



LES GUERRES AFRICAINES DE FRANÇOIS HOLLANDE GREGOR MATHIAS

Préface de
Jean-Louis Triaud

 *l'aube*

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

**LES GUERRES
AFRICAINES**
DE FRANÇOIS HOLLANDE
GREGOR MATHIAS

Préface de
Jean-Louis Triaud

 *l'aube*

LES GUERRES AFRICAINES DE FRANÇOIS HOLLANDE

La collection [L'Urgence de comprendre](#)
est dirigée par Jean Viard

© Éditions de l'Aube, 2014

www.editionsdelaube.com

ISBN 978-2-8159-1046-0

Gregor Mathias

**Les guerres africaines
de François Hollande**

Préface de Jean-Louis Triaud

éditions de l'aube

Du même auteur :

Mali, une paix à gagner. Analyses et témoignages sur l'opération Serval (sous la direction de Jérôme Pâris), Lavauzelle, à paraître 2014

Centrafrique, pourquoi la guerre ?, Lavauzelle, 2014

L'Opération Serval au Mali. L'intervention française décryptée (sous la direction de Thomas Flichy de La Neuville), Lavauzelle, 2013

Les sections administratives spéciales en Algérie, entre idéal et réalité (1955-1962), L'Harmattan, 1998

David Galula. Combattant, espion, maître à penser de la guerre contre-révolutionnaire, Economica, 2012 ; traduit aux États-Unis sous le titre *Galula in Algeria. Counterinsurgency, Practice versus Theory*, Praeger, 2011

Préface

Nous connaissons Gregor Mathias depuis une quinzaine d'années lorsqu'il s'engagea, pour son mastère 1, dans un premier travail sur les Sections administratives spécialisées (SAS) pendant la guerre d'Algérie, une étude qui fut ensuite publiée. Les SAS apportaient un « supplément d'âme » dans une guerre impitoyable. Elles fournissaient soins médicaux et encadrement scolaire à des populations démunies, mais elles arrivaient trop tard. Elles furent d'ailleurs suspectes aux combattants des deux bords.

Cette première recherche servit de base et de fil conducteur à la suite de ses travaux. Le mastère 1 déboucha sur une thèse de doctorat soutenue récemment à Toulouse. Entre-temps, Gregor Mathias avait réalisé une série d'enregistrements d'acteurs de cette période qui sont conservés à Aix-en-Provence. De proche en proche, il finit par s'intéresser aux théories de la « guerre contre-révolutionnaire », de la « contre-insurrection » qui furent en vogue à cette époque, montrant aussi comment les Américains vinrent puiser dans l'expérience française pour mener leurs opérations au Viet Nam.

Ainsi Gregor Mathias s'est-il préoccupé, pourrait-on dire, de causes perdues, dans les failles de la grande histoire. Ces causes perdues avaient pour point commun, dans ces cas-là, la recherche de moyens autres que la force armée pour gagner une guerre : la persuasion, l'éducation, l'attention aux civils, l'assistance concrète, la propagande, etc. Cependant, que ce soit en Algérie ou au Viet Nam, les pratiques humanitaires et les actions de contre-propagande échouèrent, comme on le sait, faute, pour leurs partisans, d'avoir compris les ressorts politiques de l'adversaire. Quand les problèmes politiques ne sont pas réglés en termes politiques, les victoires d'un moment, les bons sentiments, les beaux gestes et les techniques particulières ne peuvent les remplacer. Cette constatation nous rapproche précisément de l'objet de cet ouvrage : ces nouveaux théâtres d'opérations que sont le Mali et la Centrafrique, où les impasses qui se dessinent, et dont on ne sait si elles pourront être surmontées aisément, soulignent à nouveau les

limites de toute intervention militaire si celle-ci est conçue comme une fin en soi.

Ces nouveaux engagements sont survenus sous un président de gauche. Depuis les indépendances, l'Afrique est restée comme une plaie au flanc de la gauche française. Tandis que, avant sa victoire de 1981, cette dernière avait sévèrement condamné ce qu'il est convenu d'appeler la « Françafrique », on vit la présidence de François Mitterrand s'y adapter en douceur. Certes les réseaux n'étaient plus tout à fait les mêmes, mais l'esprit demeurait et le « pré carré » fut soigneusement préservé. Quelques inflexions significatives furent finalement données (discours de La Baule, 1990), mais c'était après la chute du mur de Berlin. Quoi qu'il en soit, les guerres du Tchad allaient occuper une bonne partie des deux mandats de François Mitterrand et donner lieu, face à la Libye de Kadhafi, à de grandes manœuvres politico-militaires, telles que la mise en place d'une ligne de défense contre les attaques libyennes, le soutien à la dictature d'Hissène Habré (1982-1990) face à ses opposants réfugiés en Libye, puis l'organisation de son renversement par une action des services français coordonnée avec les forces du nouveau candidat intronisé, l'actuel président Idriss Déby. La Centrafrique est un autre bon exemple de ces mêmes mécanismes.

François Hollande, qui se défiait précisément de cette politique africaine et s'en était tenu prudemment écarté, a été, à son tour, brusquement rattrapé par elle. Pourtant, le parti socialiste avait multiplié les réserves sur l'intervention de la force Licorne en Côte d'Ivoire. Il avait été plus consensuel sur l'intervention en Libye, mais son bureau national rappelait que « au-delà de l'intervention militaire, une feuille de route politique est indispensable pour l'avenir de ce pays et sa transition démocratique ». C'est peu dire que les socialistes, chez qui un vieux fond d'antimilitarisme et d'anticolonialisme fait partie de leur culture, ont toujours été mal à l'aise face aux interventions militaires.

Or – ce n'est pas l'un des moindres paradoxes de cette relation compliquée –, lorsque des échéances de cet ordre se présentent et que la gauche est aux affaires, le gouvernement, loin de chercher en priorité des avis et des conseils chez ses partenaires naturels : parti

socialiste, ONG, chercheurs et spécialistes civils, fonctionnaires et diplomates des ministères civils concernés (Affaires étrangères, Coopération et Développement), s'en remet directement aux militaires. C'est un réflexe institutionnel légitime en pareille circonstance, à cette différence près que l'armée est, par nature, plus à même de mettre les troupes en ordre de marche que d'élaborer des agendas politiques. Tout se passe néanmoins comme si la gauche au pouvoir, fascinée par une institution militaire qu'elle connaît mal et dont elle admire la discipline et l'efficacité, lui délègue, avec encore plus de confiance qu'un pouvoir de droite, le soin de la préparation, de la définition de la stratégie et des choix tactiques et, dans la foulée, des options politiques à appliquer sur le terrain. Dans tous les cas de figure, les présidents, de droite comme de gauche, s'en remettent aux experts militaires (état-major et services de renseignement) dont ils ratifient les analyses, n'intervenant qu'à la marge, sans qu'il existe de véritables contre-pouvoirs ou contre-expertises (seuls les articles de presse peuvent introduire du débat). Sur ces dossiers africains, la Défense dispose, en particulier, d'un avantage très net sur le Quai d'Orsay. Ce mode de fonctionnement explique la grande continuité qui, malgré les apparences et quelques discordances, prévaut en ces matières entre les pouvoirs de droite et de gauche. La présidence de François Hollande n'a pas échappé à la règle. Mais il nous reste à comprendre ce que fut le processus de la prise de décision et si le principe de droit *Cedant arma togae*, qui rappelle la préséance du pouvoir civil sur le pouvoir militaire en régime démocratique, est bien approprié lorsqu'il s'agit des dossiers africains.

Un acteur qui illustre tout particulièrement à la fois la continuité dans la relation entre pouvoir civil et pouvoir militaire et l'influence prépondérante du second dans la prise de décision sur ces dossiers, revient régulièrement dans cet ouvrage, sans que son auteur, qui ouvre de nombreuses pistes à son sujet, s'y soit attardé outre mesure puisque sa démonstration était ailleurs. On pourrait même ne pas y prêter attention, car cet acteur n'est pas sur le devant de la scène et se fond, si l'on ose dire, dans le décor, mais son parcours fait de lui l'un des hommes clés de la politique africaine de la France. Il s'agit du général Benoît Puga, général d'armée aux états de

service brillants et incontestés, bien que ses options idéologiques personnelles connues soient fort éloignées de celles du président Hollande. Cela reste d'ailleurs conforme aux règles républicaines du service de l'État, les convictions personnelles restant affaire privée. Du moins, dans ce domaine, le président n'a-t-il pas choisi un de ses amis politiques.

Laissons parler Gregor Mathias : « Lorsque les crises ont éclaté au Mali et en Centrafrique, les conseillers de François Hollande à l'Élysée ou au Quai d'Orsay n'avaient aucune stratégie à proposer pour aider ces pays africains, à part celle de mettre fin à la "Françafrique" et d'arrêter les interventions militaires. Cette vision idéaliste les condamnait à l'inaction. Le général Puga a été le seul à proposer un plan d'action cohérent à François Hollande. On voit ainsi le général Puga suggérer à François Hollande d'obtenir une lettre officielle du président malien par intérim pour rendre légale l'intervention militaire française au Mali. Au moment de la prise de décision, le général Puga, son chef d'état-major particulier, attend dans l'antichambre. Il a laissé une heure au président... »

Par une licence d'auteur, au demeurant bien informé, Gregor Mathias nous place au cœur de l'action comme s'il y avait été présent lui-même et il poursuit : « Depuis une heure, le général Puga ne lui laissait plus le choix : il attendait dans l'antichambre sa décision, celle d'agir ou de ne pas agir. Quelle qu'elle soit, elle serait cruciale pour sa popularité en France et sa crédibilité aux yeux de ses homologues des États-Unis, d'Europe, et d'Afrique. [...] Ses conseillers spécialistes de l'Afrique étaient muets. Le Quai d'Orsay semblait davantage consacrer ses efforts à la Syrie plutôt qu'au Mali. Devant ce désert de conseils, seul le général Puga proposait un plan d'action ! »

Le général Puga est, en effet, l'homme de la situation. Il a à son actif une longue carrière africaine derrière lui. Il est de ceux qui sautent sur Kolwezi en 1978. Il intervient au Gabon en 1979, à Djibouti en 1980 et 1981, au Liban en 1982, en République centrafricaine, déjà, en 1983. En 1983-1984, il est de l'opération Manta qui barre la route à une offensive libyenne au Tchad. Il commande les troupes d'élite du 2^e REP (régiment étranger de parachutistes) entre 1996 et 1998 et dirige à ce titre l'opération

Almandin à Bangui en 1996-1997, destinée à protéger le président Ange-Félix Patassé et son chef d'état-major de l'époque, le général Bozizé, aux prises avec une mutinerie de militaires. C'est ce même François Bozizé, devenu président, que nous allons retrouver à Bangui en mars 2013, avant sa fuite au Cameroun. En 1997, le général Puga participe à la direction de l'opération Pélican pour sauver 6 000 étrangers – dont un quart de Français en difficulté –, dans Brazzaville en proie à la guerre civile. Il est au Tchad en 2008 pour sécuriser l'aéroport de N'djamena et aider le régime d'Idriss Déby, proche de la déroute, à repousser les rebelles venus du Soudan. Le général Puga a donc l'expérience de tous les terrains africains sensibles.

Commandant de la Direction du renseignement militaire (DRM) en juillet 2008, il est nommé, le 5 mars 2010, chef d'état-major particulier du président de la République Nicolas Sarkozy. C'est lui qui, à ce titre, suit de près les opérations françaises en Libye et en Côte d'Ivoire en 2011. C'est lui que, devenu président, François Hollande garde à ses côtés.

Comme il a été souligné, le général Puga a remis « clefs en mains » au président Hollande les plans des opérations au Mali et en Centrafrique préparés par l'état-major et les services de renseignement (DGSE et DRM). Dans le cas du Mali, ces plans étaient d'ailleurs prêts depuis plusieurs mois. Ainsi avait-il déjà, en vain, proposé une intervention dans le nord du Mali contre Aqmi au président Sarkozy qui, trop occupé avec les retombées de l'affaire libyenne, avait alors refusé. Les guerres du président Hollande sont donc aussi celles du général Puga, même s'il est naturel que le président de la République, chef des armées, en assume toute la responsabilité. L'armée, dans ces affaires, a donc été la seule institution de la République à proposer au pouvoir exécutif des solutions et des plans d'action cohérents, aussi bien en matière militaire que politique. Elle a d'ailleurs été la seule écoutée. On doit s'interroger sur ce qui peut apparaître, et cela de longue date, comme un monopole du ministère de la Défense sur la politique africaine de la France. On doit sans doute à François Mitterrand cette dévolution privilégiée des affaires africaines aux militaires, qui venait prendre la suite d'un système précédent honni par la gauche,

celui des réseaux Foccart directement branchés, eux, sur le parti gaulliste et la présidence de la République.

L'expertise militaire, fondée sur des rapports de terrain et la collecte de renseignements, ne manque assurément pas de qualités. C'est son monopole qui peut poser problème. Sur le Mali, il conviendra de s'interroger, par exemple, sur le choix qu'avaient fait les experts militaires de soutenir le MNLA, émanation d'une partie des Touaregs des Ifoghas, pour combattre Aqmi. Ces prévisions furent déjouées. C'est le MNLA qui a lancé les opérations sur les villes de la boucle du Niger (Tombouctou, Gao) avant de se faire voler cette victoire par les différents groupes djihadistes plus forts que lui qui ont alors voulu pousser leur avantage en direction de Mopti et de Bamako, déclenchant ainsi l'intervention française. La question politique posée par ceux des Touaregs qui sont sur des positions indépendantistes et séparatistes (ce qui n'est pas le cas de tous les Touaregs) reste pendante et, même issu d'élections régulières, le pouvoir malien reste, de son côté, très fragile. Le moment de peur passé à Bamako, et après les acclamations unanimes, les Français, suspects de complaisance envers le MNLA auquel ils ont laissé le contrôle de Kidal, deviennent encombrants. Si la gestion militaire de la crise a été pleinement réussie, même si des groupes armés restent menaçants aux limites du vaste périmètre sécurisé, la gestion politique, elle, reste fort délicate.

Le cas de la Centrafrique, moins bien connu dans l'opinion, est finalement assez différent de celui du Mali. Cela tient aux relations très particulières que la France a entretenues avec ce pays depuis son indépendance. Ces relations pèsent lourdement sur la situation contemporaine. La Centrafrique doit ce triste privilège à sa position stratégique, en arrière du Tchad, plus qu'à son intérêt économique actuel, qui est négligeable (en dépit de ses ressources faiblement exploitées en uranium, or, diamants et pétrole). Zone de contact entre plusieurs Afriques (sahélienne et forestière, anglophone et francophone, islamisée et non islamisée), elle a longtemps servi de base de surveillance française face aux Soviétiques et aux Libyens.

Ces relations franco-centrafricaines pendant un demi-siècle illustrent un double échec : celui de la classe politique centrafricaine, déchirée entre les ressortissants du fleuve et ceux de l'intérieur du

pays, qui a fait la preuve répétée de son incapacité à construire un État et de sa mal-gouvernance, et celui de la France qui n'a cessé d'intervenir dans son ancienne colonie afin de soutenir ou de contrer tel ou tel candidat au pouvoir. En retour, chaque candidat, comme au temps des guerres du Tchad, n'avait de cesse d'être adoubé par Paris. Ainsi vit-on successivement défiler, avec la participation active, ou la caution implicite, des autorités françaises, une série de présidents centrafricains, principalement des militaires, dont les coups d'État ont ponctué l'histoire récente du pays. On n'omettra pas de rappeler, à cette occasion, la part indirecte que certaines affaires centrafricaines ont prise dans la défaite d'un président de la République française, sorte d'effet boomerang de cette relation particulière.

Revenons au point de départ. Après la mort accidentelle de Barthélemy Boganda, le « père de la nation », en 1959, une guerre de succession s'ensuivit. Les autorités françaises soutinrent David Dacko, le cousin du défunt, contre Abel Goumba, le président du gouvernement par intérim, qui se présentait comme l'héritier spirituel du défunt. Devenu ensuite agrégé de médecine et fonctionnaire international, Abel Goumba fut aussi l'éternel candidat opposant, éternel battu, aux élections présidentielles suivantes. En 1966, un autre cousin de David Dacko, Jean-Bedel Bokassa, chef d'état-major, profita d'une tentative de coup d'État par la gendarmerie pour imposer son propre pouvoir. On connaît la carrière de ce personnage qui s'autoproclama empereur en 1976 au cours d'une cérémonie aussi fastueuse que caricaturale, avec la complaisance des autorités françaises. Devenu incontrôlable et soupçonné d'un rapprochement avec la Libye, Jean-Bedel Bokassa fut renversé par une opération militaire française (Barracuda, en 1979) qui ramenait David Dacko dans ses « bagages ». Deux ans plus tard, le chef d'état-major, le général André Kolingba, remportait les élections contre David Dacko. Auprès de lui, un Français, le colonel Jean-Claude Manton, chef de la sécurité présidentielle, apparaissait à nombre d'observateurs comme « l'éminence grise » du président, sinon le véritable décideur politique du pays. En 1993, les élections, voulues par Paris dans la foulée du discours de La Baule (1990), portèrent Ange-Félix Patassé au pouvoir. Ce fut le début d'un régime

autoritaire rapidement très impopulaire, que ses relations ébauchées avec la Libye rendirent définitivement indésirable aux yeux de la France. En 2003, le général François Bozizé, appuyé par le Tchad et la France, renversait Patassé en promettant un retour à la démocratie. C'est pourtant François Bozizé qui avait été chargé de la répression des manifestations de lycéens, du 15 au 20 janvier 1979, à Bangui. Cette répression, qui avait fait plusieurs dizaines de morts, avait précipité l'opération Barracuda pour renverser Bokassa qui l'avait couverte, sinon inspirée. François Bozizé, qui agite aujourd'hui volontiers le péril islamiste, est lui-même membre de l'Église du christianisme céleste, une Église évangélique dont il a fondé la branche centrafricaine. À deux reprises (décembre 2006 et mars 2007), la France, selon un mécanisme devenu habituel, dut envoyer des troupes pour sauver sa fonction. Parallèlement, comme le rappelle Gregor Mathias, les aides au développement et les subventions n'avaient jamais cessé. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

François Hollande a précisément voulu marquer une rupture nette avec cette politique d'interventions constantes, dont l'échec était devenu patent, refusant de répondre favorablement, en décembre 2012, à une demande d'assistance militaire présentée par François Bozizé et, en avril 2013, lorsque le gouvernement de transition, né des accords de Libreville, lançait des appels à l'aide pour la sécurisation du pays alors que la Séléka, venue du nord-est du pays, progressait. Le paradoxe, c'est que, si la France avait répondu à ces demandes d'aide militaire, la route aurait pu être barrée à temps à la Séléka et l'épreuve actuelle aurait été évitée. Ce lourd passé, autant que la mauvaise réputation de François Bozizé, avait alors dissuadé les autorités françaises de remettre la main dans le guêpier centrafricain. Elles y ont été finalement forcées dans les plus mauvaises conditions. Nul n'avait prévu cette escalade de la violence de la part des bandes armées de la Séléka, ni l'effondrement complet du régime, ni l'explosion des haines ethno-religieuses. Qu'elle intervienne ou qu'elle n'intervienne pas, la France reste prisonnière de ce lien quasi institutionnel qui fait d'elle, droite et gauche confondues, la garante du pouvoir en Centrafrique. Le président Hollande, quant à lui, a dû finalement se plier à l'exercice.

En France, ces nouvelles interventions ont suscité des réactions diverses dans le monde politique et associatif, de droite comme de gauche. Gregor Mathias a eu l'heureuse idée d'analyser les attitudes contrastées des uns et des autres. Il en ressort que l'opinion française a, dans son ensemble, sauf certains secteurs militants et quelques personnalités, accepté, mais sans véritable enthousiasme, ces interventions.

« Les guerres africaines de François Hollande » sont donc, à tous égards, des guerres subies, plus que des guerres choisies. Le candidat Hollande n'avait pas inscrit la protection du « pré carré » dans son programme. Ces guerres ne sont pas le fruit d'un grand projet, mais le résultat de la nécessité. Telle est l'une des leçons que l'on peut retirer de cette étude comparée des guerres du Mali et de Centrafrique proposée par cet ouvrage stimulant, informé aux meilleures sources.

Jean-Louis Triaud
Professeur des universités émérite.
Institut des mondes africains (IMAf-CNRS).
Spécialiste de l'histoire de l'islam
et des sociétés musulmanes
en Afrique saharienne et subsaharienne.

Sans Afrique, il n'y aura plus d'histoire de France au ^{xxi}^e siècle.
François MITTERRAND, *Présence française et abandon*, Paris, Plon,
Tribune libre, 1957.

Introduction

Les interventions diplomatiques et militaires de François Hollande sur le continent africain s'inscrivent dans la continuité de celles de son prédécesseur Nicolas Sarkozy. Confrontés tous deux à une déstabilisation des États faillis par l'alliance de groupes armés aux motivations antagonistes, ils ont été contraints de remplacer une communauté internationale passive pour empêcher une déflagration des pays de la bande sahélo-saharienne. À la tête de la diplomatie française, François Hollande arrive pourtant sans connaissances sur l'Afrique, avec des idées simples de non-ingérence dans les affaires africaines, de refus de toute connivence avec les chefs d'État rétifs à la démocratie, et avec la volonté d'ignorer les dictateurs africains. C'est ainsi que, lors du sommet de la francophonie de Kinshasa d'octobre 2012, François Hollande refuse ostensiblement de saluer Joseph Kabila, président de la République démocratique du Congo (RDC) qui a succédé à son père Laurent-Désiré Kabila arrivé au pouvoir par un coup d'État contre le dictateur Mobutu. François Hollande se permet même de critiquer la situation des droits de l'homme en RDC en présence de Joseph Kabila. Contrairement à d'autres chefs d'État africains, Idriss Déby, président du Tchad, n'est pas invité à l'Élysée, en octobre 2012, par son homologue français : il est accusé d'avoir fait « disparaître » son principal opposant, Ibni Oumar Mahamat Saleh, ancien ministre, chef du parti d'opposition soutenu par le parti socialiste¹. Mais les crises malienne et centrafricaine vont obliger François Hollande à changer radicalement de posture. D'une vision idéaliste de l'Afrique, il passe en deux mois à une nouvelle vision afro-réaliste : le 5 décembre 2012, Idriss Déby est invité officiellement à l'Élysée.

Dès son élection en mai 2012, François Hollande est conscient du danger que représente l'implantation de groupes islamistes radicaux au Nord-Mali. Alors que la situation se détériore rapidement au Mali, François Hollande refuse toute intervention militaire française. Il croit à une intervention multilatérale par une force africaine de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CÉDEAO). La France saisit le Conseil de sécurité des Nations

unies qui prévoit, dans la résolution 2085 du 20 décembre 2012, le déploiement d'une force africaine au Mali, la Misma (Mission internationale de soutien au Mali). Les groupes armés islamistes d'Ansar Eddine, du Mujao et d'Aqmi qui ont fait la conquête du Nord-Mali et de la boucle du Niger, alors en conflit, communiquent à nouveau entre eux. Le dimanche 6 janvier 2013, le renseignement militaire français détecte la préparation d'une offensive commune des groupes armés islamistes prête à se déclencher en direction du Sud. Des forces spéciales françaises sont rassemblées à Sévaré pour se préparer à réagir en cas d'offensive. Du mardi 8 au jeudi 10 janvier, « les grandes oreilles françaises » des avions d'observation et des drones sont grandes ouvertes pour comprendre les intentions des djihadistes et suivre leur lieu de rassemblement.

Pour rendre légale une intervention militaire française, le général Puga suggère à François Hollande d'obtenir une lettre officielle du président malien par intérim². Le mercredi 9 janvier, le président de transition malien Dioncounda Traoré demande effectivement dans une lettre à François Hollande une intervention militaire française, néanmoins la lettre demande uniquement un appui aérien et en renseignements aux troupes maliennes au sol. La présidence française demande une nouvelle mouture plus précise faisant explicitement référence à une intervention militaire aérienne. Le président malien est introuvable et la lettre n'est pas rédigée. Les autorités françaises rédigent alors elles-mêmes la lettre pour gagner du temps et demandent au président retrouvé de la signer³. Le jeudi 10 janvier, les djihadistes bousculent l'armée malienne et s'emparent de la ville de Konna.

Prévenu de la situation, François Hollande tourne en rond dans son bureau du salon doré. Dans l'antichambre le général Puga, son chef d'état-major particulier, fébrile, lui a laissé une heure pour prendre une décision. François Hollande s'assoit brusquement à son bureau Louis XV, œuvre du célèbre ébéniste Charles Cressent, et regarde par intervalle les muses en espérant une inspiration improbable. Il lève les yeux et observe les cinquante-six lumières du lustre qui se reflètent sur le bronze et le cristal. Ce lustre de Napoléon III lui rappelle le livre de vulgarisation d'histoire où il avait lu que cet empereur avait gagné la bataille de Sébastopol en Crimée

en 1855 et perdu à Sedan face aux Prussiens en 1870. Le Mali allait-il être son Sébastopol ou son Sedan ? Heureusement, on est bien loin de tout conflit de ce côté-là ! Il se sent désormais comme pris au piège dans cette crise malienne : intervenir au Mali, c'est se retrouver exactement dans la situation de Nicolas Sarkozy, son prédécesseur honni, qui avait accentué l'engagement de l'armée française en Afghanistan et l'avait embourbée dans une guerre américaine où elle avait servi de force supplétive dans deux vallées clés bloquant la progression des Talibans sur Kaboul. Jamais Jacques Chirac n'aurait osé prendre une telle décision en raison de son expérience de jeune officier appelé pendant la guerre d'Algérie⁴. François Hollande semble comme perdu dans ses pensées. Lui, président, avait promis solennellement devant les Français de faire évacuer les unités « combattantes » françaises d'Afghanistan avant la fin de l'année. Il avait tenu cette promesse, mais n'était-ce pas la trahir que de s'impliquer dans un nouveau conflit dont l'issue semblait incertaine ? Ayant eu l'expérience de convaincre son prédécesseur sur les interventions militaires en Côte d'Ivoire et en Libye⁵, le général Puga l'avait bien des fois rassuré dans sa mission de chef des armées sur ce qu'il fallait faire ou non en Afrique, dont lui-même, en tant que Corrèzien, ne connaissait pas grand-chose. François Hollande avait réussi à gagner du temps tout au long de l'année 2012 en décidant de louvoyer, de repousser la décision finale et en défendant une approche multilatérale. Cette stratégie lui évitait de s'impliquer personnellement et laissait tout le loisir à la communauté internationale d'agir, voire de s'ensabler dans le Nord-Mali, si l'affaire s'engageait mal. Mais depuis une heure, le général Puga ne lui laissait plus le choix : il attendait dans l'antichambre sa décision, celle d'agir ou de ne pas agir. Quelle qu'elle soit, elle serait cruciale pour sa popularité en France et sa crédibilité aux yeux de ses homologues des États-Unis, d'Europe, et d'Afrique. Pouvait-il se permettre un échec à l'extérieur en engageant la seule armée française, alors que s'accroissait le mécontentement des Français sur le plan intérieur ? Le Mali n'allait-il pas être le nouvel Afghanistan, ou plutôt le Sahelistan, de l'armée française ? Mais toutes les autres solutions avaient échoué : l'Union européenne refusait de s'engager directement, l'ONU n'était pas prête à envoyer

des troupes au Mali, et les dirigeants africains, pris dans leurs palabres, tardaient à envoyer des troupes. Ses conseillers spécialistes de l'Afrique étaient muets. Le Quai d'Orsay semblait consacrer ses efforts à la Syrie plutôt qu'au Mali. Devant ce désert de conseils, seul le général Puga proposait un plan d'action !

Le temps presse, les pick-up se rassemblent au Nord-Mali pour emporter un régime malien à l'agonie. Brusquement, les huissiers font sursauter François Hollande et annoncent l'entrée du général Puga. Ce dernier veut désormais une réponse ferme. François Hollande ne peut plus se dérober, il accepte enfin d'intervenir au Mali ; ce que le général Puga n'a pu obtenir par deux fois de Nicolas Sarkozy⁶, il est vrai engagé à la fois en Afghanistan et en Libye et craignant pour la vie des otages, il l'a enfin obtenu de son successeur. Dans le domaine opérationnel, le général Puga n'a aucune inquiétude : les plans d'intervention sont prêts depuis 2009 et ont été réactualisés récemment, en septembre 2012, par les renseignements recueillis par des avions de surveillance Atlantique 2 ou des Mirage F1-CR, par des satellites de surveillance, l'écoute des téléphones satellitaires et par les forces spéciales⁷.

La décision prise, les forces aéroportées prépositionnées à Sévaré peuvent désormais agir. Les djihadistes ne le savent pas encore, leur offensive arrive trop tard : le président Hollande est désormais en possession de la lettre de demande d'intervention militaire du président malien par intérim. Le vendredi 11 janvier 2013, cinq heures après la réunion du Conseil de défense, il donne l'ordre aux forces spéciales d'entrer en action et de reprendre la ville de Konna, située à 65 kilomètres au nord de Mopti, dernier verrou stratégique avant Bamako. Les premiers bombardements de nos Mirage venus de N'Djamena visent les colonnes djihadistes, tandis que les forces spéciales prépositionnées au Burkina Faso interviennent. Ce même jour, les drones américains basés à Niamey complètent le dispositif de surveillance français. Le samedi 12 janvier, les pick-up djihadistes durement éprouvés se dispersent pour éviter les frappes aériennes ; l'armée malienne s'avérant incapable, par manque de carburant, de profiter de l'appui aérien pour mener une offensive, il est décidé d'envoyer des troupes françaises au sol.

À cette même période cruciale de la fin du mois de décembre 2012

et du début du mois janvier 2013, un autre président africain appelle désespérément à l'aide la France : sa capitale est menacée par une rébellion du Nord renforcée par des groupes armés étrangers qui détruisent, pillent, tuent et violent la population sur les trois cinquièmes du territoire, dont ils ont pris le contrôle en moins d'un mois. Ils sont à une centaine de kilomètres de la capitale. *A priori*, il s'agit d'une situation qui ressemble fortement à celle du Mali, mais François Hollande refuse obstinément d'aider le gouvernement centrafricain de François Bozizé à se maintenir au pouvoir. Pourtant, contrairement au Mali, la France a davantage de facilités pour intervenir dans ce pays. Quatre cent cinquante militaires français sont déjà sur place pour protéger nos ressortissants et l'ambassade. Le général Puga connaît bien le pays, lui qui a participé, à la tête du 2^e REP (régiment étranger de parachutistes), à l'opération Almandin 2 et 3 à Bangui, de 1996 à 1997, pour protéger le président Ange-Félix Patassé et son chef d'état-major, un certain général François Bozizé, des mutineries des militaires⁸. Depuis janvier 2013, la planification militaire française se concentre sur la Centrafrique au détriment du Mali, alors même que les rebelles de la Séléka de Michel Djotodia se rapprochent de la capitale Bangui et menacent le pouvoir de François Bozizé⁹. Sur place est déjà déployée une force internationale africaine, la Micopax (Mission de consolidation de la paix) dirigée par les dix États de la CÉÉAC (Communauté économique des États d'Afrique centrale) qui tente en vain de stabiliser la Centrafrique depuis juillet 2008¹⁰. Est-ce la crainte de se retrouver dans un second conflit africain qui fait peur à François Hollande ? Alors qu'il est possible de disperser l'offensive de la Séléka par des frappes aériennes tout en s'appuyant sur les forces sud-africaines et sur la Micopax, François Hollande, las des mutineries et des coups d'État à répétition, décide de ne pas soutenir François Bozizé : en mars 2013, Bangui est prise et le général Bozizé est renversé sans que la France n'intervienne. Six mois plus tard, le 27 août 2013, François Hollande déclare à la conférence des ambassadeurs qu'il est « plus que temps d'agir » en Centrafrique. Quatre mois plus tard, l'opération Sangaris est lancée.

En 2013, François Hollande chef des armées s'est transformé en

chef de guerre. Il dirige désormais deux guerres en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, aux confins de l'ancienne Union française. Jamais la France n'avait envoyé autant de militaires combattre sur le continent africain depuis la guerre d'Algérie (1954-1962), sous l'égide des gouvernements du radical-socialiste Pierre Mendès France et du socialiste Guy Mollet, dont François Mitterrand a été le ministre de l'Intérieur pour le premier (1954-1955) et de la Justice pour le second (1955-1957), avant d'être à l'origine de la carrière politique de François Hollande en 1981.

Les ennemis que la France va affronter dans ces deux guerres africaines sont très différents. La stratégie pour les combattre va donc aussi différer au Mali et en Centrafrique. Lors de ces interventions, la France va se heurter à des critiques concernant la légalité des interventions et à des problèmes de matériel récurrents pour intervenir en masse et aussi loin. Sur le plan politique, les partis de la majorité et de l'opposition se divisent sur les modalités de l'intervention. Enfin si la guerre semble avoir été gagnée, la consolidation de la paix nécessite le soutien actif de la diplomatie française et des pays de la région, mais également des moyens financiers pour contribuer à reconstruire ces deux États faillis africains.

1. Hollande, chef de guerre

On retrouve en Centrafrique et au Mali les mêmes causes de l'effondrement de l'État, comme la corruption endémique et généralisée, les frontières artificielles et poreuses, les tensions ethniques sécessionnistes, les groupes armés politiques ou criminels incontrôlables. En revanche, les adversaires et les buts de guerre des belligérants sont différents. La France va intervenir dans ces deux pays avec des moyens, des effectifs et des stratégies bien distincts qui nécessiteront l'aide matérielle de pays alliés en raison du retard pris dans les commandes d'armement, suite aux restrictions budgétaires imposées à l'armée depuis de nombreuses années. Sur le plan international, François Hollande cherche à placer ses interventions militaires dans un cadre international pour éviter d'être accusé d'ingérence.

Nos ennemis en Centrafrique et au Mali

Pour empêcher la contamination djihadiste à l'ensemble du Mali et arrêter les massacres ethniques en Centrafrique, François Hollande est contraint d'agir rapidement dans des pays immenses : le Mali fait trois fois la superficie de la France, la Centrafrique, une fois et demie. Alors qu'au Mali la France se lance dans une guerre éclair sur de grands espaces pour éliminer les groupes armés dispersés, elle doit faire face, dans l'extrême nord du pays, à une guerre de position pour extirper les derniers groupes armés de leurs positions. En Centrafrique, elle s'enlise dans une guerre urbaine et doit s'interposer entre les quartiers ethniques en désarmant des milices civiles ou des miliciens déguisés en militaire qui pillent ou tuent leurs adversaires ethniques et religieux. Dans une deuxième phase, elle doit sécuriser la province et tenter de réconcilier les communautés dans un immense pays sous-peuplé et sans administration locale structurée capable de prendre le relais.

Le Mali affaibli par cinquante ans de révoltes touarègues et dix ans de déstabilisation islamiste

Les groupes armés qui vont faire la conquête du Nord-Mali, en

janvier 2012, sont composés de combattants aux motivations très différentes. On y trouve des groupes nationalistes touaregs (le MNLA, Mouvement national de libération de l'Azawad de Kidal, ou le MAA, Mouvement arabe de l'Azawad), les islamistes narco-mafieux (le Mujao, Mouvement pour l'unicité du Jihad en Afrique de l'Ouest, de Gao), les islamistes touaregs (Ansar Eddine) et les islamistes djihadistes, comme Al Qaida au Maghreb islamique (Aqmi).

Ces groupes sont expérimentés car, pour certains, ils ont été entraînés dans les camps de la Légion arabe de Kadhafi avant que sa chute n'entraîne leur fuite au sud de la Libye, au sud de l'Algérie et au nord du Mali. Une partie des combattants vient des maquis islamistes algériens et connaît parfaitement la région sahélo-saharienne en raison de sa participation aux trafics locaux. D'autres groupes issus du Nord-Mali ont participé aux différentes révoltes depuis 1990, certains ont basculé dans le trafic de cocaïne ou servent de protection aux convois transportant la drogue. Enfin, une partie des unités a été entraînée par les Américains avant de désertir.

Depuis la création d'Aqmi, les Américains ont engagé à partir de 2006 un plan d'entraînement et d'équipement des armées des pays du Sahel. Pendant cinq ans, les forces spéciales américaines ont entraîné l'armée malienne aux méthodes de combat et au contre-terrorisme (tir, patrouilles, embuscades)¹¹. En 2011, le Mali obtient 350 000 dollars pour l'instruction et l'entraînement de ses officiers. Le capitaine Sanogo, l'auteur du coup d'État du 22 mars 2012, bénéficiera ainsi de cet entraînement aux États-Unis, mais il n'en profitera pas, car il manque volontairement les examens. 200 000 dollars permettent d'acheter des équipements militaires pour l'armée malienne. La responsable américaine du département Afrique au département d'État reconnaît l'insuffisance de l'engagement financier des États-Unis proportionnellement à l'importance de la menace¹². Mais cette politique américaine a été désastreuse sur deux plans : elle a non seulement affaibli l'État malien, puisque le capitaine Sanogo a renversé le président Amoudou Toumani Touré lors d'une mutinerie, mais elle a aussi entraîné la désertion des unités entraînées par les Américains qui sont passées dans le camp rebelle. Trois des quatre commandants

touaregs des unités du Nord ont rejoint les rebelles avec leurs hommes, leurs armes et les équipements. Ce ne sont pas moins de 1 600 soldats de l'armée malienne, selon les propos d'un officier supérieur américain recueilli par le *New York Times*¹³, qui ont déserté. L'armée malienne demeurée légaliste, formée en partie par les Américains, s'est elle aussi effondrée. L'échec de la stratégie américaine de contre-terrorisme au Sahel est flagrant.

Les groupes nationalistes touaregs sont en révolte contre l'État malien depuis l'indépendance. Cette partie saharienne du Mali a davantage de relations avec l'Algérie, le Niger ou la Mauritanie qu'avec le sud du Mali. La zone de contact se fait au niveau de la boucle du Niger. Les Touaregs y cohabitent avec les Peuls, les Songhaïs, les Arabes. Ces populations des marges vivent d'élevage, de commerce de bétail, de mil, de tissu et de sel contre du carburant et des céréales subventionnés par l'Algérie¹⁴, mais aussi de trafics (armes, véhicules, immigrés clandestins). Il y eut plusieurs révoltes touarègues (au nord-est) ou arabes (au nord-ouest) contre l'État central en 1963-1964, 1990-1995, 2006, et enfin en 2012. Les périodes de sécheresse et les répressions maliennes lors des révoltes expliquent le départ d'une partie des Touaregs dans les pays limitrophes ou l'immigration de travail en Algérie ou en Libye pour servir de main-d'œuvre ou comme militaires, à l'image d'Iyad Ag Ghali, le fondateur d'Ansar Eddine.

La société touarègue est une société qui fonctionne sur un mode seigneurial. On y trouve des groupes seigneuriaux avec des fractions comme les Irékayen (Iyad Ag Ghali) issues de l'Adrar des Ifoghas, ou des fractions vassales, comme celle des Imghad que l'on trouve sur la boucle du Niger (Tombouctou, Gao) au sud à Ménaka. Ces fractions peuvent s'unir lors de révoltes contre l'État malien, mais se diviser aussi rapidement à l'occasion de victoires, de défaites ou sur la stratégie à suivre (négociation ou intransigeance). À chaque révolte touarègue, on ne compte plus les nombreuses scissions, survenues souvent sur la base des appartenances locales (les fractions) ou générationnelles (la jeune génération en opposition contre les chefs traditionnels). En décembre 2012, le groupe Ansar Eddine se divise entre une tendance modérée qui veut négocier, la famille d'Ag Intalla, et une qui veut poursuivre la guerre, la famille

d'Ag Ghali. Ag Intalla décide de faire scission et de créer son propre mouvement armé, le MIA, en décembre 2012. En 2012, on compte plusieurs groupes armés rebelles, des groupes nationalistes modérés, comme les Touaregs du MNLA, du MIA (qui s'est transformé en HCUA) et les Arabes du MAA. On trouve aussi les islamistes radicaux d'Ansar Eddine qui, sous l'influence du wahhabisme arabe, veulent revenir aux sources de l'islam. Ce mouvement veut appliquer un mode de vie reposant sur l'application de la charia en bannissant toute influence occidentale ou tradition africaine musulmane (culte des saints, talismans) dans la vie quotidienne¹⁵.

Néanmoins, depuis une dizaine d'années, on ne compte plus les ralliements progressifs de Touaregs et d'Arabes du Nord-Mali à l'État malien. Par exemple, le colonel-major Gamou, Touareg de la fraction vassale des Imghad, a fait partie de la Légion verte de Kadhafi et participe à la révolte touarègue de 1990. Il bénéficie de l'intégration dans les forces armées maliennes prévue par les accords de paix. Mais à Bamako, on le considère toujours comme « une armée dans l'armée ». Le colonel-major Gamou est à la tête de 700 hommes – 500 Touaregs qui n'obéissent qu'à lui et 200 militaires originaires du Sud. En 2012, il est un des seuls chefs touaregs à ne pas désertir et à résister aux rebelles. Le MNLA et Ansar Eddine l'encerclent, tandis que les pressions claniques jouent pour sa défection. Il se replie au Niger avec ses hommes en attendant la reconquête¹⁶.

Parmi les groupes rebelles, on trouve également le groupe narcotraquant du Mujao qui s'est constitué autour du trafic de cocaïne d'Amérique du Sud ou de cannabis à partir de la ville de Gao et du Nord-Mali. Les experts évaluent entre 1 à 5 milliards d'euros le montant de la cocaïne ayant transité par le Nord-Mali¹⁷. L'argent du trafic a permis de financer des convoyeurs, des gardes, une logistique (véhicules, carburant, eau, nourriture), de nourrir des familles, d'investir les bénéfices dans l'élevage et, surtout, de financer un groupe armé. Ce groupe issu d'Aqmi s'est constitué en groupe indépendant en décembre 2011, recrutant ses hommes parmi toutes les populations sub-sahariennes, notamment les Peuls.

Le groupe djihadiste est représenté par Aqmi, groupe islamiste algérien affilié à Al Qaida, fondé par Abdelmalek Droukdel. Ce

groupe s'est réfugié au sud de l'Algérie et au nord du Mali après la guerre civile algérienne en 2003. Il circule facilement au Sahara et dans la bande sahélienne, traversant des frontières peu contrôlées et mal définies entre les six pays de la région (Mauritanie, Mali, Niger, Algérie, Tchad, Libye). Aqmi s'est spécialisé dans l'enlèvement d'otages occidentaux pour financer son organisation et servir de monnaie d'échange pour libérer ses combattants détenus. Aqmi compte plusieurs chefs à la tête de *katibas* (groupes armés) très autonomes. On y trouve Mokhtar Belmokhtar, originaire du Sahara algérien (Ghardaïa), ancien de la guerre d'Afghanistan, qui s'est spécialisé dans la contrebande de cigarettes. Abou Zeid, adjoint d'Abderrazak El Para (arrêté au Tchad en 2004 et livré à l'Algérie), est lui un trafiquant d'armes originaire du Sahara algérien (Touggourt). Aqmi recrute des combattants originaires d'Algérie, mais également de Mauritanie, du Maroc¹⁸, du Mali, du Niger, de Libye, de Tunisie, d'Égypte, de Syrie, du Yémen, et des Occidentaux (Canadiens et Néerlandais)¹⁹.

À partir de 2009, les enlèvements d'Occidentaux se multiplient au Sahara et au Sahel. En janvier 2009, quatre touristes sont enlevés au Niger ; l'un d'entre eux, le Britannique Edwin Dyer, est exécuté en juin 2009, le Royaume-Uni tardant à payer la rançon. En novembre 2009, Pierre Camatte est enlevé au Nord-Mali (Ménaka). En septembre 2010, Aqmi enlève sept employés d'Areva à Arlit, au Niger, dont trois sont libérés, quelques mois plus tard, contre une rançon d'une dizaine de millions d'euros²⁰. En novembre 2011, deux Français, des géologues voulant développer une cimenterie, sont enlevés au Nord-Mali (Hombori, au sud de Gao). Le premier, Philippe Verdon, est retrouvé assassiné à Tessalit, à la frontière algérienne, en juillet 2013, probablement en raison de sa maladie et pour éviter qu'il ne soit récupéré par l'armée française en opération. Le second, Serge Lazarevic, est toujours détenu au Sahara. En novembre 2012, un touriste, Gilberto Rodrigues Leal, est enlevé à Kayes, à l'ouest du Mali, à la frontière mauritanienne. Le Mujao revendique sa mort en avril 2014 ; les hypothèses penchent pour un décès par maladie plutôt que par exécution.

La France a tenté de réagir pour mettre fin aux prises d'otages, mais il est délicat pour les forces spéciales de mener des opérations

contre des terroristes djihadistes qui n'hésitent pas à exécuter leurs otages en cas de tentative de libération. L'opinion publique française a oublié leurs échecs, comme la tentative, en juillet 2010, de libérer le travailleur humanitaire Michel Germaneau : sept djihadistes sont tués sur le territoire malien, mais l'otage ne se trouve pas avec eux. Il est exécuté par la suite, en représailles, et Aqmi décide d'organiser l'enlèvement de sept Français. Ce sera à Arlit, le même mois. En janvier 2011, deux jeunes Français, dont un allait se marier à une Nigérienne, sont enlevés à Niamey, capitale du Niger. Les forces nigériennes n'arrivent pas à intercepter les ravisseurs. Les forces spéciales tentent en vain d'arrêter les pick-up des ravisseurs (trois véhicules, dix djihadistes) qui essayent de rejoindre le Nord-Mali. Les pick-up sont détruits dans l'assaut. Un des deux otages est tué par ses ravisseurs, l'autre dans l'explosion du pick-up touché par les tirs de l'hélicoptère des forces spéciales²¹. La France choisit donc de payer les rançons, comme d'autres pays européens, pour libérer les otages. Les estimations américaines concernant la totalité des sommes engrangées par les preneurs d'otages varient de 89 millions de dollars (Vicki J. Huddleston, ancienne ambassadrice américaine à Bamako et responsable des affaires africaines au département d'État, février 2013²²) à 120 millions de dollars (David Cohen, sous-secrétaire américain au Trésor pour la lutte contre le terrorisme et le renseignement financier²³). Les chiffres avancés n'ont jamais été démentis.

Ces différents groupes rebelles maliens ou étrangers composés d'anciens militaires, de trafiquants et de jeunes djihadistes aux motivations politiques et religieuses très différentes vont prendre le contrôle du Nord-Mali et réussir à déstabiliser le reste du Mali.

La Centrafrique déchirée par les ex-rebelles de la Séléka et les nouveaux rebelles anti-balakas

Depuis sa décolonisation, la Centrafrique n'a connu que des républiques transitoires (1960-1966, 1981-1983, 1993-2003), des dictatures militaires d'une dizaine d'années, et même un empire éphémère (1977-1979). Depuis plus de cinquante ans d'indépendance, les présidents civils élus, corrompus et faibles, sont balayés par des généraux : dictatures du colonel Jean-Bedel

Bokassa de 1966 à 1979, du général André Kolingba de 1983 à 1993, et du général François Bozizé de 2003 à 2013. Les régimes civils et militaires mis en place sont affaiblis par des mutineries ou renversés par des coups d'État. Cet affaiblissement de la Centrafrique se retrouve au niveau de ses frontières, qu'elle n'arrive pas à contrôler. Sa position de carrefour régional et ses potentialités minières (diamant, or, uranium) provoquent l'ingérence et la convoitise des pays africains voisins, des puissances africaines régionales (Afrique du Sud, Libye, Gabon) et de l'ancienne puissance coloniale française qui y voit un moyen d'établir un État ami et de stabiliser la région. Les pays voisins (Congo-Brazzaville, RDC, Tchad, Soudan) craignent tous que la déstabilisation de la Centrafrique n'entraîne à long terme la déstabilisation de leur propre pays²⁴. Dans les pays d'Afrique centrale, il n'est pas rare qu'un parti d'opposition se dote d'une milice puis se transforme en guérilla et utilise la Centrafrique comme base arrière pour déstabiliser progressivement les régions périphériques frontalières.

L'arrivée au pouvoir de la rébellion de Michel Djotodia en mars 2012 ne se traduit pas par la mise en place d'un nouveau régime stabilisateur voulant reconstruire un État centrafricain. Les rebelles de la Séléka mettent en coupe réglée le pays, à tel point qu'ils sont qualifiés de « vandales » par Jean-Yves Le Drian ou de « version moderne et africaine des écorcheurs du Moyen Âge » par un prêtre italien installé en Centrafrique²⁵. Cet État failli est entré « au cœur des ténèbres », selon l'expression de l'archevêque de Bangui. Lorsque la France décide d'intervenir, en décembre 2013, elle se trouve plongée dans un conflit ethnico-religieux, mais également dans un jeu où les hommes politiques centrafricains ne semblent être que les marionnettes aux mains d'intérêts régionaux qui les dépassent. L'armée française se trouve confrontée à deux adversaires : les rebelles de la Séléka de Michel Djotodia, et leurs ennemis les anti-balakas.

La Séléka de Michel Djotodia regroupe essentiellement les ethnies islamisées des peuples de la savane du Nord (les ethnies rugas, gulas et saras) soutenues par des groupes armés soudanais et tchadiens – ces derniers représentant les deux tiers des effectifs²⁶. Ce mouvement, qui réunit plusieurs groupes armés, fait la conquête

du nord du pays à partir de novembre 2012 et menace le pouvoir de François Bozizé. Le président centrafricain sous-estime au début la menace²⁷, au même titre d'ailleurs que l'ambassadeur de France à Bangui, Serge Mucetti²⁸. Dans cette guerre civile qui embrase la Centrafrique, François Bozizé dispose du soutien d'une force internationale, celle de la Micopax envoyée en 2008 par la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CÉÉAC) chargée de maintenir la paix. Cette force de 1 000 militaires est composée de contingents du Gabon, du Congo-Brazzaville, de RDC, du Cameroun, et du Tchad. Le Gabon est l'élément moteur de cette politique d'influence. Il a eu l'initiative de cette force, commandée d'ailleurs par un officier gabonais, et a tenté à plusieurs reprises de servir de médiateur entre François Bozizé et les différents groupes rebelles. Cette force africaine est soutenue, sur le plan financier et technique, par les forces françaises de l'opération Boali depuis 2003. À la suite de la prise de contrôle de l'est et du nord du pays par les rebelles, François Bozizé a fait appel, à la fin de décembre 2011, au soutien du Tchad qui l'avait aidé à prendre le pouvoir en 2002. Mais la force tchadienne ne s'oppose pas à l'avancée des rebelles, en raison de la présence de mercenaires tchadiens²⁹. En janvier 2013, la Micopax avertit la Séléka qu'elle s'opposera par la force à toute offensive en direction de Bangui, les rebelles étant alors à une centaine de kilomètres de la capitale. François Bozizé demande le soutien de l'Afrique du Sud, qui envoie 200 soldats. Après la signature d'accords de paix non respectés de part et d'autre, la Séléka poursuit son offensive, bouscule les forces de la Micopax et s'empare de la capitale en mars 2013, en tuant au passage une douzaine de soldats sud-africains. Les forces armées de Centrafrique (FACA), dont François Bozizé se méfie par peur d'un coup d'État, ne sont armées que de 25 cartouches par militaire. Voyant que les unités sud-africaines mieux armées et mieux entraînées sont battues par la Séléka, les FACA se débandent sans combattre ; ils cachent leurs armes et se réfugient dans les faubourgs de Bangui³⁰.

Derrière ces soutiens étatiques actifs ou passifs au régime de François Bozizé se trouvent des intérêts économiques importants. L'Afrique du Sud se serait vu concéder les mines aurifères et

diamantifères en échange de son soutien militaire à François Bozizé. Le Tchad aurait soutenu la rébellion de la Séléka pour mettre fin aux ambitions de prospection de François Bozizé au nord-ouest de la Centrafrique. L'exploitation du pétrole dans le bassin de Doba risquait d'affaiblir le potentiel de la nappe pétrolière tchadienne, vitale à l'économie tchadienne sous surveillance du Fonds monétaire international. En prenant le pouvoir, Michel Djotodia devenait lui aussi un obligé du Tchad et sécurisait ainsi les frontières sud du Tchad.

La Séléka, au fur et à mesure de son avancée, recrute des enfants-soldats, des coupeurs de routes (des brigands), des hommes désœuvrés, accentuant le caractère hétéroclite de cette rébellion mal commandée et peu disciplinée. Elle multiplie les exactions lors de son offensive et de sa prise de contrôle progressive du pays. Entre février et juin 2013, avant et après sa prise de pouvoir en mars 2013, elle détruit plus de 1 000 maisons dans 34 villages, selon l'analyse des images satellites par l'association Human Rights Watch³¹. L'évêque catholique de Bossangoa (nord-ouest du pays), qualifie les destructions de la Séléka de « phénoménales » : sur les 14 paroisses, deux ont été épargnées, trois ont connu des destructions légères, le reste a subi de graves dommages³². L'évêque de Bangui, Mgr Dieudonné Nzapalainga, témoigne : « Des femmes sont violées quotidiennement. Des villages entiers sont brûlés. Des véhicules sont confisqués. Les hôpitaux sont vidés de leurs contenus, les stocks de vaccins jetés, les archives publiques éparpillées dans la rue, les pupitres des écoles utilisés comme bois de chauffe, des banques pillées, des usines démontées, des fonctionnaires de l'État traqués, les fonctionnaires ecclésiastiques humiliés, frappés, blessés, les missions catholiques systématiquement visées, tel a été malheureusement le lot quotidien du peuple centrafricain de la part de Séléka³³. » Le journaliste Adrien Jaulmes présent dans la capitale décrit les modes d'action de la Séléka à Bangui : la Séléka, après avoir volé les véhicules des ONG repeints en vert, traque dans le quartier de Boy-Rabe, où se trouve l'ethnie gbaya de François Bozizé, les anciens soldats des FACA. Ils en profitent pour dépouiller les habitants de leurs maigres ressources (téléphones portables,

matelas et ventilateurs), ils emmènent leurs prisonniers au camp de Roux pour les torturer et leur soutirer des renseignements, puis ils les égorgent dans la colline aux Panthères, appelée « l'abattoir des Séléka ³⁴ ».

Les protestants de Bangui évoquent également des « scènes de pillage à grande échelle ». C'est ainsi qu'un des responsables de l'Église réformée du Christ Roi à Bangui raconte qu'« après avoir été agressé trois fois par des membres de la Séléka. Il a été mis en joue plusieurs fois par des hommes armés qui ont tiré sur lui, pour le terroriser. Il a dû donner l'argent dont disposait la mission de traduction biblique [...]. Ses agresseurs ont également volé voitures et motos, ordinateurs et ampoules électriques, et ont menacé de violer ses deux filles ». Il se réfugie en France en août 2013³⁵.

Les groupes armés peu disciplinés de la Séléka (20 000 rebelles) mettent en coupe réglée les différentes régions, tandis que le Nord est mis sous tutelle tchadienne. Lorsque le père missionnaire italien Aurelio Gazzera se fait voler une voiture par la Séléka, il se rend immédiatement auprès du consul tchadien à Bozoum : « Pourquoi ? Parce que presque tous les rebelles sont tchadiens, et il est la seule autorité... qu'ils écoutent... un tout petit peu. » Le consul tchadien convoque le rebelle qui ne parle que l'arabe³⁶. Le rebelle s'engage à lui rendre le véhicule contre une compensation financière ! Le prêtre en profite pour demander au consul tchadien l'autorisation d'ouvrir les écoles publiques de Bozoum et l'engagement qu'il garantira la sécurité de celles-ci. Le consul donne son accord et promet que la Séléka ne s'attaquera pas aux enseignants et aux locaux. Jamais l'État centrafricain n'apparaît ici comme négociateur, alors qu'il s'agit de sujets qui concernent ses missions régaliennes (le maintien de la sécurité) et la remise en ordre de l'administration (l'ouverture des écoles). Le père Aurelio Gazzera signale que les voitures volées sont chargées de rapines et franchissent quotidiennement la frontière tchadienne située à une centaine de kilomètres sans aucun contrôle. D'ailleurs, le préfet centrafricain et le chef de la Séléka montrent l'exemple puisqu'ils circulent eux aussi avec des véhicules volés³⁷.

En juillet 2013, alors que la situation sécuritaire se dégrade et que la Micopax s'avère incapable d'accomplir son mandat, l'Union

africaine prend le relais de la CÉÉAC en mettant en place la Misca (Mission internationale de soutien à la Centrafrique) composée des mêmes unités et fait porter les effectifs à 4 000 militaires. La présidente de la Commission de l'Union africaine est Nkosazana Dlamini-Zuma, une des épouses du président sud-africain et ancienne ministre des Affaires étrangères de l'Afrique du Sud, hostile au gouvernement de Michel Djotodia et à sa reconnaissance comme membre de l'Union africaine. Devant l'impuissance des forces de l'Union africaine à faire régner l'ordre et tandis que les rebelles continuent leurs pillages en toute impunité, on assiste à la naissance, en septembre 2013, d'un groupe de résistance, les anti-balakas, les anti-machettes ou les anti-balles AK (fusil automatique AK-47).

Les anti-balakas sont composés d'anciens militaires des FACA (seuls 10 % ont rejoint la Séléka), des partisans de l'ancien président François Bozizé, de délinquants, mais aussi des groupes d'autodéfense des quartiers chrétiens de Bangui ou des villages. Ces groupes armés, chrétiens ou animistes, sont renforcés par de jeunes désœuvrés, des adolescents illettrés, des orphelins déplacés de la province où leur famille a été tuée par la Séléka et qui veulent se venger. Les anti-balakas de province sont à l'origine d'anciens groupes d'autodéfense villageois mis en place en 2009. En l'absence de police, d'armée, de gendarmerie dans les provinces de Centrafrique, ces milices communales ou groupes d'archers se constituent dans toutes les communautés religieuses et sont chargées de traquer les coupeurs de routes.

En septembre 2013, dans la région de Bossangoa, fief de Bozizé, les premières milices anti-balakas entrent en action contre les postes isolés de la Séléka et les musulmans centrafricains, sédentaires ou éleveurs, dont certains « collaborent » avec la Séléka. La Séléka réplique par des attaques et des massacres en septembre et en octobre³⁸. À Bodora, au nord-est de Bossangoa, le village est attaqué par des anti-balakas. Un homme de 55 ans se cache dans les herbes hautes près de sa maison et assiste aux massacres : « Ils ont attrapé tous mes enfants. [...] Je les ai vus égorger mes enfants, l'un après l'autre, avec un couteau [...]. Après les 9 enfants, ils ont tué mes épouses, puis encore d'autres

personnes, des gens qu'ils avaient attrapés dans le quartier. » Il reconnaît parmi les anti-balakas des habitants du village voisin, dont un éleveur chrétien qui avait perdu ses bêtes confisquées par la Séléka et qui avait juré de se venger. Selon l'association des commerçants musulmans de Bossangoa, ce ne sont pas moins de 21 campements de bétail appartenant à des musulmans qui ont été attaqués et 5 000 têtes de bétail qui ont été volées. Lors de ces attaques, les hommes sont systématiquement tués. Une nomade mbororo (ethnie peule) assiste ainsi à l'égorgement de son mari et de sa fille de 3 ans confondue avec un garçon, ainsi que de deux enfants âgés de 3 et 14 ans³⁹.

Le mouvement armé se manifeste également par des attaques coordonnées à Bangui, le 5 décembre 2013, le jour de l'intervention militaire française. Rapidement, les anti-balakas s'organisent dans une grande partie du pays. Ils veulent se défendre, maintenir l'ordre ou se venger de voisins musulmans qui ont été soutenus par la Séléka, lorsqu'elle était au pouvoir. Ils s'attaquent aux musulmans, qu'ils soient hommes, femmes ou enfants. À Bangui, on distingue : le Front de la résistance, qui fédère sept groupes anti-balakas et réclame l'arrêt des combats depuis janvier 2013, localisé en partie dans le quartier sud-est de la ville ; et les Combattants pour la libération du peuple centrafricain, qui fédèrent trois groupes anti-balakas. Ils veulent continuer le combat et soutiennent le retour au pouvoir de François Bozizé. Ils s'appuient à Bangui sur les quartiers Boy-Rabe (nord-est), Boeing (sud-ouest) et PK 12 (entrée nord de la capitale)⁴⁰. Les effectifs des anti-balakas varient du simple au triple pour Bangui (12 000 à 35 000). En province, les chiffres varient de 50 000 à 70 000 combattants. Les armes sont souvent des machettes, des fusils bricolés, et des grenades chinoises achetées à 50 centimes sur le marché.

La Centrafrique est plongée dans une guerre civile ethnico-religieuse instrumentalisée à la fois par Michel Djotodia, chef d'État autoproclamé arrivé au pouvoir par un coup d'État, et par son adversaire François Bozizé, ancien putschiste qui s'est maintenu au pouvoir par des élections truquées. En septembre 2013, Michel Djotodia dissout le mouvement rebelle de la Séléka et renvoie un des chefs rebelles, un Soudanais. Mais la Séléka, appelée aussi

l'ex-Séléka, explose en plusieurs groupes armés que ne peuvent contrôler ni le président, ni les seigneurs de la guerre. Les anti-balakas sont divisés entre la tendance politique de François Bozizé et les groupes d'autodéfense. Les anti-balakas de François Bozizé sont très coordonnés et disposent d'armes automatiques cachées par les anciens militaires des FACA ; parmi eux, certains sont très autonomes et s'appuient sur les solidarités villageoises ou ethniques. À ces groupes se sont ajoutés des coupeurs de routes qui prennent l'appellation d'anti-balakas pour bloquer des routes et racketter ou attaquer en toute impunité les communautés musulmanes. Le missionnaire italien de Bozoum décrit bien la situation d'insécurité que vit la province en prenant l'exemple du personnel de l'hôpital de Bozoum. Celui-ci a été menacé successivement par « les Sélékas [lors de la prise de pouvoir, par des tirs dans l'enceinte de l'hôpital] d'abord, [par] des Peuls [éleveurs musulmans] et des musulmans [avec le vide du pouvoir] après, et maintenant [par] des anti-balakas [qui ont envahi l'hôpital et menacé la responsable]⁴¹ ». L'intervention des troupes françaises est délicate en raison de l'éclatement des différents groupes armés de la Séléka et des anti-balakas, ainsi que des règlements de comptes entre « collaborateurs » de la Séléka et « résistants » anti-balakas.

La question de la légalité onusienne des interventions françaises

Les interventions militaires françaises doivent se dérouler dans un cadre légal pour éviter que la France ne soit accusée d'ingérence ou de néocolonialisme. Si l'opération Serval au Mali s'est faite à la demande du président de transition, Diocounda Traoré, les critiques ont insisté sur le fait que cette intervention ne rentrait pas dans le cadre de l'ONU et ont reproché la référence à la lutte contre le terrorisme. Contrairement à la première opération au Mali qui s'est faite dans la précipitation, la deuxième intervention en Centrafrique a été longuement préparée dans le cadre d'une résolution de l'ONU.

La charte et les résolutions de l'ONU

Parmi les critiques récurrentes sur l'intervention français au Mali,

on trouve celle de l'illégitimité de l'intervention sur le plan du droit international. Bertrand Badie reprend cette thèse : « Malgré les dénégations, l'intervention n'est pas clairement couverte par un mandat du Conseil de sécurité : la résolution 2085 ouvre la voie à une intervention interafricaine dont elle charge la MISMA, spécialement créée à cet effet. Ni la France évidemment, ni le Tchad, principal acteur dans les combats menés au Nord-Mali, n'en font partie⁴². » Anne-Sophie Traversac, maître de conférences en droit international, et Stéphane Baudens, maître de conférences en histoire du droit et des idées politiques, ont une autre interprétation. La charte des Nations unies incite ses membres à « maintenir la paix et la sécurité internationale ». Si l'intervention française « ne constitue pas une action menée sous mandat onusien », les deux auteurs expliquent qu'un des articles de la résolution 2085 du 20 décembre 2012 demande aux États membres « un soutien » en ce qui concerne la formation des forces maliennes et le déploiement de la Misma pour l'aider à « reprendre les zones du nord de son territoire qui sont contrôlées par des groupes armés terroristes et extrémistes⁴³ ». L'article II.7 demande explicitement aux États membres de fournir aux forces maliennes « un soutien coordonné sous forme d'aide, de compétences spécialisées, de formation [...], et de renforcement des capacités [...] afin de rétablir l'autorité malienne sur la totalité du territoire national ». L'article II.11 demande « à la CÉDÉAO, [à] l'UA, [aux] pays voisins du Mali, [aux] autres pays de la région [donc le Tchad], [à] tous les partenaires bilatéraux intéressés [donc la France] et toutes les organisations internationales concernées de continuer d'apporter [leur] concours à l'établissement des plans et aux préparatifs de déploiement de la Misma ». L'article II.14 réitère la proposition d'appui coordonné des États membres à la Misma en demandant « tout type d'aide nécessaire pour réduire la menace posée par des organisations terroristes, y compris Aqmi, le Mujao et les groupes extrémistes⁴⁴ ». Affirmer, comme le fait Adda Bekkouche⁴⁵, que « l'État français a agi en dehors de la Misma [et qu']il est donc clair que la France n'a pas respecté les directives du Conseil de sécurité, et, de ce fait, n'a pas respecté la légalité internationale » est donc discutable, lorsqu'on analyse les articles cités. Adda Bekkouche cite l'article II.11 en

reprochant à la France de ne pas s'être concertée. Si le droit est important, il ne doit pas être déconnecté de son application sur le terrain. En raison de l'urgence de la situation sur le terrain, la France n'a pas eu le temps de se coordonner avec d'autres États de la région au moment de l'intervention, mais son action s'inscrit dans le cadre défini par la CÉDÉAO, comme l'affirme Jean-Paul Laborde, directeur exécutif du Comité contre le terrorisme des Nations unies, qui écrit : « L'opération Serval a été considérée comme nécessaire par la CÉDÉAO, notamment par ses déclarations du 11 novembre et 20 décembre 2012, et consacrée par la résolution 2085 du Conseil de sécurité des Nations unies⁴⁶. »

Si l'intervention française Serval s'inscrit dans les objectifs de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU et de la charte des Nations unies, la France a choisi d'intervenir dans le cadre de la légitime défense (art. 51 de la Charte des Nations unies), à la demande du président malien⁴⁷, en raison de la nécessité d'agir rapidement, plutôt que de passer par un mandat du Conseil de sécurité qui aurait nécessité des discussions et une coordination. Lorsque François Hollande déclare que l'intervention française « consiste à préparer le déploiement d'une force d'intervention africaine pour permettre au Mali de recouvrer son intégrité territoriale, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité⁴⁸ », il fait allusion implicitement aux trois articles cités de la résolution 2085. Anne-Sophie Traversac et Stéphane Baudens reconnaissent néanmoins que l'argument de la préparation du déploiement de la force d'intervention africaine est « une interprétation pour le moins extensive de la résolution ». Lorsque Bertrand Badie évoque les « réactions réservées » sur l'opération Serval du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, on est ici clairement dans la déformation de ses propos. En effet, le 27 janvier 2013, il affirme exactement l'inverse : « Je me félicite que l'armée malienne ait reçu rapidement l'assistance bilatérale souhaitée par le gouvernement⁴⁹. »

La lutte internationale contre le terrorisme

François Hollande met aussi en avant l'argument de la lutte contre le terrorisme. Pour Michel Galy, il s'agit d'une reprise de « la rhétorique de « la guerre au terrorisme » initiée par George W. Bush

après le 11 Septembre » et d'« une capitulation idéologique » qui ne permet pas de montrer la complexité des mouvements rebelles et d'envisager une solution pacifique à la crise⁵⁰. Les spécialistes en droit international Anne-Sophie Traversac et Stéphane Baudens replacent l'argument de la lutte contre le terrorisme dans le contexte de la réflexion juridique sur le terrorisme. Ils démontrent qu'il s'agit d'un concept récent apparu en 1992. L'ONU s'est dotée, en 1996, d'un Comité spécial sur le terrorisme. Même après les attentats du 11 septembre 2001, le terrorisme n'a pas reçu de « définition générale et juridiquement contraignante ». Cependant trois résolutions récentes, en 2011 et en 2012, ont indiqué que le terrorisme constitue « une des menaces les plus sérieuses contre la paix et la sécurité ». La résolution 2056 du 2 juillet 2012 sur la paix et la sécurité en Afrique a aussi rappelé aux États leurs obligations pour lutter contre le terrorisme⁵¹. Enfin, la résolution 2085 du 20 décembre 2012 évoque par deux fois dans son préambule les menaces « des réseaux terroristes » et demande que les groupes rebelles maliens rompent leurs relations avec les organisations terroristes (Aqmi et le groupe affilié du Mujao) (articles I.2, I.3). Le Conseil de sécurité demande aux États membres de fournir aux forces maliennes une aide pour « atténuer la menace que représentent les organisations terroristes et les groupes qui sont affiliés » (II.7). Une des missions de la Misma est d'« aider les autorités maliennes à reprendre les zones du nord [...] contrôlées par les groupes armés terroristes et extrémistes et à réduire la menace posée par les organisations terroristes, y compris Aqmi et le Mujao » (II.9.b). Cette demande est réitérée aux États membres, cette fois-ci pour soutenir la Misca (II.14). Contrairement à ce que l'on a pu lire, la rhétorique de la lutte contre le terrorisme n'est donc pas une adoption du vocabulaire néoconservateur par François Hollande, mais une manière d'intégrer l'opération Serval dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, comme le recommandent les résolutions du Conseil de sécurité concernant la paix et la sécurité en Afrique et au Mali en 2012.

Le débat sur la légalité de l'intervention française est né de l'ambiguïté des déclarations de François Hollande, qui affirmait, lors d'une déclaration le 9 janvier 2013 : « La France intervient *toujours*

[je souligne] au nom de la légalité internationale, *sur mandat des Nations-Unies* [je souligne] » ou de celles de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères évoquant « la légitimité de l'article 51 ». Selon *Le Monde*, « les juristes du Quai d'Orsay ont dû recadrer le langage en conseillant vivement de parler de "légalité internationale"⁵² ». Enfin, pour clore le débat sur la légalité de l'intervention française au Mali, la résolution 2100 adoptée le 25 avril 2013 à l'unanimité par le Conseil de sécurité « salue la célérité avec laquelle les forces françaises sont intervenues, à la demande des autorités de transition maliennes, pour arrêter l'offensive de groupes armés terroristes et extrémistes dans le sud du Mali⁵³ ».

Si la polémique sur la légalité de l'intervention française au Mali a été importante, l'intervention en Centrafrique n'a suscité, en revanche, aucun commentaire. En effet, la résolution 2127 du 5 décembre 2013 du Conseil de sécurité autorise explicitement dans son article 50 « les forces française en République centrafricaine à prendre toute mesures nécessaires temporairement et dans la limite de leurs capacités [...] pour appuyer la Misca dans l'exécution de son mandat ». Les résolutions 2134 du 28 janvier 2014 et 2149 du 10 avril 2014 remercient d'ailleurs la Misca, les pays ayant fourni des contingents et la France pour avoir protégé les civils et tenté de stabiliser la situation. Elle demande à la France de continuer à appuyer la Minusca (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies en Centrafrique), qui remplace, en septembre 2014, les forces de l'Union africaine.

Les combats de l'armée française pour la stabilisation, des sables du Sahara aux rives de l'Oubangui

Après le retrait de l'armée française d'Afghanistan et face aux perspectives de restrictions budgétaires et de dissolution de régiments, les militaires français ont dû, pour échapper aux coupes budgétaires, montrer leur savoir-faire et leurs capacités d'action. Les parachutistes, après avoir sauté il y a trente-cinq ans sur Kolwezi, comme le général Puga, sautent à présent sur Tombouctou. La Légion étrangère, les forces spéciales, les régiments d'hélicoptères, les cavaliers (les blindés) et le génie ont l'occasion de montrer leur

savoir-faire afin de sauvegarder leurs crédits, leurs matériels, et leurs régiments. Cette dimension politico-militaire franco-française ne doit pas, non plus, échapper à notre analyse.

Mali : de la guerre éclair à la guerre de position avec le soutien de nos alliés tchadiens

Suite à l'expérience de la guerre asymétrique d'Afghanistan, l'état-major comprend qu'il ne faut pas s'enterrer ou se fortifier dans des bases opérationnelles mais s'adapter au rythme de la guérilla djihadiste. L'armée française doit donc se lancer dans une guerre éclair, imposer le rythme des offensives et ne pas laisser l'adversaire prendre l'initiative. Quatre mille soldats sont projetés, soutenus par un appui aérien constant (Rafale, Tigre, Gazelle). La stratégie ressemble à celle de la marine qui consiste à circuler rapidement dans de grands espaces. Une fois l'ennemi repéré, il est immédiatement accroché et détruit. Il est indispensable de s'emparer des aéroports, véritables îles au milieu de cet océan de sable et de massifs karstiques, qui doivent être des points d'appui pour poursuivre la conquête. C'est une « guerre de course » qui est menée au Sahel et au Sahara, dans laquelle les capitaines ont toute latitude pour prendre des initiatives destinées à éliminer l'ennemi.

L'armée française a été d'autant plus rapide au Mali qu'elle disposait de forces prépositionnées : les forces françaises au Sénégal ont fourni un état-major dirigé par le général Grégoire de Saint-Quentin qui commande l'opération Serval. Les dispositifs Épervier au Tchad, Licorne en Côte d'Ivoire, les forces françaises au Gabon ont fourni une partie des troupes. Les 250 hommes des forces spéciales sont mis en alerte au Burkina Faso. Les premières unités envoyées étaient donc déjà acclimatées aux conditions locales pour pouvoir intervenir de manière efficace⁵⁴. Le commandant de la Force interarmées Serval, le général Grégoire de Saint-Quentin le reconnaît : « Sans nos forces prépositionnées, nous n'aurions pas pu stopper aussi vite l'offensive adverse [...], Sans les points d'appuis disséminés en Afrique de l'Ouest, nous n'aurions pas été en mesure de projeter aussi rapidement depuis la France une force interarmées de 4 000 hommes⁵⁵. »

La tactique des rebelles a été identifiée par l'état-major ; elle se

décline, selon le général Tramond⁵⁶, sous trois formes. Tout d'abord, « le rezzou » qui se manifeste par une attaque brutale et un long raid en pick-up. Face à cette tactique, la France réplique par sa supériorité technologique qui se manifeste par la surveillance au moyen des satellites militaires et par l'observation aérienne avec les avions de surveillance Atlantique 2 et les drones Harfang. Les mouvements de l'adversaire sont identifiés et perdent ainsi leur effet de surprise. Grâce aux hélicoptères Tigre et Gazelle et aux avions de chasse, l'armée française surclasse en puissance et en rapidité d'attaque les moyens des rebelles. Sur le plan terrestre, les troupes françaises sont acheminées rapidement par 300 véhicules blindés à roues. « Stoppées dans leur élan [...] par la fulgurante réaction française, les colonnes des groupes djihadistes ont été surprises à découvert, perdant d'emblée l'initiative et ne parvenant jamais à retrouver leur équilibre. » Les pick-up sont obligés de se disperser pour éviter d'être détruits. Ils se réfugient dans des villages, sous les arbres et dans les cours des maisons et tentent ainsi d'échapper aux frappes aériennes. Les écoles ou les maisons dont les propriétaires ont été chassés servent de dortoir. Les djihadistes d'Aqmi, du Mujao, d'Ansar Eddine se dérobent, ils quittent les villes de la boucle du Niger comme Goundam, Tombouctou, Bourem et Gao. Les djihadistes se rasent la barbe pour se dissimuler au sein de la population et cachent leurs armes. En reprenant rapidement les villes, il s'agit pour l'armée française de « les isoler de la population [...], susciter des ralliements, couper les groupes armés de leur vivier de recrutement de jeunes recrues, d'argent et de renseignement ».

La deuxième tactique utilisée par les djihadistes est celle du harcèlement. À Gao et à Tombouctou, les islamistes du Mujao se fondent dans la population, se cachent dans des îles du fleuve Niger et dans des forêts. Le Mujao s'accroche à Gao en multipliant les attaques à la roquette, les poses de mines, les infiltrations, les attentats suicides « par des adolescents ou des enfants sous l'emprise de stupéfiants⁵⁷ »... C'est ainsi que, le 21 février 2013, le 92^e régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand est appelé en renfort pour appuyer l'armée malienne confrontée à « une vingtaine de combattants déterminés et mobiles, fanatisés au point d'être équipés

pour la plupart de ceintures d'explosifs pour se faire sauter le cas échéant ». Par un pur hasard, ce régiment avait suivi, quatre mois auparavant, un entraînement au combat en zone urbaine, ce qui a beaucoup compté dans son efficacité⁵⁸. Identifiés ou détectés, les auteurs des infiltrations ou des attentats suicides sont neutralisés avant d'avoir pu sévir ou sont encerclés et mis hors d'état de nuire. Renseignées par la population ayant eu à subir les exactions des groupes armés, les forces maliennes, françaises et tchadiennes détectent les caches ou les réserves de munition et procèdent à l'arrestation des suspects.

Les djihadistes laissent parfois des mines et retournent dans leurs bases arrière dans l'Adrar des Ifoghas, dans les villes de Kidal et de Tessalit. En moins de trente heures, un raid de blindés français parcourt 500 kilomètres, hors des pistes balisées, souvent de nuit, pour s'emparer de Tessalit et de son aéroport⁵⁹. Les djihadistes se réfugient alors à la frontière algérienne ou fuient à l'est en passant par Ménaka pour rejoindre la frontière nigérienne, puis la Libye.

La troisième tactique utilisée par les djihadistes est « la défense d'infanterie classique » ou la guerre de position dans la vallée d'Amettetaï, large de 10 kilomètres et longue de 20. Les djihadistes établissent des « points d'appuis successifs avec plans de feux et engins explosifs improvisés au nord pour protéger leur zone refuge de l'Adrar des Ifoghas⁶⁰ ». Les téléphones satellitaires des chefs sont écoutés, repérés et les cibles sont « traitées ». C'est ainsi qu'Abou Zeid, un des chefs d'Aqmi, est repéré et tué par une frappe aérienne en février 2013. Les réserves de munitions, les dépôts d'essence, les armureries, les fabriques de bombes artisanales ou de vestes explosives, les camps d'entraînement, les quartiers généraux des groupes rebelles sont détruits systématiquement par les frappes aériennes.

Les unités françaises utilisent le conflit entre les islamistes et nationalistes touaregs pour négocier leur installation dans la ville de Kidal, fief du MNLA. Battus entre avril et juillet 2012 par les islamistes mieux armés, ils avaient dû se replier sur leur fief. Les 500 à 600 djihadistes d'Aqmi et d'Ansar Eddine retranchés dans la vallée d'Amettetaï, qualifiée de « donjon d'Aqmi » par le général Barrera⁶¹, sont encerclés par les Tchadiens et les Français. En bouclant la

vallée, les Tchadiens tombent dans une embuscade, mais contre-attaquent immédiatement : ils auront 23 tués et une soixantaine de blessés. Les soldats français progressent par les hauteurs, comme en Afghanistan, et dès qu'ils repèrent des zones de résistance, ils les fixent par des tirs au sol. Mais les combattants fanatisés, parfois drogués, affichent une résistance acharnée. Certains, acculés, se suicident⁶². Les hélicoptères, les avions ou l'artillerie traitent les objectifs : 130 djihadistes sont tués. Les ratissages permettent de découvrir des véhicules dans des tranchées creusées au bulldozer. Vingt-deux tonnes de munitions sont détruites dans des grottes ou des anfractuosités⁶³. Des ateliers de confection de mines sont découverts. Des passeports et des cartes d'identité permettent d'identifier l'état-civil et la nationalité des djihadistes. Les otages aux mains des djihadistes sont rapidement exfiltrés par leurs geôliers. Ceux qui ont été libérés racontent qu'ils ont été dispersés ; un otage se souvient qu'ils avaient une vallée d'avance sur la progression des militaires français, tandis qu'un autre raconte qu'ils ont été dépassés sans avoir été détectés par l'armée française.

Les forces françaises, en choisissant la mobilité dans des bases temporaires et en refusant de se laisser enfermer dans des forts, les FOB (Forward operating bases), comme en Afghanistan, ont empêché l'ennemi de se reprendre et, surtout, de prendre à nouveau l'initiative. Le soir, les unités mettent les véhicules en cercle pour protéger leur campement d'éventuelles charges de pick-up, une sorte de Far South. Lorsque les unités doivent stationner plus longtemps, des bulldozers construisent des tranchées pour briser tout assaut à bord de pick-up⁶⁴. Les soldats français changent leurs méthodes de combat au gré des menaces, en menant des « opérations aéroportées, de posés d'assaut [atterrissage d'un Transall avec embarquement ou débarquement rapide de l'unité], de saisies de points clés, de raids blindés offensifs, d'actions ciblées », en jouant sur « la complémentarité entre forces terrestres conventionnelles, forces spéciales et forces aériennes », tout en laissant une grande capacité d'initiative aux officiers sur le terrain⁶⁵. Cette première phase de l'opération Serval a été un succès incontestable.

Depuis janvier 2014, la phase militaire française est passée dans

une période de contre-terrorisme. Il s'agit d'empêcher les groupes djihadistes de se reformer. Installées à Tessalit (Nord-Mali) et dans les pays voisins du Niger (Niamey, Madama) et du Tchad (N'Djamena, Zouar, Abéché), les forces françaises, appuyées par les drones américains et français et les avions d'observation, surveillent les mouvements suspects au nord du Mali et sécurisent la région frontalière avec l'Algérie en coordination avec l'armée algérienne⁶⁶. Lorsque des groupes suspects sont repérés, l'aviation, les hélicoptères Tigre et les forces spéciales interviennent. Cette stratégie a permis, selon le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, de « neutraliser une quarantaine de djihadistes dans le nord du Mali⁶⁷ ». Parmi les islamistes tués en mars 2014, on trouve le bras droit du chef d'Aqmi Mokhtar Belmokhtar, Omar Ould Hamaha, chef d'une *katiba* Ansar Al Charia, dissidente du Mujao. Le même mois, Abou Dardar, un des chefs du Mujao de la région de Ménaka, se rend, ce qui démontre que les djihadistes ont de plus en plus de difficulté à se fondre au sein de la population et à échapper à la surveillance française.

Centrafrique : de l'interposition au désarmement avec des alliés tchadiens bien encombrants

Le chaos généralisé en Centrafrique fait réagir le Conseil de sécurité de l'ONU qui donne à la France un mandat de se déployer. Cette intervention française est d'ailleurs réclamée par le Premier ministre centrafricain Nicolas Tiangaye, conscient de l'urgence de la situation. Le 5 décembre 2013, François Hollande décide le déploiement de la force Sangaris⁶⁸. Le contingent français doit être composé à l'origine de 1 600 hommes qui ont pour mission de s'interposer entre les rebelles musulmans de la Séléka et les milices chrétiennes et animistes anti-balakas, de protéger la population civile victime d'exactions (plus de mille morts dans les affrontements interethniques et religieux), de permettre le déploiement des ONG et d'appuyer les forces de l'UA, la Misca. Six cent cinquante militaires français sont déjà présents sur place pour sécuriser l'aéroport et les représentations diplomatiques de la capitale Bangui dans le cadre de l'opération Boali. Le reste des effectifs français est acheminé à partir du Gabon et du Cameroun.

Mais les unités de l'opération Sangaris se heurtent à plusieurs problèmes. Selon le pasteur Nicolas Guerekoyame-Gbangou, président de l'Alliance évangélique de Centrafrique, les hommes politiques n'ont pas toujours soutenu cette force, tandis que des groupes armés ont refusé d'être désarmés⁶⁹. Les militaires français doivent tout d'abord vérifier le cantonnement de la Séléka dans ses casernes et désarmer les groupes armés qui circulent, qu'ils soient de la Séléka ou des groupes anti-balakas. Certains groupes obéissent, d'autres ne sont pas au courant du désarmement et refusent d'obtempérer. C'est en désarmant ces forces que deux militaires français sont tués, en décembre 2013, à Bangui. Le 28 janvier 2014, deux sections d'une compagnie du 1^{er} RHP (régiment de hussards parachutistes), une soixantaine de militaires, sont confrontées, au PK 12, à l'entrée nord de Bangui, à des hommes armés qui refusent de déposer les armes. Prise à partie, la compagnie réplique et engage des fouilles des maisons, où elle trouve de nombreuses armes⁷⁰.

Les troupes françaises tentent de faire baisser les tensions entre les communautés. Ces tensions sont très importantes entre les quartiers chrétiens (Boy-Rabe, Boeing) et les quartiers musulmans (quartier commerçant PK 5, sortie nord de la ville à PK 12). En effet, les musulmans sont tous assimilés à des soutiens ou à des collaborateurs actifs de la Séléka, ce qui est parfois vrai. Le père Aurelio Gazzera explique que les Peuls musulmans de Bozoum ont fait l'erreur de s'allier à la Séléka : « J'ai tenté de les prévenir qu'ils allaient se trouver un jour dans une position intenable [...] Ils ne m'ont pas écouté⁷¹. » La Séléka, composée de musulmans arabophones, s'est appuyée à Bangui et en province sur les commerçants et les éleveurs musulmans (Peuls ou Mbororos). À Bong, près de Bouar, en septembre 2013, le prêtre écrit : « Ce qui est inquiétant, c'est l'écart qui s'est développé entre la communauté musulmane et les autres : pas une maison musulmane n'a été brûlée ou pillée... En outre, certains jeunes musulmans du village ont indiqué aux rebelles [de la Séléka] les maisons de l'un ou l'autre, le dispensaire, l'hôpital⁷²... » Ces derniers sont désormais les boucs émissaires de la population. On assiste à Bangui à des lynchages, à

des attaques de lieux de culte ou de camps de déplacés (une quarantaine à Bangui), à des barrages improvisés par des foules incontrôlées, ou manipulées, qui veulent prendre leur revanche après les terribles exactions de la Séléka lorsque celle-ci était au pouvoir. Les représentants des religions catholique, protestante et musulmane sont impuissants à rétablir le calme. Quatre cent mille déplacés s'installent aux abords immédiats des pistes de l'aéroport, où ils espèrent recevoir une protection militaire et une aide humanitaire.

François Hollande avait affirmé lors du lancement de l'opération Sangaris que le président putschiste de Centrafrique, Michel Djotodia, ne pouvait demeurer en place car il n'avait rien fait pour arrêter les exactions de la Séléka, le groupe rebelle qui l'avait porté au pouvoir. Le 1^{er} janvier 2014, Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, demande sa destitution au président tchadien, Idriss Déby, qui lui aurait répliqué : « Écoute, va parler avec les amis à Brazzaville et à Libreville et reviens me voir », c'est-à-dire qu'il lui conseille de consulter les présidents du Congo-Brazzaville, Denis Sassou Nguesso, et du Gabon, Ali Bongo⁷³. Jean-Yves Le Drian a donc demandé aux deux chefs d'État la destitution du président centrafricain et ceux-ci ont donné leur accord. Michel Djotodia a été convoqué au Tchad et destitué par Idriss Déby ! Jean-Yves Le Drian le reconnaît : « ce sont eux [les trois chefs d'État] qui ont œuvré⁷⁴ », ce qui ne veut pas dire qu'il n'avait pas demandé lui-même sa déchéance, dans la droite ligne de ce qu'avait réclamé François Hollande lors de l'intervention de la force Sangaris... Les trois chefs d'État africains et la France étaient d'accord sur le fait que la Séléka dirigée depuis dix mois par Michel Djotodia était dans l'incapacité de diriger le pays et de rétablir la paix.

À la suite à la démission de Michel Djotodia, les forces de la Séléka, qui ne veulent pas rejoindre les nouvelles forces armées centrafricaines, reçoivent l'ordre d'évacuer Bangui. Les unités de la Séléka se replient en pillant et en détruisant les villages au fur et à mesure de leur progression à l'est, au nord ou au nord-ouest. Du 8 au 9 janvier 2014, 1 300 maisons ont été brûlées dans la région de Bozoum par les unités de la Séléka commandées par le général Adoum Rakis, « presque toutes les chapelles ont reçu des coups de

feu », comme l'explique le père Aurelio Gazzera. L'hôpital de Ngaoundaye est pillé de ses médicaments et du matériel, les deux véhicules sont volés et le personnel est menacé par la Séléka. La Misca, pourtant présente dans la région de Bozoum, ne l'a pas escortée, en conséquence, il y a eu « des pillages, des incendies, les assassinats et des viols ». Dans le village de Nzakoun, 22 personnes, dont 14 femmes, sont tuées. Le petit poste de santé est détruit par une roquette. À Bocaranga, les combattants de la Séléka tirent sur le couvent et y volent « véhicules, argent, ordinateurs, téléphones, appareil photos ». Le départ violent de la Séléka et la fin de l'occupation d'une année de cette armée de pilliers réveille le désir de revanche et le sentiment de haine des chrétiens contre les musulmans. La population chrétienne et les anti-balakas n'hésitent pas à en profiter pour s'attaquer aux maisons et aux magasins des musulmans pour se venger des exactions passées, comme à Bocaranga (frontière du Cameroun et du Tchad) et à Bossembélé (nord de Bangui). Les anti-balakas mettent en place des *checkpoints* en province : à 150 kilomètres autour de Bangui, ce ne sont pas moins d'une douzaine de barrages anti-balakas que l'on doit franchir, alors que cette route est stratégique pour le ravitaillement venant du Cameroun et l'évacuation des musulmans escortés pour rejoindre le Tchad⁷⁵.

Pour remplacer Michel Djotodia, Catherine Samba-Panza, maire de Bangui, a été élue présidente par intérim par le Parlement en réussissant à balayer les candidatures des fils d'Ange-Félix Patassé (ancien président de 1993 à 2003) ou du général Kolingba (ancien dirigeant de 1981 à 1993). Après l'euphorie de cette élection, de nombreuses interrogations sont apparues. Il s'est avéré que la nouvelle présidente n'était pas la candidate de la France, du Tchad ou du Congo-Brazzaville⁷⁶, des États qui comptent dans la politique menée en Centrafrique. L'Union africaine et les pays de la région de la CEEAC ont bien spécifié qu'aucun membre du gouvernement de transition n'a le droit de se présenter à l'élection de novembre 2015. Les hommes politiques influents ont donc volontairement refusé de participer à ce gouvernement composé uniquement de technocrates. Le gouvernement centrafricain composé de 34 ministres est pléthorique pour un État en faillite sans administration ou comportant

une bonne part de fonctionnaires fictifs ou en fuite à l'étranger. Ses ministres représentent surtout l'ethnie des peuples du fleuve (Ngbakas et Nbandis)⁷⁷, minoritaire dans le pays, ou des anciens ministres de la Séléka décrédibilisés. Alors que Catherine Samba-Panza prône la réconciliation, elle n'a pas pu empêcher le lynchage d'un membre supposé de la Séléka par des membres des forces armées centrafricaines, ni le départ des musulmans de Bangui sous la pression des chrétiens. La communauté internationale méfiante refuse d'armer les forces armées centrafricaines ou la gendarmerie, de peur que ces armes soient mal utilisées. Le désarmement et la réintégration des groupes armés ne se sont pas réalisés. Au lieu de circuler dans la capitale ou en province pour expliquer sa politique, Catherine Samba-Panza a choisi de voyager dans les pays de la région pour obtenir une aide financière (Congo-Brazzaville, Angola) ou en Europe (la France, Bruxelles). On a reproché à Catherine Samba-Panza de ne pas avoir mis en place d'actions concrètes pour montrer sa volonté politique, mais faut-il attribuer cet échec à l'absence d'une feuille de route ou de moyens financiers ? N'ayant plus aucun service douanier ou fiscal pour trouver des ressources dans un pays ravagé, Catherine Samba-Panza se doit d'aller quémander de l'aide auprès de ses partenaires régionaux ou internationaux⁷⁸. Cette absence d'État et de moyens financiers autonomes ne permet pas à la force Sangaris de s'appuyer sur la police, la gendarmerie, la justice et une infrastructure pénitentiaire pour maintenir efficacement l'ordre. À Bangui, l'évacuation d'une grande partie des musulmans sous la protection du Tchad ou de la Misca semble avoir apaisé la situation, mais cette évacuation est le symbole de l'échec des forces françaises et internationales à faire cohabiter les deux communautés religieuses.

En province, jamais les soldats d'une nouvelle armée centrafricaine ne voudront s'y déployer dans les villes tant qu'il n'existera pas une banque où retirer leur solde en liquide une fois versée sur leur compte, car ils ne font aucune confiance au système bancaire. Ils veulent également un lycée pour y scolariser leurs enfants, un travail pour leur épouse – souvent fonctionnaire – et l'assurance de pouvoir revenir rapidement dans la capitale pour obtenir de l'avancement. En l'absence de ces facteurs, ils

n'hésiteront pas à se mutiner, comme dans le passé, ce qui a nécessité la mise en place d'unités en mission temporaire en province avec des frais de mission très élevés. Le retour de l'ordre en province passe donc par la remise en place des services publics. Mais dans une période où les moyens financiers sont limités, les autorités politiques centrafricaines doivent choisir entre investir dans le développement local à la rentabilité immédiate ou dans la remise en place d'une armée, souvent facteur d'instabilité politique⁷⁹.

Alors qu'au Mali les Tchadiens avaient été des alliés de la France, en Centrafrique, ils se sont avérés être une force partiale. La présence des Tchadiens au sein de la Misca est une des sources d'instabilité. Selon le pasteur protestant déjà cité : « Les Tchadiens n'ont jamais eu un comportement neutre. Ils se comportent en Centrafrique comme en territoire conquis ! Les Tchadiens prennent fait et cause pour la Séléka et les ressortissants tchadiens habitant en Centrafrique. C'est pourquoi la plate-forme des responsables religieux [qui comprend un musulman] a demandé le retrait des soldats tchadiens de ce pays⁸⁰. » De nombreux incidents ont éclaté à Bangui entre les Tchadiens de la Misca et la population ou d'autres soldats de la Misca qui avaient arrêté des Tchadiens membres de la Séléka, les Tchadiens de la Misca n'hésitant pas à utiliser la force pour libérer les mercenaires de la Séléka. En province, au nord-ouest du pays, entre Bocaranga et Bozoum, des Peuls en transhumance avec leurs troupeaux sont attaqués par des anti-balakas aidés de la population : les troupeaux sont tués pour être mangés ou sont volés, mais le prêtre italien Aurelio Gazzera précise que « la plupart des troupeaux appartiennent à des notables du Tchad ». La population chrétienne s'attaque donc à la fois à des adversaires politiques qui ont dominé la région lorsque la Séléka était au pouvoir, mais également à la puissance et à la richesse des Tchadiens qui utilisent traditionnellement la région comme zone de pâturage. Dans la même région, Tatale, un village de 650 Peuls a été menacé par les anti-balakas qui ont tué une femme enceinte et blessé deux autres personnes. Le village a fui⁸¹.

Contrairement à leurs premières déclarations qui affirmaient que les 1 600 soldats de l'opération Sangaris seraient suffisants pour maintenir l'ordre, les autorités françaises ont reconnu qu'elles

avaient sous-estimé le degré de haine entre les communautés. Un renfort de 400 militaires a donc été prévu pour renforcer les effectifs de Sangaris afin de mieux contrôler la capitale et de permettre le déploiement en province de l'armée française. L'ONU a promis de son côté de déployer 6 000 Casques bleus, en septembre 2014, pour remplacer les militaires de l'Union africaine. Pour mieux contrôler la province, des drones vont être déployés par l'ONU.

L'art français de la guerre en Afrique à l'aune des restrictions budgétaires

Le budget de la Défense a été, sous les présidences de Nicolas Sarkozy et de François Hollande, la variable d'ajustement des politiques des économies budgétaires des gouvernements – en procédant à des dissolutions de régiment, en repoussant des programmes d'armement et d'équipement en moyens de renseignement et en matériel militaire. Dans le même temps, sous la présidence de Nicolas Sarkozy (2007-2012), la France s'est retrouvée engagée dans des opérations plus difficiles, comme l'opération Licorne en Côte d'Ivoire (soutien militaire à la prise du pouvoir du nouveau président élu, Alassane Ouattara, en 2011), la guerre en Libye (bombardement de la Libye et soutien militaire à la chute de Mouammar Kadhafi en 2011) et une intensification de l'engagement militaire français dans la guerre en Afghanistan (2007-2012). Le début de la présidence de François Hollande s'est caractérisé par le coûteux désengagement en Afghanistan et les deux interventions au Mali et en Centrafrique (2013-2014). Pour accomplir des missions de plus en plus ambitieuses et risquées, la Défense a du mal à suivre : elle ne dispose plus toujours des moyens financiers, humains et techniques pour intervenir en toute efficacité. Les opérations Serval au Mali et Sangaris en Centrafrique ont nécessité parfois de faire appel aux moyens de transport et de renseignement des États-Unis et de certains pays européens, mais également au soutien des unités de l'Union européenne dans la période de rétablissement de la paix.

Au Mali, l'intervention française, malgré son succès, a fait apparaître que le matériel est déficient ou absent. Les moyens de surveillance mis en place par les cinq avions de surveillance

Atlantique 2 ou par les deux drones Harfang (Male) sont insuffisants pour couvrir les besoins, et les Américains ont été sollicités pour déployer leurs drones à Niamey⁸².

La France est toujours en attente de l'avion militaire européen de transport A 400 M et doit demander aux Américains et aux Canadiens des avions de transport (C-17). C'est grâce aux 120 vols des avions américains et aux 79 vols des avions canadiens effectués entre Istres et Bamako que l'armée française a réussi à acheminer aussi vite les 19 000 tonnes de matériels. Six pays de l'UE ont également fourni une aide en transport aérien. Il a fallu aussi louer à des sociétés civiles de l'ex-URSS des avions militaires de transport Antonov et des Iliouchine. Le rapport parlementaire de la Commission de la Défense reconnaît que « 95 % des acheminements stratégiques [matériel militaire] ont été effectués par des moyens étrangers ». Les moyens aériens en ravitaillement en vol sont également insuffisants pour les Rafale car les tankers C 135 français qui ont « quarante-neuf ans de service » ne sont plus fiables ni assez nombreux. Heureusement, comme pendant la guerre de la Libye, les Américains ont prêté des Boeing KC 135 pour le ravitaillement en vol, deux fois par jour en moyenne, des avions de chasse français. Les hélicoptères Gazelle, contrairement aux hélicoptères Tigre, se sont révélés vulnérables dans ce type de conflit, comme le montre la perte de deux d'entre eux. Les moyens de transmission se sont révélés aussi insuffisants. Il a fallu faire appel au réseau satellitaire américain de la région⁸³.

Les médias se sont focalisés sur la mauvaise qualité des chaussures dans l'Adrar des Ifoghas pendant l'opération Serval au Mali. Lors de l'opération Sangaris, ils ont fait état de nombreux dysfonctionnements dans l'intendance. En Centrafrique, les 2 000 soldats se plaignent que le matériel soit vieux et inadapté. Les camions de transport de troupes sont dépourvus de blindage, les militaires français utilisent le système D en les équipant de sacs de sable ou de vieux gilets pare-balles sur les portières. Les véhicules blindés (VAB, véhicule de l'avant blindé) ont des démarreurs en mauvais état qu'il faut frapper avec des barres de fer pour les faire fonctionner et ils sont vulnérables aux tirs de fusils mitrailleurs. Les mécaniciens n'ont pas les pièces pour réparer les véhicules et

cannibalisent des véhicules pour en faire fonctionner un correctement. Ces problèmes de maintenance et de vulnérabilité du VAB avaient d'ailleurs été signalés par l'état-major⁸⁴ et par le rapport parlementaire sur l'opération Serval de juillet 2013. Le mauvais état des routes non goudronnées en Centrafrique aggrave l'état de délabrement des véhicules.

Les munitions sont limitées, ainsi que les médicaments. L'intendance ne suit pas : les tentes n'ont pas de système de climatisation ou de moustiquaires, ce qui pose problème dans un pays qui connaît le paludisme : 56 soldats français ont été touchés. Les douches sont réduites pour économiser l'eau. L'eau est limitée à un litre par personne. Le rapport parlementaire de l'opération Serval avait signalé que les nouvelles stations de traitement de l'eau mobiles et d'unités de conditionnement d'eau mobiles devraient équiper l'armée française en 2016 ! Les rations distribuées sont parfois périmées. Il est fort possible qu'une partie du matériel servant à équiper les militaires de l'opération Sangaris provienne de stocks anciens prépositionnés en Afrique destinés à être utilisés en cas d'intervention militaire française ou africaine. Mais le matériel fourni par l'armée française à ses militaires a toujours été considéré comme de mauvaise qualité. Les militaires se sont toujours approvisionnés à Décathlon ou au Vieux Campeur en chaussures de marche, de sport, en sacs à dos et en matériel divers⁸⁵.

Pour alléger le fardeau financier et humain des interventions en Afrique, la France a cherché à impliquer ses partenaires européens dans les deux conflits africains. L'Union européenne est déjà intervenue dans le passé avec les forces de l'Eufor en République démocratique du Congo (RDC) à la frontière du Rwanda en 2006, et au Tchad à la frontière du Darfour de 2007 à 2008. En décembre 2012, les ministres des Affaires étrangères de l'UE décident la création d'une unité européenne chargée d'entraîner les forces armées maliennes. L'EUTM-Mali (European Union Training Mission), composée de 560 militaires européens de 23 nationalités différentes, est chargée d'entraîner les unités maliennes au camp de Koulikoro pour leur permettre de sécuriser le nord du pays. Depuis janvier 2013, ce sont 2 900 soldats maliens qui ont été entraînés par l'EUTM, soit 25 % des effectifs de l'armée malienne. De janvier à

mars 2014, 700 Maliens ont été formés au tir, au contrôle de véhicule, à la lutte contre les engins explosifs improvisés et à la manœuvre au sein du 4^e bataillon Balanzan⁸⁶.

En janvier 2014, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont accepté le principe d'une intervention en Centrafrique autorisée par la résolution 2134 du Conseil de sécurité de l'ONU. L'Italie, l'Espagne et la Suède sont prêtes à déployer 40 à 90 hommes avec leurs véhicules. L'Allemagne et le Royaume-Uni s'engagent à financer le transport. L'Estonie, la Lettonie et la Pologne, probablement en remerciement du déploiement de Rafale français à leurs frontières au moment de la crise ukrainienne, ont accepté d'envoyer une section. La Géorgie, soutenue par la France au moment de la crise avec la Russie en 2008, n'est pas en reste, puisqu'elle envoie une compagnie. La mission de l'EUFOR RCA qui s'est déployée en avril 2014 comprend un effectif de 800 hommes (dont 450 Français) en juin 2014. L'EUFOR RCA doit sécuriser Bangui et son aéroport, permettant à la force Sangaris de se déployer davantage en province. Mais ces contributions de l'UE restent symboliques, les États de l'est de l'UE sont davantage préoccupés par les répercussions de la crise ukrainienne à leurs frontières que par la crise humanitaire en Centrafrique.

Si l'opération française Serval a été un succès pour reconquérir la boucle du Niger et reprendre le contrôle du Nord-Mali, l'opération Sangaris a été un succès mitigé pour s'interposer entre les communautés et désarmer les milices de la Séléka et des anti-balakas dans la capitale Bangui et en périphérie du pays, où subsistent des groupes armés très agressifs. Au Mali, les militaires doivent empêcher le retour des djihadistes dans leur fief du nord du pays ou du Mujao dans la région de Tombouctou et de Gao. De janvier à avril 2014, ce sont soixante-dix djihadistes qui ont été tués et cinq otages qui sont libérés en avril 2014, dont quatre travailleurs humanitaires membres du CICR⁸⁷. Le nord du Mali est toujours confronté au risque d'infiltration de groupes islamistes armés. Le statut politique du Nord-Mali reste flou sans que ne se profile de solution politique d'autonomie de la part de Bamako pour répondre aux revendications des Arabes et des Touaregs. Mille six cents militaires français restent déployés au nord du Mali pour lutter contre

les risques de déstabilisation djihadiste.

En Centrafrique, le désarmement des milices anti-balakas dans l'ouest et le sud du pays et des milices de la Séléka au nord et à l'est du pays n'est pas achevé et s'avère difficile à la fois pour les troupes françaises et pour les forces de la Misca. L'insécurité demeure et des groupes armés n'hésitent pas à s'attaquer aux ONG et à la force Sangaris. Les tensions persistent entre les communautés chrétiennes et musulmanes dans l'ensemble du pays. L'ONU et la Misca n'ont pas d'autre choix pour mettre fin aux affrontements intercommunautaires que de faire évacuer les musulmans des quartiers où ils sont assiégés. La cohabitation intercommunautaire paraît difficile et les risques de sécession de l'est du pays n'ont jamais été aussi importants.

Les interventions françaises décidées par la France ont propulsé François Hollande en chef de guerre. Alors que sa cote de popularité dans les sondages dégringolait à un niveau jamais atteint par un président en raison de sa politique économique et de ses réformes sociétales, dans le même temps, ses interventions en Afrique lui donnaient une véritable stature internationale. Ces interventions au Mali et en Centrafrique ont provoqué néanmoins bien des débats au sein de la classe politique française divisant autant la majorité que l'opposition.

2. Les réactions politiques françaises aux interventions militaires en Afrique

La prolongation des opérations Serval et Sangaris a été approuvée à l'Assemblée nationale et au Sénat par une très large majorité. Les abstentions n'ont jamais dépassé la quinzaine de parlementaires et les votes négatifs n'ont concerné que quatorze députés et trois sénateurs pour l'opération en Centrafrique. La gauche gouvernementale a été prudente en mettant en avant la légitimité de l'intervention sur le plan international et l'élimination du terrorisme au Sahel. Elle invoque le soutien aux autorités légitimes maliennes (assistance aux troupes maliennes et protection des institutions de la capitale) et elle affirme sa volonté de non-ingérence en préparant les troupes africaines à prendre le relais.

La tradition anticolonialiste de la gauche morale et radicale

La gauche morale et radicale de tradition anticolonialiste préfère parler pour le Mali d'un conflit global, conséquence de la mondialisation, et dénonce la rhétorique de la guerre contre le terrorisme et d'un risque de retour de la « Françafrique ».

Le spécialiste de l'Afrique Pierre Péan explique que le concept de « Françafrique » a été repris à l'ancien président ivoirien Félix Houphouët-Boigny et détourné en 1998 par François-Xavier Verschave, président de l'association Survie. La Françafrique a consisté pour ce dernier à dénoncer les méthodes de pression ou de collusion de la France avec des dictateurs en Afrique francophone pour préserver son influence. Ce concept a le principal inconvénient de passer sous silence les méthodes utilisées par les Anglo-Saxons ou les Chinois pour s'implanter en Afrique et d'accuser à tort ou sans preuve la France, comme par exemple d'avoir aidé les génocidaires du Rwanda⁸⁸. Si les méthodes dénoncées par François-Xavier Verschave peuvent être expliquées par le contexte de guerre froide, à une époque où les États-Unis et l'URSS tentent de s'implanter par tous les moyens sur le continent africain, elles ne sont plus appliquées à la fin des années quatre-vingt-dix. En effet, au sommet de La Baule en 1990, François Mitterrand change radicalement la

politique diplomatique de la France en Afrique en conditionnant l'aide publique au développement à la démocratisation : « En mars 1993, dix-sept pays francophones avaient adopté une nouvelle Constitution, instauré le multipartisme et procédé aux élections⁸⁹. » C'est ainsi que le général André Kolingba, en Centrafrique, arrivé au pouvoir à la faveur d'un coup d'État contre le président David Dacko en 1983, est contraint par la France d'organiser des élections libres qui permettent l'arrivée au pouvoir d'Ange-Félix Patassé en 1993⁹⁰. Au Mali, le président Moussa Traoré, arrivé au pouvoir par un coup d'État en 1968, refuse la démocratisation de son pays et réprime en 1991, pendant deux mois, les manifestations et le soulèvement de la population. Un de ses officiers, Amoudou Toumani Touré, l'arrête et met en place un Comité de transition qui organise des élections libres en 1992 – gagnées par Alpha Oumar Konaré⁹¹. Ce pays devient un modèle de démocratie et de libéralisme en Afrique francophone, au même titre que le Sénégal.

Cette gauche morale intéressée par l'Afrique est représentée par l'association Survie qui milite pour la démocratisation de la politique africaine de la France, contre le néocolonialisme français et pour davantage de solidarité internationale. Elle s'appuie sur un réseau de 1 700 militants français. Pour Survie, « la propagande massive déployée par l'armée française et le gouvernement français » a « exagéré » la menace pesant sur la capitale Bamako⁹². En utilisant de manière abusive le qualificatif de « terroristes » pour qualifier tous les groupes armés, les autorités françaises se rallient à une « rhétorique inquiétante, celle de George W. Bush sur la guerre préventive ; la guerre a été présentée comme un préalable à la résolution de la crise politique⁹³ ».

L'association Survie considère donc que l'intervention française au Mali est une manipulation, puisqu'il n'y avait pas réellement de menace sur Bamako. Selon elle, l'armée française voulait surtout protéger Sévaré, où se trouve un aéroport indispensable pour reconquérir la boucle du Niger et le Nord du Mali. L'association Survie cite les propos de Roland Marchal, spécialiste de l'Afrique, qui aurait affirmé qu'il était impossible que « 3 000 à 4 000 hommes [les rebelles], au grand maximum, [aient] pu prétendre occuper une

ville de 1,8 million d'habitants⁹⁴ ». Elle considère toute communication officielle sur l'opération Serval comme étant de la propagande et n'hésite plus à enlever le préfixe « néo » à l'expression de colonialisme pour décrire la politique de François Hollande. Même si les propos de Roland Marchal méritent attention, l'ouvrage de Survie « oublie » de mentionner la suite de l'intervention de Roland Marchal qui contredit sa thèse. En effet, il mentionne bien que « quelques dizaines de miliciens aguerris [...] lui auraient suffi pour asservir Tombouctou et Gao », et que le mouvement d'Ansar Eddine pouvait profiter de cette stratégie pour continuer plus au sud, d'autant plus que l'armée malienne était divisée entre bérets verts et bérets rouges, favorables ou hostiles aux putschistes. « Nul doute enfin que les stratèges djihadistes misaient sur l'effet dévastateur des rivalités claniques dans la capitale. » L'association Survie n'hésite donc pas à citer une phrase d'un chercheur en dehors de son contexte pour légitimer sa thèse.

Cette méthode consistant à isoler une phrase de son contexte est d'ailleurs reprise à propos d'une déclaration d'un proche de François Hollande rapportée par *Le Nouvel Observateur* : « Par les écoutes, nous savions qu'ils voulaient prendre Sévaré, une ville très importante, notamment à cause de son aéroport, dit un officiel. Mais nous n'avions pas d'éléments probants concernant Bamako⁹⁵. » Si on analyse les propos rapportés, il n'y aurait donc pas eu de menace sur Bamako. Néanmoins, l'ouvrage « oublie », une fois de plus, de signaler un extrait qui contredit sa thèse. Un officiel signale que les islamistes djihadistes ne voulaient pas s'emparer eux-mêmes du pouvoir sur l'ensemble du pays, mais le prendre « par procuration ». L'officiel justifie ses propos par le fait que « les 8, 9 et 10 janvier, les services de renseignement relèvent un fait troublant : les groupes terroristes, et en particulier Ansar Eddine, sont en contact permanent avec les leaders des manifestants qui, à Bamako, exigent depuis quelques jours le retrait du président Traoré ». La stratégie semblait la suivante : « Les premiers prenaient Sévaré tandis que les seconds dénonçaient l'incapacité du pouvoir en place à empêcher la chute d'une ville si importante. Résultat, le président par intérim chutait dans les quarante-huit heures⁹⁶. » Les putschistes auraient alors empêché le déploiement de la force africaine de la CÉDÉAO,

la Misma, et une intervention militaire française. Il y avait donc une alliance de fait entre les putschistes et les djihadistes. L'armée malienne n'ayant pas de capacités offensives, rien n'aurait empêché Ansar Eddine de continuer plus au sud et de profiter de son initiative pour recruter des partisans parmi la population la plus pauvre du Sud, travaillée, depuis plusieurs années, par les mouvements fondamentalistes.

L'ouvrage de Survie n'hésite pas à affirmer que les unités maliennes sont « les supplétifs⁹⁷ » des troupes françaises, qui font l'essentiel du travail. L'appui aux troupes maliennes ne serait en réalité qu'un remplacement des troupes maliennes par l'armée française. L'ouvrage de Survie oublie de mentionner que les meilleures unités maliennes, les mieux armées et les mieux entraînées (les bérets rouges et les bérets verts), sont utilisées par les partis politiques pour régler leurs comptes à Bamako et non pour combattre sur le front. L'armée malienne souffre d'un manque d'armes, de munitions, d'uniformes, de véhicules et d'entraînement. En effet, selon un document de l'armée américaine de 2009, les soldats maliens ne sont pas polyvalents : les conducteurs de véhicules ou les tireurs de mitrailleuse lourde ne sont pas remplaçables par les autres militaires qui n'ont pas cette formation. L'entraînement au tir est sommaire dans l'armée malienne : en un mois d'entraînement avec les forces spéciales américaines, les soldats maliens les plus âgés ont tiré davantage de munitions que dans toute leur carrière⁹⁸. Certains soldats maliens ne savent pas démonter leur arme, la nettoyer, ou tirent les yeux fermés⁹⁹. Cette incompétence est due au fait que les fonds d'équipement et d'entraînement militaire ont été détournés par les officiers supérieurs. En janvier 2013, l'armée française ne souhaitait pas remplacer l'armée malienne, mais elle y a été contrainte faute d'unités maliennes compétentes et de réserve de carburant pour arrêter l'offensive sur Konna et Sévaré et pour reprendre l'offensive dans le Nord.

Cette gauche morale critique le manque de transparence dans la prise de décision. Le Parlement est mis de côté et se retrouve devant le fait accompli. Bien entendu, il s'agit d'une tradition française, puisque le chef de l'État est le chef des armées, mais

certains rêvaient d'un « changement » avec l'arrivée au pouvoir de François Hollande qui se manifesterait par une plus grande implication du Parlement¹⁰⁰. Cette vision fait l'impasse sur le risque de fuite d'informations sensibles en direction de la presse par des parlementaires, ainsi que sur la difficulté d'une telle consultation qui demanderait du temps, alors que certaines opérations militaires réclament des prises de décision rapides et sans ambiguïté.

La gauche radicale représentée par le Front de gauche s'est abstenue, le 22 avril 2013, lors du vote de la prolongation de quatre mois de l'opération Serval par le Parlement. Elle ne s'est pas opposée à l'opération, mais a dénoncé la responsabilité de la France dans le déclenchement de la crise. La crise au Mali est, pour elle, politique avant d'être militaire et elle risque de durer plus longtemps que ne le pense François Hollande. Les accusations de guerre néocoloniale ont été brandies : la France n'intervient que pour défendre ses intérêts géopolitiques et économiques dans la région. Si la France intervient au Mali, ce serait pour sécuriser l'exploitation de l'uranium d'Arlit au Niger ; si elle intervient en Centrafrique, ce serait pour exploiter les mines d'uranium de Bakouma, explique François Delapierre, secrétaire national du Parti de Gauche¹⁰¹. Qu'importe qu'Areva n'exploite pas ce minerai stratégique à Bakouma en raison de la baisse des cours mondiaux, qu'importe si la sécurisation des abords de la mine d'Arlit serait plus aisée et moins coûteuse qu'une intervention militaire au Mali. Les faits démontent facilement cette vision idéologique : au Mali, les concessions de prospection du pétrole dans le bassin de Taoudeni ont été vendues à une filiale de la Sonatrec algérienne, à une entreprise italienne, ENI, et aux entreprises anglo-saxonnes, aucune entreprise française n'étant impliquée. La prospection de l'uranium au Nord-Mali a été concédée à une entreprise australienne¹⁰². Les mines d'or sont exploitées par des compagnies anglo-saxonnes et sud-africaines. Les relations commerciales du Mali avec la France sont dérisoires puisqu'il n'est que « le 84^e client et le 160^e fournisseur de la France¹⁰³ ». Cette analyse économiste de la domination économique ne fonctionne donc pas pour l'intervention au Mali ou en Centrafrique.

L'intervention en Centrafrique a, bien entendu, suscité la critique de Survie. Pour Fabrice Tarrit, président de l'association Survie depuis 2011, l'intervention en Centrafrique fait de la France « l'obligée de Déby en raison du soutien tchadien à l'opération Serval. La paix en Afrique ne doit pas se décider à l'Élysée avec des dictateurs¹⁰⁴ ». Cette position très idéaliste a été démentie par les faits puisque l'armée tchadienne s'est retirée de Centrafrique. Fabrice Tarrit est même obligé d'avouer qu'il a perdu beaucoup de son influence auprès des socialistes et des écologistes : « Ceux qui nous écoutaient hier disent aujourd'hui de nous que nous sommes caricaturaux. [...] C'est vrai que si nous avons perdu, c'est que nous n'avons plus l'oreille d'élus et de responsables qui sont passées aux manettes ». Il évoque ses relais d'influence qui ne le prennent plus au sérieux, comme Harlem Désir, ancien secrétaire national du PS, Pascal Canfin d'Europe Écologie Les Verts, ancien ministre délégué au Développement, ou Thomas Melonio, conseiller sur les questions africaines à l'Élysée¹⁰⁵. Lorsque les crises ont éclaté au Mali et en Centrafrique, les conseillers de François Hollande à l'Élysée ou au Quai d'Orsay n'avaient aucune stratégie à proposer pour aider ces pays africains, à part celle de mettre fin à la « Françafrique » et d'arrêter les interventions militaires. Cette vision idéaliste les condamnait à l'inaction. Le général Puga a été le seul à proposer un plan d'action cohérent à François Hollande¹⁰⁶. Il est vrai qu'il connaît parfaitement l'Afrique pour y avoir été en opération en ex-Zaïre, au Gabon, à Djibouti, en Centrafrique, au Congo-Brazzaville et au Tchad en tant qu'officier pendant vingt ans, puis comme responsable des opérations spéciales (2004-2007) et spécialiste du renseignement en commandant la Direction des renseignements militaires (2008-2010), et enfin comme chef d'état-major particulier de Nicolas Sarkozy, pour qui il a suivi les opérations françaises en Côte d'Ivoire et en Libye.

Si la gauche est en grande majorité unie derrière les interventions militaires de François Hollande en Afrique, les opposants sont peu nombreux et sont marginalisés au sein de l'appareil d'État et de la majorité présidentielle. Paradoxalement, la droite est beaucoup plus divisée sur cette question.

La droite interventionniste

Une partie du centre et de la droite défend l'intervention avec les arguments de la menace de l'islamisme et du terrorisme, ainsi que du risque de voir diminuer l'influence française en Afrique francophone. Cette position est défendue par les présidents des partis du centre et de la droite.

Au sein de l'UMP (Union pour un mouvement populaire), Jean-François Copé, alors secrétaire général du parti, soutient l'intervention, destinée à empêcher la constitution d'un « État narcoterroriste » et à lutter contre le terrorisme. Alain Juppé, ancien Premier ministre de Jacques Chirac (1995-1997) et maire de Bordeaux, voit dans l'opération Serval une opération contre le terrorisme. Pour lui, « l'Afrique est un partenaire essentiel et nous avons tout intérêt à y rester. Cela n'a rien à voir avec une attitude néocolonialiste¹⁰⁷ ». François Fillon, dans son blog, rappelle à l'opposition le principe de responsabilité face aux critiques : « Afghanistan, Côte d'Ivoire, Libye, je me souviens de l'attitude ambiguë et critique des socialistes lorsqu'ils étaient dans l'opposition. J'invite l'opposition d'aujourd'hui à ne pas adopter la même posture. La lutte contre le terrorisme et le soutien de nos soldats sur le terrain nécessitent d'appuyer sans réserve la politique de François Hollande dans l'intervention au Mali au nom de l'unité nationale¹⁰⁸. »

Hervé Morin, président du Nouveau Centre et ancien ministre de la Défense (2007-2010), estime que cette opération est destinée à lutter contre le terrorisme et qu'elle se fait dans un cadre légal, comme le prouve la demande des autorités maliennes. L'intervention française se fait dans un cadre international et dans un temps limité. Il ne s'agit pas d'une intervention coloniale, mais d'une intervention contre le terrorisme d'Al Qaida. Jean-Louis Borloo, alors président de l'UDI (Union des démocrates et des indépendants), préfère évoquer la nécessité de protéger la population malienne et les ressortissants français. François Bayrou, président du Modem, insiste sur la nécessité d'arrêter l'offensive djihadiste vers le Sud, évitant « la déstabilisation gravissime pour le Mali, pour ses autorités, pour ses habitants¹⁰⁹ ».

Ces déclarations ne doivent pas faire oublier que ces différentes personnalités se positionnent comme leaders de la direction du centre et de la droite pour la présidentielle de 2017. Il leur faut faire preuve de retenue et de modération pour démontrer leurs capacités à gouverner.

La droite « cartiériste » : « la Corrèze plutôt que le Zambèze »

Lorsque, en 1956, Raymond Cartier, journaliste de *Paris Match*, écrit un article, après une longue enquête sur les territoires français de l'Afrique centrale et occidentale, il est loin d'imaginer le retentissement de cet article à son époque et l'étrange résonance qu'il a encore de nos jours : « Cette Afrique noire nous est, comme le reste, un bilan. Que vaut-elle ? Que coûte-t-elle ? Que rapporte-t-elle ? Quels espoirs autorise-t-elle ? Quels sacrifices mérite-t-elle¹¹⁰ ? » Épargner « l'or et le sang français », telle est l'ambition, selon l'historien Raoul Girardet, de cette vision politique qui critique l'intervention française en outre-mer. Raymond Cartier termine d'ailleurs son article par la formule lapidaire : « la Corrèze plutôt que le Zambèze ». La droite « cartiériste » du ^{xxi}^e siècle préfère insister sur le coût des interventions, leur durée et l'ampleur des problèmes à régler. La demande de multilatéralisme est souvent perçue par les adversaires de François Hollande comme un moyen de répartir les risques de l'intervention et le fardeau financier avec des alliés, un moyen moderne d'économiser l'or et le sang français.

L'intervention militaire au Mali nous rappelle que jamais la France n'avait envoyé autant de troupes en Afrique que depuis la fin de la guerre d'Algérie. Ce déploiement militaire aussi important sur le continent africain ne peut évoquer que de mauvais souvenirs à Valéry Giscard d'Estaing, seul président de la République (1974-1981) qui a commencé sa carrière ministérielle au moment de la guerre d'Algérie. Il craint que l'intervention Serval au Mali se transforme en « néocolonialisme » : « Je veux mettre en garde contre une évolution de l'action de la France au Mali qui serait de type néocolonialiste. » Il rappelle qu'il est le premier président français à s'être déplacé à Tombouctou¹¹¹, en février 1977, où il a bien été accueilli par les Touaregs, et que cet État demeure très

fragile. Il craint l'embourbement de cette opération militaire, c'est la raison pour laquelle il défend l'idée que « la France doit s'en tenir strictement au soutien logistique aux forces africaines¹¹² ». Il est hostile à toute frappe aérienne qui risquerait de toucher des civils dans les zones contrôlées par les rebelles et craint une situation à l'afghane avec un échec politique.

Un autre président de la République, Nicolas Sarkozy, s'empresse de critiquer son successeur pour l'opération militaire au Mali dans l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*¹¹³. L'opération Serval au Mali contribue à « soutenir des putschistes » et dépasse les capacités de la France à « contrôler un territoire trois fois plus grand que la France », ce qui est paradoxal pour un président qui a décidé une intervention en Libye. Il critique l'intervention dans un pays qui n'a pas de gouvernement. Mais, comme le relèvent les journalistes du *Monde*, alors qu'il était au pouvoir, il pensait exactement l'inverse : il fallait empêcher la « constitution d'un État terroriste ou islamique au cœur du Sahel » et il fallait que la France soutienne les Touaregs¹¹⁴. En raison du passé colonial de la France, il conteste maintenant toute intervention directe dans cette région et préfère une coalition d'États africains (la CÉDÉAO ou l'Union africaine) avec le soutien matériel et technique de la France. Cette position le rapproche de Valéry Giscard d'Estaing.

Dominique de Villepin, ancien Premier ministre de Jacques Chirac (2005-2007) et ancien ministre des Affaires étrangères (2002-2004), auteur d'ouvrages historiques sur Napoléon, critique l'intervention française au Mali en rappelant les exemples historiques des échecs de l'armée napoléonienne face aux guérillas d'Espagne et pendant la campagne de Russie, mais aussi des exemples plus récents, comme l'impuissance des forces occidentales coalisées dans les conflits de l'Irak, de l'Afghanistan, et de la Libye. « Ces abcès de fixation ont tendance à s'élargir et tisser des liens les uns avec les autres. » Selon lui, la guerre en Libye a préparé la crise au Mali et cette dernière prépare d'autres crises dans les pays de la région. « Il faut nous interroger sur la répétition de ces échecs. [...] ces forces qui sont arrivées en Afghanistan en libérateurs – rappelons-nous l'arrivée de nos soldats à Bamako avec les petits drapeaux français –, ces mêmes forces, quelques mois plus tard, quelques années

plus tard, étaient devenues des troupes d'occupation. » Dominique de Villepin critique le fait qu'une opération ponctuelle destinée à bloquer l'avancée des colonnes de djihadistes se soit transformée en un déploiement massif de milliers d'hommes. Cette opération met en péril la vie de nos soldats et de nos otages. Dominique de Villepin rajoute l'argument du coût financier d'une telle opération : « Que les Européens apportent leur part de financement. Je ne rentrerai pas dans les équations financières, tout cela est extrêmement lourd. La France n'a pas à supporter seule ce fardeau-là¹¹⁵. »

Charles de La Verpillière, député UMP de l'Ain, membre de la Commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, évoque lui aussi la nécessité de partager le « fardeau financier » avec l'Union européenne. « La question du financement des opérations militaires françaises en Afrique me paraît fondamentale : elle se pose pour la Centrafrique comme elle s'était posée pour le Mali, et se posera d'autant plus que l'intervention sera longue. On peut d'ailleurs s'attendre à ce qu'elle se pose à nouveau, à l'avenir, pour d'autres interventions en Afrique ». Il réclame donc, lors de la séance de débat sur la prolongation de la mission Sangaris en Centrafrique, la participation financière des États européens ou de l'UE, car l'Europe a tout à gagner à empêcher une désintégration de l'Afrique¹¹⁶.

Gérard Longuet, sénateur de la Meuse et ancien ministre de la Défense (2011-2012), défend l'idée de l'intervention en Centrafrique, mais il prédit néanmoins, dès le lancement de l'opération Sangaris, que l'intervention en Centrafrique risque de durer plus longtemps que les quatre à six mois prévus, en raison de la situation de l'État. Par cette formule lapidaire, il explique l'effort économique et financier dont aura besoin la Centrafrique pour se relever : « On ne transformera pas la République centrafricaine et sa capitale en quelques semaines en canton helvétique¹¹⁷. » Autre ancien ministre de la Défense (2002-2007) et des Affaires étrangères (2010-2011), Michèle Alliot-Marie s'était gardée de critiquer l'intervention militaire au Mali, prenant pour argument qu'on ne critique pas une opération où sont engagées les troupes françaises. Lors de l'opération Sangaris, elle sort pourtant de sa réserve pour critiquer François Hollande : « Je suis frappée de voir la légèreté, l'amateurisme avec

lequel François Hollande nous engage dans un certain nombre d'opérations. » Elle reproche à la fois l'isolement de la France – la France s'engage en Centrafrique sans l'aide de ses partenaires européens – et l'absence d'anticipation des risques : « Aujourd'hui, François Hollande, en dehors de quelques bonnes paroles de nos amis, se trouve extrêmement seul. Il s'aperçoit, au moment où il a déjà commencé l'opération, que finalement ce qu'il avait prévu ne marche pas, comme au Mali. » Michèle Alliot-Marie n'hésite pas à considérer que le chef d'État est « un amateur » en matière de diplomatie et de Défense. Elle critique enfin le fait qu'il y a une incohérence entre la diminution du budget de la Défense et la multiplication des opérations extérieures : le coût des opérations extérieures, dont le budget est insuffisant, risque d'être financé par la Défense, c'est-à-dire sur du matériel, alors que la DGA (Délégation générale de l'armement) ne peut pas payer 25 % de ses commandes. Elle considère que les troupes françaises envoyées ne sont pas suffisantes pour rétablir la situation à Bangui et dans l'ensemble du pays¹¹⁸.

L'opposition a compris que la Centrafrique était le point faible des deux interventions militaires et les critiques ont donc visé l'opération Sangaris. Si la guerre semble avoir été gagnée au Mali, l'interposition entre les communautés et le désarmement des groupes armés sont plus difficiles à réaliser en Centrafrique. Cette mission risque d'être plus longue et plus difficile que celle qui a consisté à mener la guerre au Mali.

3. La politique africaine de la France

Il a été aisé pour les médias d'opposer l'action décisive de l'armée à la passivité des ambassadeurs, d'encenser Jean-Yves Le Drian et de critiquer Laurent Fabius. Cette critique néglige le fait qu'il s'agit de deux dimensions de la politique qui n'ont pas la même temporalité dans l'action et qui se placent dans deux dimensions : la reconquête, pour l'armée ; la reconstruction et la réconciliation, pour la diplomatie. Au fil des mois s'est progressivement esquissée une nouvelle politique africaine appuyée sur l'intelligence croisée des diplomates et des officiers en poste. L'apparente passivité du Quai d'Orsay ne doit pas se juger à l'aune du succès des opérations militaires. Le Quai d'Orsay a tenté d'agir sur les crises malienne et centrafricaine avant et pendant l'intervention en prônant le multilatéralisme. Il a modifié profondément son organisation diplomatique en Afrique de l'Ouest et a mis en œuvre l'aide pour le développement pour les deux pays en crise. Mais sa politique d'influence est parfois contrecarrée par des pays africains régionaux qui ont leurs propres intérêts. S'il est difficile de connaître l'opinion des Centrafricains sur la situation de leur pays et les moyens de résoudre la crise, les Maliens ont réussi à faire connaître leur opinion par différents biais.

Laurent Fabius et la réorganisation de la politique africaine : la gestion de l'après-guerre

Le Quai d'Orsay a tenté de trouver des alliés en Afrique pour soutenir les opérations militaires françaises. La nouvelle organisation diplomatique prend en compte l'interaction des problèmes de l'ensemble de la région sahélienne : il n'y a désormais qu'un seul et grand service qui coordonne l'action de la France dans cette région, ce qui est plus pertinent que de le diluer les services par pays. Pour éviter d'être accusée de partialité et de détournement, l'aide publique française pour le Mali est désormais transparente et peut être contrôlée à tout moment par les citoyens français ou maliens. En Centrafrique et au Mali, l'administration et l'armée doivent être entièrement réformées par la France et l'UE.

Multilatéralisme et nouveaux objectifs du département Afrique du Quai d'Orsay

Dans la stratégie d'intervention de la France dans la crise malienne, le Quai d'Orsay semble avoir privilégié l'approche multilatérale avec des alliés africains et européens contre une vision unilatérale appuyée sur des militaires français mise en avant par la Défense. Cette vision « idéaliste » nécessitait du temps pour que les diplomates convainquent leurs partenaires africains, alors que ces derniers ne semblaient pas tous conscients du danger.

Selon Bertrand Badie, professeur à l'IEP de Paris, « l'intervention souffre des échecs essuyés par le multilatéralisme en matière de sécurité¹¹⁹ ». Au Mali, les forces de l'Afrique de l'Ouest n'ont pas les capacités de se déployer, malgré plus de quinze ans de programme de Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (Recamp) des forces africaines par des exercices et par la fourniture de matériels par les États-Unis, la France et le Royaume-Uni. En Centrafrique, les États d'Afrique centrale sont présents, mais ne sont jamais parvenus à empêcher les exactions contre la population. Bertrand Badie n'hésite pas à parler d'isolement diplomatique de la France dans son intervention au Mali. On peut nuancer cette affirmation, car, dès le début, la France a voulu éviter d'être la seule à agir en faisant le tour de ses alliés africains traditionnels pour essayer de les convaincre d'engager des troupes dans le conflit au sein de la Misma, force de 8 000 hommes de la Communauté économique des pays d'Afrique de l'Ouest (CÉDEAO), puis de la Minusma, force de l'ONU. Alassane Ouattara, président de Côte d'Ivoire, ne peut pas refuser son soutien à la France qui lui avait permis d'accéder au pouvoir¹²⁰. L'annulation de la dette de la Côte d'Ivoire, promise en 2012 par Nicolas Sarkozy, et confirmée en novembre 2013 par Benoît Hamon, alors ministre de l'Économie sociale et solidaire, lui crée également des devoirs. Élu président de la CÉDEAO en février 2012, Alassane Ouattara l'engage dans le soutien à la France au Mali. La Côte d'Ivoire promet même d'envoyer deux bataillons, à charge pour la France de prévoir son équipement et son entraînement¹²¹. Mais seuls 235 militaires (la moitié des effectifs) sont effectivement envoyés en mai 2013. En

septembre 2013, 170 autres militaires ivoiriens rejoignent le Mali. Le Niger envoie 850 soldats contre la promesse d'une mise en chantier rapide du site d'uranium d'Imouraren par Areva pour que le Niger touche les premiers dividendes de l'exploitation et puisse payer les militaires déployés aux frontières¹²². Le Sénégal de Macky Sall, qui souhaite le maintien de la base française permanente dans son pays, propose d'envoyer 650 hommes.

La communauté internationale a voté le déploiement de la Misma sous conduite africaine de la CÉDÉAO. Cette organisation régionale ouest-africaine a déjà une expérience des opérations de maintien de la paix au Libéria (1990, 2003), en Sierra Leone (1997), en Guinée-Bissau (1998) et en Côte d'Ivoire (2002). Pourtant, par deux fois, les forces occidentales ont dû intervenir pour soutenir les troupes de la CÉDÉAO, les Britanniques au Sierra Leone en 2000, et la force Licorne en Côte d'Ivoire en 2003 en tenant la ligne de cessez-le-feu entre les belligérants. Le déploiement des forces de la CÉDÉAO nécessitait du temps, un temps qui n'était pas adapté à l'urgence de la crise malienne¹²³. Le lendemain du déclenchement de l'opération Serval, le 12 janvier 2013, la CÉDÉAO envoie une force d'intervention d'urgence composée de soldats du Burkina Faso, du Niger, du Togo et du Tchad qui remplace la défection du Nigeria, soit 1 300 soldats. Mais les 6 000 soldats fournis par neuf pays de la CÉDÉAO ne sont pas toujours adaptés au type du conflit malien qui demande de la logistique, de l'armement, des moyens de communication et en véhicules. Ces moyens ne pouvaient pas être fournis par la plupart des armées africaines. En avril 2013, 86 % des effectifs promis par la CÉDÉAO étaient déployés au Mali. En transformant par la suite la mission africaine de la CÉDÉAO en mission onusienne (la Minusma), la communauté internationale faisait financer les armées de la CÉDÉAO par l'ONU et accélérait ainsi le déploiement d'un effectif deux fois plus nombreux (12 000 militaires et policiers). En juillet 2013, la Minusma prend le relais de la Misma. Contrairement au Mali, en Centrafrique, il existe une force africaine internationale, la FOMUC, composée de forces des États de l'Afrique centrale (CÉMAC) déployée en 2003 et transformée en MICOPAX en 2008 sous l'égide de la CÉÉAC. Mais ces forces n'ont pas réussi à stabiliser durablement la situation. En septembre 2014,

elles sont passées sous commandement de l'ONU (la Misca) dans le but d'augmenter leurs effectifs et, surtout, de financer la coûteuse opération de maintien de la paix.

Les premières victimes des interventions au Mali et en Centrafrique sont les ambassadeurs français de Bamako et de Bangui. Nommés par l'ancienne majorité, incapables de faire face à la crise et d'appliquer correctement la nouvelle politique diplomatique de la France, ils sont remplacés par des diplomates plus expérimentés ou proches de l'actuelle majorité.

Au Quai d'Orsay, le sous-directeur de l'Afrique occidentale, Laurent Bigot, ayant quatre ans d'expériences du Sahel, est brutalement renvoyé par le ministre des Affaires étrangères pour avoir trop critiqué, selon les médias, sur les pratiques politiques des dirigeants du Mali et du Burkina Faso. Lors d'un colloque de l'IFRI en juillet 2012¹²⁴, il n'hésite pas à dire en toute franchise ce qu'il pense de la situation au Mali, même s'il évoque en préambule des « propos personnels » qui n'engagent pas le Quai d'Orsay. Selon lui, avec la crise au Mali, « seule la façade est tombée, les déterminants de la crise sont là depuis très longtemps, mais [...] on ne les regardait pas ». Il affirme que le pays est gangrené par la corruption à tous les niveaux jusqu'au palais présidentiel. « Le pays a bénéficié d'un milliard de dollars par an jusqu'en 2011 » d'aide au développement de la part de la communauté internationale, selon les chiffres de l'OCDE, et il s'interroge : « Qu'est-ce qu'ils ont fait de tout cet argent ? » L'économie du Mali repose en grande partie sur l'informel et sur les trafics en tout genre. « Le Mali est une démocratie de façade où le président est choisi par cooptation : c'est Alpha Omar Konaré qui a choisi qu'Amadou Toumani Touré deviendrait président en 2002 » : en 2002, lors du deuxième tour, Amadou Toumani Touré arrive en tête, suivi de Soumaïla Cissé et d'Ibrahim Boubacar Keïta, avec 1 % d'écart entre les deux derniers candidats. La commission électorale a annulé 500 000 voix, soit 10 % du corps électoral. Ibrahim Boubacar Keïta affirmait avoir été en deuxième position, ce que confirme Laurent Bigot. En 2007, Amadou Toumani Touré se représente et est élu au premier tour avec 70 % des voix, mais avec un taux de participation de 30 %, alors même que « les fraudes ont été importantes ».

Laurent Bigot conteste l'idée répandue que l'islam radical, étranger à l'histoire de ce pays, ne puisse pas s'y implanter. Pour ce diplomate, la religion est devenue l'unique recours face aux frustrations sociales, économiques et politiques de la population : « Les associations islamiques ont fait le travail que l'État ne faisait pas. » Au Mali, « il n'y a plus d'armée, il n'y a plus de classe politique. C'est pathétique, il n'y a pas un homme qui sorte du lot ». Si la souveraineté du Mali s'est effondrée au nord du pays, il se demande si elle s'est même « réellement » exercée les années précédentes : « La zone nord était largement administrée par les réseaux trafiquants en tout genre, dont les narcotrafiquants, et puis quelques représentants des communautés touarègue, songhaï et arabe qui se partageaient les prébendes. Les grands oubliés ont toujours été les populations. » Il n'hésite pas à affirmer que le prochain pays qui risque de s'effondrer est le Burkina Faso qui possède exactement les mêmes caractéristiques que le Mali. Laurent Bigot termine sa conférence en espérant que ce « langage de vérité soit le fondement de la prochaine stratégie sur le Mali, car sans langage de vérité, il n'y aura pas de solution durable¹²⁵ ». La conférence suscite immédiatement l'indignation du Burkina Faso : le ministre burkinabè des Affaires étrangères fait part de sa réprobation à Laurent Fabius en déplacement dans le pays en juillet 2012.

En février 2013, Laurent Bigot est renvoyé de son poste par Laurent Fabius. Rapidement, les commentateurs attribuent cette sanction au discours tenu, huit mois plus tôt, à l'IFRI. Si cette sanction est la première qui annonce d'autres renvois de diplomates en poste dans les pays africains en crise, elle serait due, en réalité, à une mésentente entre Laurent Bigot et le ministre des Affaires étrangères. On lui reproche « ses analyses trop tranchées¹²⁶ », sa liberté de ton s'écartant de la ligne officielle lors des réunions¹²⁷, son hostilité à une solution uniquement militaire au Sahel¹²⁸, ainsi que « son activisme » et « son carnet d'adresses africain ». En réalité, Laurent Bigot a été renvoyé pour avoir perdu sa neutralité à l'égard d'Ibrahim Boubacar Keïta, qu'il a défendu lors de sa conférence à l'IFRI, et auquel il a servi d'intermédiaire pour entrer en contact avec les décideurs parisiens¹²⁹. Réclamé par le Sénégal, prévu pour être

ambassadeur au Maroc, il est limogé de ses fonctions¹³⁰ et fonde une société de consultants sur l'Afrique.

Au Mali, deux mois après l'intervention Serval, en mars 2013, Christian Rouyer est remplacé par Gilles Huberson. Selon le Quai d'Orsay, il s'agit de gérer au mieux la nouvelle phase politique malienne après l'intervention militaire française. En poste depuis deux ans au Mali, Christian Rouyer avait affirmé, comme Laurent Bigot, sous-directeur de l'Afrique occidentale, que le Mali était « une démocratie de façade » et reprochait à l'ancien président Amadou Toumani Touré sa complaisance envers le terrorisme au Nord-Mali. Au début de la crise, il avait aidé le président de transition à rédiger la lettre demandant l'intervention militaire française. Considéré comme un ambassadeur compétent par les Maliens et la communauté expatriée française au Mali¹³¹, il est limogé car son profil consensuel et pacifiste ne convient pas à la nouvelle situation, comme le suggère d'ailleurs cette réflexion d'un officiel : « Il ne convenait pas pour un tel poste en Afrique [...], il aurait été parfait comme ambassadeur en Finlande¹³². » On lui reproche aussi d'avoir affirmé que la solution au Mali ne pouvait être militaire. De plus, il s'est avéré incapable de mettre en place un cadre juridique avec les autorités politiques maliennes pour légaliser la présence des troupes françaises au Mali. D'autres hypothèses avancent l'idée qu'il ne faisait pas remonter toutes les informations indispensables à une bonne prise de décision politique au Quai d'Orsay ni, surtout, à l'Élysée. Il est remplacé par Gilles Huberson, ancien officier, ancien de la DGSE et conseiller pour les affaires Mali-Sahel aux Affaires étrangères. Il a un meilleur profil pour travailler avec les militaires, mais surtout pour engager les négociations pour la libération des otages français au Mali¹³³.

En Centrafrique, Serge Mucetti est ambassadeur en poste depuis un an et demi. Il est brutalement démis de ses fonctions une semaine avant le déclenchement de l'opération Sangaris en novembre 2013. Officiellement, le Quai d'Orsay l'explique par « des changements de circonstances ». Mais peut-être y a-t-il eu une conjonction de facteurs défavorables ? Sur le plan politique, Serge Mucetti avait été nommé ambassadeur de Centrafrique sous Nicolas

Sarkozy en mars 2012. Il a été le chef de cabinet de David Douillet, alors secrétaire d'État chargé des Français de l'étranger, un proche de l'ancien président de la République. Sa seule expérience de l'Afrique se limite à un service de sept ans à l'ambassade de France au Maroc. Dans le domaine de ses activités diplomatiques, il aurait sous-estimé la menace de la Séléka dans son offensive sur Bangui et aurait même critiqué l'intervention militaire en Centrafrique¹³⁴. De plus, on lui reproche d'avoir mal géré l'évacuation des ressortissants français¹³⁵. Son successeur est Charles Malinas, ancien directeur du cabinet du ministre délégué à la Francophonie, ancien conseiller du ministre de la Culture, classé à gauche dans l'échiquier politique.

Laurent Fabius, après avoir remplacé les ambassadeurs ou les conseillers du Quai d'Orsay critiques à une intervention militaire, a décidé de réorganiser le service en charge des questions du Sahel. Conscient que la crise sécuritaire concerne l'ensemble des pays de la région et que les services diplomatiques du Mali, de la Mauritanie, du Niger et de l'Algérie sont trop cloisonnés et ne fonctionnent pas ensemble, il décide de les réunir au sein d'un groupe interministériel, « sur le modèle anglo-saxon de la *task force* », selon *Le Figaro*. Ce groupe interministériel réunit les Affaires étrangères, la Défense et l'Intérieur pour faire travailler en commun tous les services de l'État en charge des problèmes du Sahel¹³⁶. En réalité, il s'agit d'une vieille tradition française : pendant la guerre d'Algérie, les services du Premier ministre comportaient un service interministériel chargé de l'information et fonctionnant exactement sur le même modèle¹³⁷.

L'aide française au développement pour reconstruire deux États « faillis »

Lorsque Raymond Cartier écrit, en 1956, qu'il faut aider « la Corrèze plutôt que le Zambèze » il justifie ses propos : « N'eût-il pas mieux valu construire à Nevers l'hôpital de Lomé [Togo] et à Tarbes, le lycée de Bobo Dioulasso ? [Burkina Faso] ». L'argent des colonies d'hier ou de l'aide au développement d'aujourd'hui ne doit-il pas servir à améliorer l'hôpital Pierre-Bérégovoy de Nevers plutôt que d'améliorer la gestion du secteur pharmaceutique de Lomé (1,5 million d'euros)¹³⁸ ? La rénovation du lycée Théophile-Gautier

de Tarbes ne doit-elle pas passer avant les 13 millions d'euros de fonds destinés à l'éducation et à la formation au Burkina Faso (2006-2010)¹³⁹ ? Cette vision contemporaine de Raymond Cartier, volontairement provocatrice, n'est heureusement partagée que par une minorité de Français. La grande majorité des Français, 68 % selon un sondage de l'institut Ipsos de novembre 2013, demande de maintenir ou d'augmenter le budget de l'aide publique au développement pour les pays en voie de développement, dont la priorité est le développement des pays d'Afrique subsaharienne. La reconstruction des deux États faillis du Mali et de Centrafrique, la réconciliation des communautés, le retour des déplacés et des réfugiés, et la relance de l'économie vont être les défis à relever par les autorités politiques malienne et centrafricaine avec l'aide de la France. Ce travail long et fastidieux va être aussi du ressort des nouveaux ambassadeurs de France à Bamako et à Bangui.

Le président de Mauritanie, Mohamed Ould Abdel Aziz, dont le pays a été déstabilisé par les actions d'Aqmi, explique que les causes de la déstabilisation de la région sont à rechercher dans la misère des jeunes. Sans développement économique de la région, les jeunes seront attirés par la force, la richesse et le pouvoir d'Aqmi¹⁴⁰. En Centrafrique, l'absence d'une élite politique et d'une société civile aptes à gérer le pays a contribué à affaiblir la légitimité du pouvoir. Lorsqu'on étudie les structures politiques du Mali ou de Centrafrique, on a l'impression d'un plaquage sans réelle adaptation des institutions politiques de la V^e République. Ces deux pays ont un président fort appuyé sur un gouvernement aux ordres. À l'Assemblée, les députés défendent davantage l'identité de leur région et montrent peu d'attachement au bien commun de la nation. Les députés favorisent leur clientèle ethnique et familiale. L'exécutif, composé du président et des ministres, domine une assemblée de députés peu influente. La périphérie du pays est insuffisamment intégrée dans les structures politiques et est souvent ignorée des politiques publiques. L'influence de l'État semble s'arrêter à la capitale et à quelques régions privilégiées. Les frontières poreuses et artificielles laissent passer tous les trafics ou groupes armés, et les agents de l'État, lorsqu'ils existent, paraissent incapables de les arrêter, voire de les freiner. Profitant de cette situation, les forces

centrifuges de la périphérie ont réussi à prendre le dessus sur un État qui semble s'être désintéressé de ses frontières. Les groupes rebelles, mieux armés, mieux entraînés et mieux équipés, motivés par l'appât du gain et la prise du pouvoir, arrivent à défaire des armées nationales aux effectifs en théorie pléthoriques, à la pyramide de grades inversée et dont les crédits d'équipement et d'armement ont disparu dans les poches de supérieurs malhonnêtes.

En 2013, au Mali, au plus fort des combats, l'armée, la gendarmerie, les douanes semblent s'être évaporées sur la ligne de front et dans le nord du pays ou s'être réduites à quelques unités efficaces, mais peu nombreuses et souvent dépareillées. En s'éloignant de la capitale, les structures étatiques, administratives, scolaires, médicales sont réduites à la portion congrue. En Centrafrique, après la prise du pouvoir par la Séléka, l'État ne dispose que de 400 policiers et gendarmes pour tout le pays. L'armée, composée d'ex-rebelles et d'ex-militaires, est incapable de fonctionner, à cause des haines réciproques. Les fonctionnaires ne sont plus payés : les écoles sont fermées, une quarantaine de prisons ouvertes, la justice et les administrations locales ont disparu. Dans les villes, ce sont des comités des sages qui suppléent au manque de structure judiciaire¹⁴¹. L'État manque de ressources avec la disparition des douanes et des structures de perception des impôts. Ban Ki-Moon, le secrétaire général de l'ONU, s'est plaint du fait que seuls 20 % de l'aide internationale promise à la Centrafrique aient été débloqués. Aurelio Gazzera, prêtre italien installé à Bozoum, au nord-ouest de la Centrafrique signale de plus que l'aide reçue « n'arrive jamais là où elle devrait aller ». L'aide semble être détournée et la société civile n'arrive pas à avoir de contrôle sur l'utilisation des fonds, aucun contrôle n'ayant été mis en place. Les ONG n'ont pas d'approche systématique : l'argent est gaspillé et les aides, comme les bâches en plastique pour les toits détruits, sont mal distribuées et donc détournées¹⁴². La route entre le Cameroun et Bangui n'est pas sécurisée, le Programme alimentaire mondial largue donc ses aides au hasard sur Bangui¹⁴³.

Pour éviter d'être accusée de corruption et d'opacité dans l'attribution de contrats pour l'aide au développement, la diplomatie

française a mis en place un site Internet qui permet aux citoyens français, maliens ou étrangers de suivre le coût et l'avancement des projets de développement¹⁴⁴. Il est intéressant de détailler l'aide de la France au Mali, alors même qu'elle est souvent ignorée par ses détracteurs, si prompts à dénoncer son supposé néocolonialisme. Le montant total de cette aide française au Mali est considérable : pour les années 2013-2014, on atteint la somme de 34 millions d'euros, et même de 65 millions d'euros si l'on ajoute la conversion de la dette du Mali en aide budgétaire (31 millions d'euros)¹⁴⁵.

Cette aide au Mali concerne « la bonne gouvernance et la société civile ». Sur les neuf projets en cours, quatre ont été mis en place à la suite de la crise de 2013. Les projets de 2013, d'un montant total de 6,7 millions d'euros, consistent à soutenir la réconciliation des communautés et la décentralisation de l'administration (2 millions d'euros), à équiper et à former les agents des douanes (1,4 million d'euros). Ce plan vise aussi à informer la population avec des informations objectives en équipant les radios communautaires de matériel moderne numérique et en formant les équipes à son utilisation. Les radios du Nord-Mali (Tessalit, Kidal, Ménaka), de la région de Gao (Ansongo, Bourem) et de Tombouctou ont reçu ainsi 100 000 euros. Un plan d'adaptation des politiques publiques et de développement est mis en place à destination des migrants (Touaregs ou Arabes), pour un montant de 3,2 millions d'euros sur les trois ans à venir.

L'aide financière française concerne aussi les infrastructures : 540 000 euros ont été prévus pour la remise en état des infrastructures de production et d'alimentation en eau potable de Mopti, Gao et Tombouctou. Le système de réseau d'électricité de Mopti et de Tombouctou a été remis en état pour un montant de 1,5 million d'euros. Cinq millions d'euros ont été attribués à la Banque nationale de développement agricole pour relancer l'activité économique. Quinze millions d'euros ont été donnés à l'État malien pour financer la société énergétique du Mali et reconstituer les stocks de nourriture.

Des projets agricoles et de secours alimentaire d'un montant total de 3 millions d'euros sont destinés au Mali. Dans le domaine agricole, la France contribue à la mise en valeur de 3 000 hectares

de terres agricoles concernant 21 000 familles pour un coût de 250 000 euros. Un projet de régularisation de l'eau des lacs de Faguibine (sud de Tombouctou) a été mis en place pour augmenter la productivité agricole en période de sécheresse, pour un montant de 250 000 euros. À Ménaka, l'aide française consiste à reconstituer le cheptel de 400 familles d'éleveurs (318 000 euros). 190 000 euros servent à former les populations de Gao pour traiter des conflits liés à la pénurie des ressources naturelles, dans lesquels s'affrontent régulièrement pêcheurs, agriculteurs et éleveurs sur l'usage des points d'eau et des terres. La France s'est aussi préoccupée de la sécurité alimentaire des déplacés et a fait un gros effort financier pour les aider. Elle a apporté une aide alimentaire et en matériel d'hygiène pour les 1 385 familles déplacées dans la région de Ségou (163 000 euros). Elle a fourni un stock de nourriture pour les enfants moins de 5 ans et pour les femmes enceintes dans 30 villages de la boucle du Niger (300 000 euros). Elle a débloqué une aide alimentaire, en décembre 2013, à 680 000 déplacés, dont les deux tiers résident dans le nord du pays, pour un montant de 1,7 million d'euros.

Sur les huit projets d'assistance médicale en cours, cinq ont été mis en place en 2013 pour un montant total de 1,5 million d'euros. On trouve la lutte contre le paludisme avec le renforcement des laboratoires des universités de Dakar (Sénégal) et de Bamako (1 million d'euros), la lutte contre la tuberculose (111 000 euros), l'équipement des centres de secours de Ségou, de Mopti et de Niafunké pour faire face aux destructions et à l'afflux de déplacés (277 000 euros), la reconstitution des stocks médicaux et de vaccins des pharmacies de Tombouctou, de Gao et de Kidal (150 000 euros). Dans le domaine scolaire, deux projets d'un montant d'un million d'euros sont mis en place en 2013. Ils concernent l'amélioration de la scolarisation et l'apport de supports en langue française (livres, médias, sites Internet) et une aide en matériel pédagogique (matériel informatique, laboratoire de chimie, livres pour les bibliothèques) pour les dix lycées du Nord-Mali (Tombouctou, Gao, Kidal).

L'étude des projets en cours non exécutés révèle les limites d'une partie de ces aides. Un projet intitulé « Justice et sécurité en région

sahélo-saharienne » avait été prévu en 2009 pour un montant de plus de 4 millions d'euros pour coordonner la lutte contre le terrorisme, les grands trafics de stupéfiants, d'armes, de cigarettes, de produits contrefaits et d'êtres humains (immigrés) entre le Mali, la Mauritanie et le Niger. Il s'agissait de mettre en place un pôle judiciaire et un office douanier de lutte contre les trafics¹⁴⁶. Or on s'aperçoit que cette mission aurait dû être achevée en janvier 2014. Si l'organisme français de l'aide au Mali explique que des sessions de formation sont en cours et qu'un office de lutte contre les trafics a été créé, on peut constater que seuls 5 % de la somme prévue ont été effectivement dépensés, alors que cette mission est vitale pour la sécurité des pays de la région. On ne peut que regretter cette défaillance qui aurait pu, peut-être, limiter la déstabilisation des frontières du Mali en 2012. Un autre « Programme spécial pour la paix, la sécurité et le développement des régions du nord du Mali » a été mis en place en décembre 2010 et doit s'achever en décembre 2014. Ce projet, contrairement au précédent, a dépensé 90 % d'un budget d'un million d'euros¹⁴⁷. Il n'a pourtant pas empêché les attaques du MNLA et d'Ansar Eddine en janvier 2012. On peut donc légitimement s'interroger sur l'efficacité d'une telle aide.

En Centrafrique, à la suite du coup d'État de François Bozizé, l'agence française a fermé temporairement son antenne de Bangui de 2002 à 2005. Les aides n'ont pourtant jamais cessé : de 2000 à 2009, plus de 62 millions d'euros de subventions à l'aide budgétaire ou à des projets ont été fournis. Depuis l'intervention militaire française, les axes de l'aide pour le développement¹⁴⁸ consistent à aider les ONG qui œuvrent dans le domaine de la santé et de la nutrition maternelle et infantile, à mettre en place des chantiers employant beaucoup de main-d'œuvre et à relancer les écoles. 25 millions d'euros d'aide ont été débloqués pour la Centrafrique pour l'année 2014. 11 millions d'euros ont permis la construction d'ouvrages d'art dans le sud-ouest du pays et le renforcement des structures de santé à Bangui. Des travaux sont en cours, comme la réalisation de canaux de drainage (5 millions d'euros) ou la réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Bangui (4,5 millions d'euros) pour améliorer l'assainissement et l'approvisionnement en

électricité de la capitale. Les programmes gelés en 2013 ont été relancés en 2014, comme la formation professionnelle des jeunes (5 millions d'euros), le développement régional du Sud-Ouest (6,5 millions d'euros), l'aide au retour des déplacés de Bangui dans leur commune et la modernisation de l'aéroport de Bangui.

De nouveaux projets sont envisagés pour l'année 2014 : il s'agit de renforcer les services de santé maternelle et infantile de Bangui (1,5 million d'euros), d'initier un projet de nutrition et de sécurité alimentaire pour les enfants de la province (2,5 millions d'euros) et d'améliorer la vie des quartiers de Bangui en réalisant des travaux créateurs d'emplois (5 millions d'euros)¹⁴⁹.

La politique d'aide française au développement en Centrafrique consiste à améliorer les infrastructures (pont, approvisionnement électrique, assainissement), à lutter contre le chômage en évitant de faire appel à des engins de chantier et en employant la main-d'œuvre locale, et à assurer la sécurité sanitaire et alimentaire des nourrissons et des enfants. Selon le Premier ministre alors en exercice, Jean-Marc Ayrault, 35 millions d'euros vont être donnés sous forme d'aides à la Centrafrique en 2014¹⁵⁰. 6,75 millions d'euros de dettes ont été annulées par la France en 2014.

La diversité des projets médicaux, scolaires et économiques montre la volonté de l'aide française au développement de répondre à l'urgence humanitaire et de permettre de faire redécoller l'économie de ces deux pays en crise. Si la France défend sa position stratégique et géopolitique, voire des intérêts économiques en Afrique francophone, comme certains l'en accusent, elle en paie largement le prix humain, militaire et financier. Il n'est pas sûr, cependant, que cet effort financier suffise, compte tenu de l'ampleur des besoins au Nord-Mali et en Centrafrique.

Des alliés bien gênants : les puissances régionales africaines

Le temps où la France faisait et défaisait « les rois », voire « les empereurs », en Afrique est bien fini. Cinquante ans après les indépendances, certains États africains francophones sont devenus des pays influents pouvant contrecarrer ou influencer la politique française en Afrique, comme l'expliquait d'ailleurs un responsable du

ministère de la Défense : « Les relations France-Afrique ont pendant longtemps tenu de la relation parent-enfant. À présent l'enfant est devenu adulte. » En 2010, un responsable français ajoutait que ces États réclamaient cependant encore « notre aide et nos conseils¹⁵¹ ». Quatre ans plus tard, Antoine Glaser, spécialiste de l'Afrique, n'hésite plus à affirmer que les relations se sont inversées, comme si l'adulte africain influençait désormais la France âgée et dépendante. L'Afrique a « marabouté » la France : il propose de remplacer le concept de « Françafrique » par celui d'« Africafrance ». Il rappelle que tout au long de la V^e République, les différents présidents français, y compris le général de Gaulle, ont été dépendants des dirigeants africains : « Les présidents africains ont su manœuvrer et instrumentaliser leurs maîtres de Paris¹⁵². »

Chaque crise d'un pays africain rejaillit obligatoirement sur les pays limitrophes en raison des liens ethniques qui les unissent. Ces pays se transforment alors en parrains parfois bien encombrants pour le pays en crise. Toute résolution d'un conflit passe aussi par ces derniers. Le réseau du Quai d'Orsay est important pour appuyer l'action militaire française et négocier un soutien militaire ou diplomatique africain pour l'aider à rétablir la paix. Le Mali a, comme médiateurs avec les groupes armés du Nord, les pays voisins : l'Algérie, le Burkina Faso, et même le Maroc. Mais des conflits d'intérêts compliquent la tâche de maintien de la paix de la France. En Centrafrique, le Tchad jette son ombre tutélaire sur le Nord, tandis que le Soudan du Nord joue un jeu trouble à l'Est. Au sud, le Gabon et le Congo-Brazzaville interviennent et semblent être ceux qui contrôlent Bangui. Les conflits au Mali et en Centrafrique ont montré que si l'influence de la France a été importante pour stabiliser la situation, le jeu des puissances régionales africaines continue malgré l'apaisement temporaire des conflits. Le contrôle des ressources naturelles, la sécurisation des frontières, la libération d'otages ou le prestige que confère la position de médiateur d'un conflit aiguisent bien des appétits des pays africains régionaux.

Le Tchad, une drôle de République au centre de l'Afrique

La France est un pays allié et ami du Tchad. Elle l'a protégé de l'ennemi libyen en déployant, en 1984, l'opération Manta dirigée par

l'actuel chef d'état-major particulier de François Hollande, le général Puga, puis le dispositif Épervier en 1986 et, enfin, en contribuant à la chute de son pire ennemi, Mouammar Kadhafi. En 1990, la DGSE aide Idriss Déby à renverser Hissène Habré qui cherche à s'allier aux États-Unis¹⁵³. En 2005, la France sauve une première fois le régime d'Idriss Déby, puis une seconde fois, en 2008, sous la direction du même général Puga, en sécurisant l'aéroport qui permet au régime de riposter par hélicoptère aux attaques des rebelles et en fournissant au régime tchadien des renseignements sur les mouvements des rebelles¹⁵⁴. En 2007, la France contribue à l'envoi de l'Eufor pour sécuriser la frontière du Tchad et Darfour et stabiliser ainsi le régime en place.

Lorsque la France recherche des alliés africains pour reconquérir le Mali, le Tchad y voit le moyen de rembourser sa dette militaire envers la France et, en même temps, de développer une politique de puissance régionale. Le Tchad soutient l'opération Serval en envoyant 2 200 soldats dotés de 300 véhicules commandés par le fils adoptif du président, le général Déby. Ces soldats sont issus du clan des Zaghawas¹⁵⁵, c'est-à-dire le cercle ethnique le plus proche, composé de militaires bien équipés et bien entraînés par la présidence. Ils libèrent Gao et permettent à la France de poursuivre les rebelles au Nord et d'investir Kidal sans faire appel aux soldats maliens. Considérés comme des nomades du désert à l'instar des Touaregs, les Tchadiens posaient moins de problème aux Touaregs du MNLA que des contingents « noirs » issus de la CÉDÉAO ou de l'armée malienne. Ils montrent leur bravoure lors d'une embuscade tendue par les djihadistes dans la vallée d'Amettataï, où 26 Tchadiens sont tués, dont le responsable des forces spéciales tchadiennes.

Profitant du vide laissé par la Libye, le Tchad s'impose en Afrique centrale. Mais si le Tchad a su montrer son efficacité et sa réactivité au Mali, il a montré également qu'il pouvait être une partie du problème et non la solution pour régler la crise en Centrafrique. La France qui tente de sécuriser la situation en Centrafrique est gênée par le fait que le Tchad soit à la fois arbitre et partie prenante du conflit. Le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian reconnaît qu'il est difficile de rétablir la paix sans le soutien du Tchad qui contrôle

de fait le nord du pays. « Il n'y aura pas de solution politique, ni sécuritaire en Centrafrique sans le plein engagement du Tchad. [...] Il y a une histoire entre le Tchad et la Centrafrique. Une histoire à la fois sociologique et économique, et un peu politique. C'est une réalité dont il faut tenir compte. » Les Saras tchadiens ont des cousins saras centrafricains. Le nord de la Centrafrique est entièrement tourné vers le Tchad. Les relations économiques et culturelles transcendent les frontières artificielles héritées de l'époque coloniale. Comment ne pas tolérer que des Tchadiens veuillent « protéger des populations tchadiennes ou originaires du Tchad. C'est compréhensible », rajoute le ministre de la Défense¹⁵⁶. Ce qui est moins admissible, ce sont les méthodes utilisées par les forces tchadiennes pour évacuer leurs compatriotes vers le Tchad. En effet, le 4 avril 2014, les forces spéciales tchadiennes n'ont pas hésité à tirer sur une population civile rassemblée sur un marché au PK 12 lors de l'évacuation des musulmans de Bangui : 30 personnes ont été tuées et 300 blessées, « y compris les enfants, les personnes handicapées, les femmes enceintes et les personnes âgées¹⁵⁷ ». Même si elles ont pu être prises à partie, ce que le rapport dément, la riposte n'était pas proportionnée au danger. Il s'agit d'un crime de guerre qui a précipité le départ des 800 militaires tchadiens de la Misca douze jours plus tard, alors même que la Misca est en sous-effectif pour maintenir la paix dans le pays.

Le Tchad est touché depuis janvier 2014 par l'afflux de population civile ou de groupes armés d'origine tchadienne. On assiste ainsi au retour des Tchadiens installés en Centrafrique depuis une trentaine d'années et exfiltrés du quartier commerçant de Bangui, PK 5. Ces réfugiés risquent de poser des problèmes humanitaires au Tchad. Les miliciens tchadiens qui ont soutenu la Séléka reviennent au pays chargés du butin de leurs razzias (voitures, médicaments...) et, surtout, avec leurs armes. La corruption de la douane tchadienne rend impossibles le contrôle et le désarmement de ces groupes fortement armés et expérimentés. Ils risquent de poser des problèmes d'insécurité dans le sud du Tchad. Enfin, on assiste à l'arrivée de populations nomades du nord de la Centrafrique qui fuient l'insécurité et le chaos de cette région et viennent se réfugier au Tchad. Dans le Logone oriental, au nord-ouest de la Centrafrique,

ces éleveurs, en faisant paître leurs troupeaux (des milliers de bœufs) sur les terres des agriculteurs, créent des heurts et aggravent les tensions. Lorsque les agriculteurs ont voulu réagir, les éleveurs armés d'arcs ou d'armes automatiques leur ont tiré dessus. Des conflits entre éleveurs et agriculteurs ont provoqué la colère de la population tchadienne à l'égard des représentants de l'État (sous-préfet et chef de canton)¹⁵⁸. Cette région frontalière est stratégique, car au nord se trouve le gisement pétrolier de Doba qui pourrait être pris dans la spirale de ce conflit. Idriss Déby, en se mêlant des affaires centrafricaines, en a ramené tous les facteurs d'instabilité dans le sud de son pays traditionnellement contestataire à son pouvoir. Ainsi pourraient s'installer au Tchad les germes du séparatisme sud-soudanais : richesse pétrolière confisquée, minorités ethniques et religieuses écartées du pouvoir, tradition de contestation armée et de répression, périphérie oubliée par le développement, administration inefficace et corrompue, prolifération d'armes et de groupes armés démobilisés ou non. La crise en Centrafrique a eu un effet boomerang dont le président Idriss Déby, tout aveuglé par son succès international et régional, n'a pris pleinement conscience que tardivement, comme le montre sa décision de fermer sa frontière avec la Centrafrique en mai 2014. Néanmoins, cette mesure sera impossible à appliquer tant sont immenses les mille kilomètres de frontière et importantes les relations entre les populations des deux pays.

Désormais, la France est devenue l'obligée du Tchad. En récompense de ses services, La France a soutenu, en octobre 2013, la candidature du Tchad comme membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU pour un mandat de deux ans (2014-2015), sans d'ailleurs se préoccuper des protestations des associations des droits de l'homme qui dénoncent les violations des droits de l'homme et le recrutement d'enfants-soldats. Le vote à l'Assemblée générale de l'ONU est d'ailleurs sans appel : 184 pays sur 193 ont voté pour la candidature tchadienne. Un mois plus tard, Benoît Hamon, alors ministre de l'Économie sociale et solidaire, annonçait l'annulation de la dette de quatre pays africains, la Somalie, la Côte d'Ivoire, le Soudan et... le Tchad¹⁵⁹, ce qui ne doit pas relever du hasard...

L'ombre de la politique algérienne au Sahara

L'Algérie a des relations conflictuelles avec la France, qu'il faut relier à l'histoire coloniale et à la guerre d'indépendance (1954-1962), instrumentalisées de nos jours par le FLN pour légitimer ses cinquante-deux ans de présence à la tête de l'État algérien. La guerre civile algérienne (1991-2005) a entraîné la création de groupes armés islamistes, comme l'AIS, Armée islamique du salut, le bras armé du Front islamique du salut, et le MIA, Mouvement islamique armé. Pour lutter contre les maquis islamistes, les services secrets algériens, le DRS (Département du renseignement et de la sécurité) n'hésite pas à infiltrer, à manipuler et à créer des contre-maquis islamistes, le GIA (Groupe islamiste armé), pour lutter contre les guérillas de l'AIS et du GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat). Les plus grands massacres de civils organisés par les guérillas islamistes touchent paradoxalement les régions qui ont voté en grande majorité pour le FIS sans jamais que l'armée ne daigne intervenir, alors qu'elle quadrille souvent ces zones (le triangle de la mort : Blida-L'Arba-Boufarik)¹⁶⁰. Le GIA est entièrement démantelé en 2005.

Le GSPC, créé en 1998 par Hassan Hattab, quitte les montagnes de Kabylie pour se réfugier dans le Sud algérien et au nord du Mali en 2003. Cette même année, le GSPC dirigé par El Para, considéré comme un agent du DRS¹⁶¹, enlève 32 touristes autrichiens, allemands et suisses dans le désert du Sahara ; ils sont relâchés contre une rançon de deux millions d'euros. Alors que le lieu de détention est repéré par l'armée algérienne, celle-ci n'intervient pas : certaines hypothèses penchent donc pour une manipulation du DRS pour intégrer l'Algérie dans le plan régional américain de lutte contre le terrorisme dans le Sahel et renouer la coopération anti-terroriste avec l'Europe ternie par les nombreuses manipulations pendant la guerre civile algérienne. En 2007, le GSPC fait allégeance à Al Qaïda et devient Aqmi. En 2009, six ans après sa première prise d'otages, Aqmi renoue avec sa pratique des enlèvements d'Occidentaux.

La France et les États-Unis font pression sur l'Algérie afin qu'elle collabore en toute franchise à la lutte contre l'islamisme dans le

Sahara. L'Algérie surveille les Touaregs installés en Algérie. C'est ainsi que le chef d'Ansar Eddine, Iyad Ag Ghali, est contrôlé étroitement par les services secrets algériens. Selon Iyad Ag Ghali lui-même et d'autres sources convergentes, l'Algérie aurait demandé à Iyad Ag Ghali de créer Ansar Eddine¹⁶². L'objectif d'Alger était d'empêcher que les mouvements touaregs ne rejoignent Aqmi, ce qui se rapproche de la stratégie française (la DGSE soutenant le MNLA)¹⁶³, mais les Algériens étaient réticents à toute intervention militaire dans le Nord-Mali ou le Sahel : « Les pays de la zone doivent eux-mêmes élaborer leur plan d'action, le débarquement de troupes européennes ne peut que compliquer la situation », affirmait encore, en 2010, Abdelkrim Gheraïeb, ambassadeur d'Algérie à Bamako¹⁶⁴.

La stratégie d'Alger au Mali et dans la bande saharienne suscite bien des débats. Cette présence terroriste islamiste est-elle un prétexte utilisé par l'armée algérienne pour maintenir des forces importantes dans la région ou au contraire un moyen pour éloigner les islamistes de régions beaucoup plus stratégiques (les centres urbains du littoral et les sites d'hydrocarbures) ? S'agit-il d'une stratégie réfléchie du DRS pour contrôler le Nord-Mali ou au contraire cette présence islamiste démontre-t-elle la faiblesse de l'État central incapable de contrôler des officiers corrompus¹⁶⁵ qui s'enrichissent grâce au trafic de cocaïne, de cigarettes, d'armes et de produits algériens subventionnés ? Le jeu politico-militaire algérien est un vaste jeu d'ombre dont il est difficile de décrypter la stratégie. L'armée algérienne a pu montrer dans le passé récent qu'elle pouvait rendre totalement étanche la frontière en détruisant tout véhicule franchissant clandestinement la frontière algéro-malienne.

Doit-on suivre François Gèze¹⁶⁶, membre de l'association Algeria-Watch, qui affirme que les principaux chefs d'Aqmi, Abdelmalek Droukdel, Abou Zeid, voire Mokhtar Belmokhtar, sont tous des agents du DRS¹⁶⁷ ? Dans le passé, certaines hypothèses avancées par François Gèze sur les massacres pendant la guerre civile en Algérie n'ont jamais été prouvées, rappelle le journaliste du *Figaro* Frédéric Pons¹⁶⁸. Mais ces chefs d'Aqmi sont responsables de

l'assassinat de ressortissants britannique (Edwin Deyer, en mai 2009, par Abou Zeid) et français (Michel Germaneau, par Abou Zeid, en juillet 2010), ainsi que de nombreux militaires maliens, nigériens et mauritaniens. En expliquant que les chefs d'Aqmi sont des agents de la DRS, cela signifie que le DRS téléguide des assassinats, des enlèvements de ressortissants étrangers et protège des assassins. Si cette hypothèse était juste, le DRS aurait eu tout intérêt à protéger ou à exfiltrer Abou Zeid en Algérie de peur qu'il ne tombe entre les mains des soldats français ou, pire, que des documents compromettants ne soient saisis. Cette théorie du complot du DRS – dont on n'ignorera pas, pour autant, la capacité de nuisance – comme explication unique de la politique algérienne, sans l'apport de preuves, révèle ici ses limites.

François Gèze explique, par exemple, que l'enlèvement par le Mujao de trois coopérants dans un camp de réfugiés près de Tindouf, en territoire algérien, montre que le DRS contrôle parfaitement ces groupes islamistes. En effet, selon lui, ce camp est « sous stricte surveillance du DRS [...] il est difficilement concevable que cette opération ait été menée sans son aval¹⁶⁹ ». Cette hypothèse est réfutée par Serge Daniel, un journaliste de RFI, excellent connaisseur de l'Afrique de l'Ouest, qui avance une autre explication : il s'agirait en réalité d'un conflit entre trafiquants de drogue. Selon un trésorier d'Aqmi arrêté par les Maliens, Aqmi dispose d'un réseau de recrutement au sein du camp de Tindouf (sud-ouest de l'Algérie à la frontière marocaine) – réseau connu des Américains, comme le révèlent les notes WikiLeaks. Une soixantaine de combattants du Front Polisario auraient été recrutés par Aqmi. Depuis 2009, des Colombiens auraient pris des contacts avec cette zone, qui a l'avantage d'être hispanophone et de se situer sur la route d'acheminement de la cocaïne. Cette route clandestine de la cocaïne part d'Amérique du Sud et arrive en Guinée-Bissau. La cocaïne traverse ensuite le Mali par l'intermédiaire du Mujao de Gao et d'Aqmi, puis est acheminée en Mauritanie avant de parvenir au Sahara occidental. De là, elle rejoint le Maghreb et l'Europe. En octobre 2011, l'enlèvement des trois humanitaires dans le camp de Tindouf est, selon le journaliste Serge Daniel, un règlement de comptes entre des « islamistes trafiquants » d'Aqmi et « des rebelles

trafiquants » du Front Polisario pour se venger de l'enlèvement de combattants de l'armée du Polisario par des trafiquants de drogue maliens, un mois plus tôt¹⁷⁰.

L'Algérie semble avoir utilisé, dans le passé, la porosité de ses frontières et son apparente passivité contre le terrorisme djihadiste pour faire pression sur le Mali. En effet, le gouvernement de Bamako a refusé, dès 2009, de soutenir l'existence d'une République arabe sahraouie indépendante du Maroc. La question du Sahara occidental est un des motifs du conflit diplomatique entre l'Algérie et le Maroc. Dans le passé, le levier terroriste aurait servi à Alger de moyen de pression sur Bamako¹⁷¹. Avec l'arrivée au pouvoir d'Ibrahim Boubakar Keïta en juillet 2013, le Mali s'est rapproché du Maroc, qui a proposé, en 2014, ses bons offices pour discuter avec les Touaregs du Nord-Mali, écartant ainsi l'Algérie de son rôle d'intermédiaire. Pour Mohammed VI, roi du Maroc, au Mali, « il n'y a plus de terrain acquis, pas plus qu'il n'y a de chasse gardée ». C'est ce qu'il explique en recevant le secrétaire et le porte-parole du MNLA en janvier 2014, au grand mécontentement de l'Algérie qui réplique en recevant un mouvement dissident du MNLA, le CPA qui s'appuie sur le clan touareg des Ichnanes de Bourem. Le Maroc a une réelle politique diplomatique et commerciale en direction des pays subsahariens comme la Mauritanie et contrecarre ainsi la stratégie d'influence de l'Algérie au Mali et dans la zone sahélo-saharienne¹⁷².

Si la stratégie algérienne consiste à confiner les islamistes algériens dans le Sud en les empêchant de nuire, celle-ci a montré ses limites avec l'attaque, une semaine après l'opération Serval, du site gazier d'In Anemas à la frontière libyenne par le groupe de Mokhtar Belmokhtar en janvier 2013. En donnant l'assaut au site d'In Anemas (Tiguentourine), les forces de l'ordre algériennes ont abattu 29 terroristes, mais elles n'ont pas réussi à empêcher la mort de 37 otages, tués par les terroristes ou par l'armée lors de l'assaut. Pour François Gèze, cette prise d'otages est, une fois de plus, une manipulation du DRS ; il appuie son affirmation sur les propos ambigus et prudents de l'ancien officier Habib Souaïdia, auteur de *La Sale Guerre* publié à La Découverte, sur le site Algeria-Watch¹⁷³. François Gèze ne cite qu'une partie des longs propos d'Habib

Souaïdia et omet volontairement cette phrase qui contredit sa thèse : « Dans ce contexte, il convient de rester très prudent et il reste difficile de répondre avec certitude à la question clé : “À qui profite le crime de Tiguentourine ?”¹⁷⁴. » L’objectif du DRS, selon Algeria-Watch, serait de montrer que « l’armée algérienne reste le meilleur garant de leurs intérêts [ceux de l’Occident] dans la région » et d’obtenir que les États-Unis et l’Europe soutiennent l’Algérie pour assurer la sécurité dans le Sahara¹⁷⁵.

On peut avoir une autre interprétation sur l’attaque d’In Amenas. En attaquant directement l’Algérie « au portefeuille » (les hydrocarbures représentent 95,5 % des exportations de l’Algérie au premier trimestre 2014¹⁷⁶), ce groupe djihadiste algérien, en quête de notoriété, a montré aux Algériens sa capacité de nuisance. Les autorités algériennes ont répliqué en renforçant la sécurité de la frontière sud avec le Mali et la Libye. Consciente du danger, l’Algérie a autorisé l’aviation française à survoler son territoire ; elle a échangé des renseignements avec l’armée française tout en contrôlant plus étroitement la frontière malienne¹⁷⁷. Elle a ravitaillé également les troupes françaises engagées au Nord-Mali et installées dans la pointe nord à Tessalit¹⁷⁸. Mais l’Algérie continue son jeu trouble en donnant asile et en protégeant Iyad Ag Ghali, le chef d’Ansar Eddine, qui aurait trouvé refuge derrière la frontière algérienne à Tinzaouten¹⁷⁹. Iyad Ag Ghali pourrait, en effet, servir à nouveau d’intermédiaire pour libérer le dernier otage français et les trois diplomates algériens aux mains du Mujao.

L’Algérie voit revenir, avec la France, un concurrent dans son arrière-cour. Les implantations militaires françaises au Tchad, au Niger, au Mali (à Tessalit), en Mauritanie remettent en cause ses ambitions à une hégémonie régionale. La visite à Alger du ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, en mai 2014, était destinée à coordonner la politique de sécurité de la France dans la zone saharo-sahélienne avec les autorités algériennes. La France a prévu notamment d’installer un centre d’écoute au Nord-Mali, à la frontière algérienne, destiné à intercepter les communications des groupes armés¹⁸⁰. La forte dégradation de la situation sécuritaire aux frontières du Mali et de la Libye ne permet pas aux Algériens de

dédaigner ce soutien militaire français. Il a été prévu de mettre en place une communication directe entre les deux états-majors pour coordonner des opérations communes¹⁸¹. Si les intérêts sont pour l'instant conjoints entre les deux pays, ils pourraient dans le futur diverger, car Paris reproche à Alger son soutien à Iyad Ag Ghali, le chef d'Ansar Eddine, tandis que l'Algérie reproche à la France son soutien au MNLA¹⁸².

La parole aux Africains : perception des problèmes et propositions de solutions aux crises de l'État malien

En analysant les guerres africaines de François Hollande, il nous semblait nécessaire de donner la parole aux principaux intéressés. En raison de l'isolement de la Centrafrique et de la situation de chaos qui y règne, il n'existe pas ou peu d'analyses sur la perception de la situation par les acteurs nationaux, contrairement au Mali. Dans ce pays, la critique la plus virulente à l'encontre de l'intervention Serval provient d'intellectuels maliens altermondialistes.

La critique altermondialiste africaine : une autre intervention est-elle possible ?

François Hollande se situe, au début de son quinquennat, dans la continuité des interventions de Nicolas Sarkozy sur le continent africain, comme en Côte d'Ivoire ou en Libye. La France a aussi actualisé son expertise face aux guerres civiles en Afrique. Mais des intellectuels africains altermondialistes critiquent ces interventions de l'ex-puissance coloniale, qu'ils considèrent comme un retour du colonialisme sur le sol africain et une humiliation pour les peuples africains. Conscient de ces critiques, François Hollande, en recevant la plus haute distinction malienne à Bamako, a voulu répondre à ses contradicteurs : « Il y a toujours des grincheux. C'est une espèce qui vaut dans tous les continents, sur toutes les latitudes. Ceux qui n'y croient jamais. Ceux qui regardent ce qui peut se passer de moins bien pour éviter de regarder ce qui pourrait arriver de mieux. Nous avons conjuré aussi ces mauvais esprits¹⁸³. »

Des intellectuels africains, souvent d'anciens ministres, ont critiqué l'intervention militaire française au Mali. Le Malien Issa Ndiaye,

professeur de philosophie à l'université de Bamako et président du Forum civique du Mali, a été trois fois ministre : il a été ministre de l'Éducation pendant la période de transition (1991-1992), après le renversement de la dictature militaire de Moussa Traoré par Amadou Toumani Touré, puis ministre de la Culture et de la Recherche scientifique d'Alpha Konaré (1992-2002), et à nouveau ministre de l'Éducation nationale sous la présidence d'Amadou Toumani Touré (2002-2012). Dans une postface à un ouvrage hostile à l'intervention française¹⁸⁴, il dénonce l'ingérence politique dans les affaires intérieures maliennes de François Hollande en lui reprochant sa déclaration télévisée du 28 mars 2013, où il affirmait vouloir être « intraitable » sur la date des élections présidentielles fixées à juillet 2013. Il critique également la différence de traitement entre le Mali et la Centrafrique : la France a été intransigeante à l'égard du Mali à la suite du coup d'État de mars 2012 en imposant un gouvernement de transition, alors que Paris n'a pas imposé les mêmes contraintes à la Centrafrique lors du coup d'État de la Séléka en mars 2013. Si les méthodes de résolution des conflits imposées par la France sont différentes, cela s'explique, selon Issa Ndiaye, par « les intérêts des Occidentaux, en l'occurrence ceux de la France ». En conservant des unités françaises sur place, il s'agit d'être « au plus près de l'uranium et du pétrole, tant convoités par Areva et Total ». Cette politique française démontre, pour cet auteur, « l'essence néocoloniale du projet français au Mali ». La France contrôle et met « sous pression » ou « sous tutorat » les dirigeants maliens, comme le montrent les différentes visites des plus hauts responsables du gouvernement français au Mali, et protège ainsi son « pré carré africain ». Face aux difficultés intérieures de la France qui sont « économiques, financières, morales et politiques », François Hollande a trouvé dans sa politique africaine un moyen pour regagner de la popularité. Issa Ndiaye craint le retour de la « Françafrique » et reproche la vision à court terme de la diplomatie française au Mali, car au Nord, les djihadistes veulent prendre leur revanche, et à Bamako, les institutions et les nouveaux dirigeants maliens sont incapables de relever les nombreux défis. Il prédit donc « une explosion sociale » parmi la jeunesse malienne¹⁸⁵.

Aminata Dramane Traoré, auteur altermondialiste d'ouvrages sur

l'Afrique dans la mondialisation et ancienne ministre de la Culture et du Tourisme d'Alpha Oumar Konaré (1997-2000), est une des plus virulentes critiques de l'intervention française au Mali, et en Afrique en général¹⁸⁶. Pourtant, lorsque le coup d'État du capitaine Sanogo a eu lieu en mars 2012, son attitude a été des plus ambiguë. Une semaine après le coup d'État contre le président, Aminata Traoré, présidente du Forum pour un autre Mali, intervient lors d'une conférence de presse, où elle déclare « qu'elle se réjouit de ce coup de force, qui témoigne non seulement de l'échec de la classe politique malienne, de la société civile, mais également de la presse de façon générale ». Elle rappelle avoir dénoncé, en août 2011, « les tares du processus électoral devant aboutir à l'élection du 29 avril, l'inexistence de l'école, la faillite du système de gouvernance à tous les niveaux, etc.¹⁸⁷ ». Elle reproche à la CÉDEAO d'avoir condamné l'arrêt du processus démocratique et de ne pas avoir reconnu que « le pays était bloqué ». Elle voit dans ce coup d'État du capitaine Sanogo un espoir et dans ses auteurs « des indignés maliens » : « Il y avait déjà un vide dans la gouvernance du pays. Et c'est ce vide que nous devons combler avec ces jeunes militaires qui ont répondu à l'appel du peuple¹⁸⁸. » En juin 2012, Aminata Traoré justifie sa position en affirmant qu'avec la partition du pays et l'occupation de trois régions, il ne fallait pas ajouter d'autres divisions à la société malienne. Elle refuse d'ailleurs de critiquer « ces laissés-pour-compte qui soutiennent le capitaine Sanogo et ses camarades qui sont d'abord des déçus de la démocratie libérale affairiste et corrompue ».

Aminata Traoré semble avoir vu l'occasion, avec le coup d'État de Sanogo, de tout remettre à plat : le système politique malien, le modèle économique capitaliste et les relations avec les pays de la région dans le cadre de la CÉDEAO considérée comme un « parrain sous-régional de la gouvernance mondiale¹⁸⁹ ». Elle l'écrit clairement le 28 mars 2012 à son ami le romancier Boubacar Boris Diop, quand elle fait référence aux Maliens qui se sont sacrifiés pour que « notre pays soit libre et souverain à l'intérieur de nos frontières, mais aussi dans nos relations avec les puissances étrangères ». Selon elle, le Mali est devenu « une petite chose de rien du tout, entre les mains de la France. Cela doit changer ! » Comme de

nombreux altermondialistes, elle voit dans certains régimes nationalistes ou autoritaires anticapitalistes des alternatives politiques et économiques au modèle de la démocratie libérale imposé par l'Occident, ainsi qu'elle l'écrit le 18 avril 2012 : « Nous gagnerions tous à méditer ce qui se passe en Amérique latine, je pensais au Vénézuélien Hugo Chávez, à l'Équatorien Rafael Correa et à Evo Morales de Bolivie¹⁹⁰ ». C'est probablement ce destin qu'elle assigne au capitaine Sanogo, mais, alors que le danger se rapproche de Bamako, elle ne semble pas prendre conscience que ce projet utopique ne peut qu'affaiblir la défense du Sud face à l'offensive djihadiste. D'ailleurs, quand les bérets rouges de la garde présidentielle affrontent les bérets verts dirigés par le capitaine putschiste Sanogo, elle se dit consternée, mais refuse de les critiquer : « J'évite pour ma part de les juger, car je sais qu'ils sont victimes, comme nous tous, de réalités économiques et politiques complexes¹⁹¹ ». En réalité, le coup d'État n'a fait qu'affaiblir l'institution militaire qui s'avère incapable d'assurer la souveraineté du pays.

Pour Aminata Traoré, les vrais responsables de la catastrophe malienne ne se trouvent pas au Mali, ses ennemis se trouvent à l'étranger : il s'agit de la France, l'ancienne puissance coloniale, de la CÉDEAO, puissance régionale, des organisations internationales (FMI, Banque mondiale) et peut-être même que son adversaire, c'est aussi le monde de la finance¹⁹²... Aminata Traoré explique que « les puissances occidentales veulent faire main basse sur les ressources naturelles de la bande sahélienne » pour sortir de la crise. « La crise aux États-Unis ou en Europe trouve une réponse dans les richesses du continent africain¹⁹³. » Cette explication simpliste ne résiste pas aux faits quand on connaît les réticences de l'Union européenne à participer aux interventions au Mali et en Centrafrique. Si elle avait eu des intérêts, elle serait intervenue avec davantage de pays et avec des effectifs moins symboliques. L'altermondialiste malienne considère encore que la France a « volé le Mali sous prétexte de le protéger des djihadistes », que son pays est sous « occupation » et « tutelle militaire et politique de la France ». L'opération Serval représente pour elle « la quarante-neuvième expédition néocoloniale française en Afrique

subsaharienne¹⁹⁴ », mais il faut relativiser cette critique, qui reste marginale au Mali : en effet, comme l'explique le cinéaste mauritanien Abderrahmane Sissako, « jamais cette guerre [de l'opération Serval] ne fut aussi populaire » parmi la population malienne¹⁹⁵.

L'échec du Mali est surtout l'échec de la bonne gouvernance, dont ces deux intellectuels sont aussi responsables, puisqu'ils y ont participé comme ministres. De plus, on cherche en vain dans leurs critiques une alternative politico-militaire à l'intervention française. D'ailleurs, quand un journaliste pose la question des interventions militaires françaises en Centrafrique et au Mali pour mettre fin aux massacres ou aux offensives djihadistes, Aminata Traoré élude la question : « Je ne veux pas me laisser enfermer dans ce questionnement, car je n'aime pas me laisser commencer par la fin de l'histoire¹⁹⁶. »

Perception de la situation et proposition de solutions par les communautés du Mali

Si certains intellectuels maliens sont très critiques, il est intéressant d'analyser la perception de la situation actuelle par la population du Mali. L'Afrobaromètre est un projet de recherche en sciences humaines, financé par l'Institut des États-Unis pour la paix et par la Banque mondiale, qui a pour but de mesurer la perception par la population de la situation politique, économique et sociale dans trente-cinq pays, dont le Mali. L'Afrobaromètre a donc analysé les réponses concernant la situation politique et économique au Mali, ainsi que leur sentiment à l'égard de la démocratie. En contrepoint de cette analyse, nous avons réalisé avec C. D., un Arabo-Touareg, des entretiens en interrogeant différents cadres d'entreprises ou de la fonction publique des communautés du Mali pour évoquer leur vision du gouvernement d'Ibrahim Boubacar Keïta et les solutions pour résoudre les problèmes du Mali.

L'Afrobaromètre a sondé les Maliens sur leurs conceptions de la démocratie en 2011-2013. Pendant cette période, le Mali connaît la sécession du Nord, la contestation du pouvoir d'Amadou Toumani Touré, le coup d'État du capitaine Sanogo et la mise en place d'un régime de transition. Le sondage d'Afrobaromètre¹⁹⁷ indique que

62 % des Maliens soutiennent la démocratie en 2011-2013. Même s'il s'agit d'une majorité, ce chiffre se situe en dessous de la moyenne des 34 pays africains (71 % de soutien à la démocratie). Ce soutien à la démocratie met le Mali au 28^e rang des 34 pays étudiés. Le niveau de satisfaction de la démocratie est faible (30 %), ce qui le situe à ce moment également en dessous de la moyenne (49 %) et au 29^e rang – au même niveau que le Zimbabwe du président Robert Mugabe (vingt-sept ans de pouvoir) et que l'Égypte du président Hosni Moubarak (trente ans de pouvoir) ou du président islamiste contesté, Mohamed Morsi. Le soutien à la démocratie a décliné progressivement, passant de 71 % en 2002 à 62 % en 2012, ce qui donne une bonne perception de la crise politique du pays. Le Mali est aussi le deuxième pays dont l'opinion est la plus favorable à soutenir un régime militaire : 34 % des Maliens sont pour un régime militaire, ce qui situe le Mali en deuxième position derrière l'Égypte, dont 51 % des sondés soutiennent un régime militaire¹⁹⁸.

Une deuxième étude réalisée par l'Afrobaromètre cible plus particulièrement la situation au Mali¹⁹⁹ en décembre 2013²⁰⁰. Ce sondage a été réalisé dans l'euphorie de la reconquête du Nord, du retour à la paix et des élections présidentielles et législatives durant l'été 2013. Le chercheur Boniface Dulani explique que « le retour de courte durée du Mali à l'autoritarisme a contribué à une légère augmentation de la demande des Maliens pour la démocratie ». Ce soutien, explique Boniface Dulani, est très important dans les groupes victimes de la crise dans le nord du pays et parmi les déplacés, mais il y a un soutien relativement faible à la démocratie, même si « la demande globale de démocratie » a augmenté de 32 % en 2012 à 38 % en décembre 2013. Le soutien à la démocratie atteint 75 %, mais elle touche davantage les Maliens du Nord (88 %) ou les déplacés (82 %). Il est vrai que ces deux catégories sont peu nombreuses (10 % de la population) par rapport aux Maliens du Sud qui soutiennent à 74 % la démocratie. Ces Maliens du Sud sont aussi les moins nombreux à rejeter la dictature militaire (54 % contre 88 % pour les Maliens du Nord).

Les élections présidentielles et législatives de 2013 ont été perçues à 90 % comme libres et équitables, contre 57 % en 2007.

En décembre 2013, les sondés accordent leur confiance à + 80 % au président (cote de confiance de 90 % en 2013 contre 44 % en 2012), à l'armée, à la Commission électorale indépendante, à la Commission Vérité, justice et réconciliation, c'est-à-dire à toutes les institutions qui incarnent l'État et contribuent à rétablir la paix dans le pays. L'auteur de l'étude incite pourtant à la prudence en insistant sur le fait que l'élection présidentielle d'Ibrahim Boubacar Keïta est trop proche pour que le président ait donné toute la mesure de son efficacité. Ce sondage sur la vision de la politique par les Maliens démontrerait pour Boniface Dulani que la société a retrouvé confiance dans les institutions politiques et dans le processus électoral. La population a davantage confiance en ces représentants politiques, mais le sentiment démocratique reste faible, comme le montrent « les taux de rejet relativement faibles pour un régime militaire²⁰¹ ».

Un autre sondage de l'Afrobaromètre s'est intéressé à l'état d'esprit des Maliens concernant la direction du pays²⁰². 67 % des sondés interrogés²⁰³ indiquent que le pays se dirige dans la bonne direction contre 25 % en 2012 (ce sondage a été réalisé uniquement dans le Sud). Les Maliens du Nord sont plus optimistes que ceux du Sud. Parmi les problèmes considérés comme les plus urgents à résoudre vient en premier l'instabilité politique (27 %). Cette préoccupation atteint 43 % parmi les Maliens du Nord qui sont plus proches de l'épicentre de l'instabilité. L'insécurité alimentaire arrive en deuxième position avec 24 % des opinions. Elle est moins importante pour les Maliens du Nord (17 %) qui bénéficient des programmes d'aides. Les difficultés économiques arrivent en troisième position (11 %, sur le chômage et la pauvreté).

La perception de la sécurité dans l'ensemble du Mali est considérée comme bonne à 60 % par l'ensemble des Maliens. Lorsque la question porte sur le Nord, 28 % d'entre eux considèrent la situation comme « sûre », alors que cette perception atteint pratiquement la moitié des Maliens du Nord. Nous voyons apparaître ici une des limites de ce sondage. On peut douter que l'information des Maliens du Sud soit suffisante pour pouvoir répondre à la question concernant l'insécurité au Nord. Les Maliens du Nord regroupent des populations de Tombouctou et de la boucle du Niger,

de Gao et de Kidal. Dans ces deux dernières régions moins peuplées, l'insécurité persiste. Il est délicat de prendre pour argent comptant des réponses provenant de deux régions où les personnes sondées sont contrôlées ou sous la menace de groupes armés. D'ailleurs, entre les déplacés du Nord au sud du pays et les Maliens du Nord, on trouve une différence de 6 % sur la perception de la sécurité dans les régions du Nord.

Les sondés estiment à 89 % que les élections sont la meilleure manière de choisir des dirigeants. C'est ainsi que 66 % des Maliens sondés (81 % des Maliens du Nord) affirment avoir voté aux élections présidentielle et législative. On ne peut être que surpris de l'écart de plus 30 % entre la bonne perception du vote et sa réalité effective. Si on compare les taux de participation réels avec les déclarations des sondés, on retrouve l'importance de cet écart. Pour les deux tours de l'élection présidentielle, il n'y a eu en moyenne que 49 % de participation alors que 70 % des sondés affirment avoir voté. Pour les législatives, le taux de participation atteint 39 % alors que 63 % des sondés affirment avoir voté. Il y a donc plus de 20 % d'écart entre la réalité de la participation et le panel considéré comme représentatif par les deux auteurs du sondage, ce qui souligne les limites d'un tel sondage.

Concernant la situation économique, les données statistiques recueillies par les deux auteurs de l'étude montrent que le secteur tertiaire avec le secteur touristique a été davantage touché par la crise politique. Les productions agricoles et la prospection d'or ont augmenté. L'étude fait cependant l'impasse sur le secteur informel qui compte pour beaucoup dans l'économie malienne : le secteur informel représentait il y a onze ans, 60 % du PIB du Mali et 80 % des emplois à Bamako²⁰⁴. Après cette crise, le pays a été aidé financièrement par les États-Unis, l'UE, la Banque mondiale et le FMI. Mais la perception des sondés est différente : « Seulement un tiers des Maliens considèrent la conjoncture économique nationale ainsi que leurs propres conditions de vie comme bonnes. La majorité des Maliens (respectivement 56 % et 52 %) considèrent la conjoncture économique et leurs conditions de vie comme mauvaises. » La population est d'ailleurs très partagée sur la reprise économique : 42 % pensent qu'elle s'est améliorée et 45 % qu'elle

s'est dégradée. Le gouvernement est critiqué pour avoir mal géré le développement économique. Les sondés jugent qu'il a échoué à réduire le fossé entre les riches et les pauvres (74 %), à combattre l'inflation (73 %), à créer des emplois (70 %) et à réduire la pauvreté (67 %). Pour Michael Bratton et Peter Penar, professeur et doctorant à l'université du Michigan, si les Maliens sont devenus optimistes quant à l'avenir de leur pays et ont confiance en leur gouvernement, celui-ci a tout intérêt à « concentrer son attention sur des choix de politiques efficaces pour le développement économique²⁰⁵ ».

Un dernier sondage de l'Afrobaromètre évoque les options pour résoudre le conflit au Mali²⁰⁶. En 2012, 29 % des sondés du Sud privilégiaient un dialogue entre l'État et les groupes armés mais 38 % une guerre, avec ou sans l'appui de la CÉDÉAO, et 12 % réclamaient un État fort. Le sondage ne définit pas ce qu'est exactement un État fort : une dictature, un dirigeant intransigeant, des mesures exceptionnelles, la lutte contre la corruption ? En 2013, les mesures plébiscitées par les sondés sont un État fort (réclamé par 100 % des sondés des régions du Nord), l'application de la justice (les taux les plus forts sont à Gao et à Kidal) et une éducation civique. On doit probablement comprendre par « éducation civique » des cours sur le respect du bien commun (moyen de lutter contre la corruption), de la communauté nationale (refus de la sécession) et sur les valeurs (critiquer l'enrichissement rapide lié aux trafics). Le développement des régions du Nord arrive en quatrième position, mais avec des nuances : plus on est proche du Nord plus la demande est importante : 90 à 100 % (comme à Tombouctou, Gao et Kidal) ; plus on s'en éloigne, moins la demande est moins importante (comme à Ségou 77 %, Bamako et Kayes 68-69 %). Mais il est intéressant de noter qu'aucune région ne s'oppose à ce développement du Nord.

Le dialogue avec les groupes armés qui arrivait en deuxième position des sondés en 2012 a rétrogradé à la cinquième position (61 %) en 2013. La négociation avec les groupes armés est donc devenue minoritaire à Bamako (43 %), à Gao et à Kidal (35 à 38 %), probablement en raison des exactions commises lors de l'occupation du Nord. Les deux régions occupées par les groupes armés djihadistes, celles de Tombouctou et de Mopti, sont pour la

négociation à plus de 70 %. Mais la question concernant les groupes armés peut être difficile à interpréter dans ces deux dernières régions. En effet, faut-il inclure dans les groupes armés les djihadistes d'Aqmi, les groupes narco-islamistes du Mujao, les groupes touaregs islamistes d'Ansar Eddine, les groupes arabo-touaregs nationalistes du MNLA et du MAA, ou ces derniers doivent-ils être considérés comme des forces d'autodéfense par les populations touarègues ? La notion de groupe armée n'étant pas définie, il est difficile d'interpréter les différentes réponses.

Les sondés sont divisés sur le fait qu'un accord de paix avec les groupes armés du Nord entraîne une paix durable : un tiers n'y croit pas (les catégories « pas du tout probable » et « pas très probables »), un tiers est mitigé (« peu probable ») et un tiers y croit (« très probable »). Nous ne suivons pas l'analyse de Massa Coulibaly, professeur à l'université de Bamako, auteur de l'étude, qui a préféré additionner les sondés qui considèrent comme « très probables » que l'accord de paix entraîne une paix durable avec les « peu probables ». Il avance l'interprétation que 65 % des sondés croient aux accords de paix. La catégorie « peu probable » est, pour nous, trop floue pour qu'on puisse la ranger dans celle des optimistes. Les nombreuses révoltes touarègues depuis 1963, suivies d'accords de paix, sont là pour démontrer aux Maliens que la paix n'a jamais été définitive depuis les cinquante dernières années. Les sondés les plus optimistes se trouvent dans les régions qui ont souffert de l'occupation des groupes armés (Tombouctou et Mopti), les plus pessimistes sont à Gao et à Kidal. Plus les sondés sont instruits, moins ils croient au devenir des accords de paix. Selon Massa Coulibaly, ce sondage montre que le gouvernement doit répondre aux demandes de la population dans « les domaines de la justice, du développement et de la sécurité²⁰⁷ ».

Ces sondages, malgré tout l'intérêt qu'ils présentent pour tenter de cerner l'opinion publique d'un pays africain, ont des limites. On plaque un modèle de sondage occidental sur une réalité africaine. On veut obtenir une égale représentativité de chaque région. Mais cette méthode a l'inconvénient de refléter l'opinion de l'ethnie majoritaire. Les régions administratives ne se superposent souvent pas aux ethnies du pays, il est donc difficile de faire apparaître

l'opinion des groupes ethniques minoritaires, même si les sondages augmentent le panel de sondés du Nord. Dans des régions où règnent l'insécurité et la méfiance, comment peut-on évaluer la sincérité des réponses des sondés ? Enfin, au Mali, comme dans d'autres pays, se pose la question de l'instruction de la population. Le taux d'alphabétisation est de 56 % pour les hommes (15-24 ans) et de 39 % pour les femmes (15-24 ans). En moyenne, le taux d'alphabétisation atteint 47 % pour cette classe d'âge selon l'UNICEF. On peut penser que ce taux doit baisser pour les classes d'âge supérieures à 24 ans. Certaines questions posées dans les sondages sont trop ambiguës et difficiles à comprendre pour des sondés ayant un faible niveau d'éducation ou n'ayant pas toujours les moyens de s'informer.

Pour évaluer l'opinion des différentes communautés du Mali, nous avons préféré recourir à une autre méthode d'approche avec C. D., un Arabo-Touareg consultant en gestion des ressources humaines à Nouakchott (Mauritanie). Nous avons sélectionné quelques représentants apolitiques de chaque communauté ayant des postes de responsabilité dans l'administration ou dans les entreprises privées. Entre décembre 2013 et février 2014, nous les avons contactés en leur posant des questions sur la confiance qu'ils accordaient au gouvernement d'Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) pour régler les problèmes du Mali²⁰⁸ et sur les solutions qu'il faudrait mettre en place pour rétablir la paix au Nord-Mali. Si cette approche s'éloigne des techniques du sondage de l'Afrobaromètre qui cherchent à avoir un panel représentatif, ces entretiens permettent de connaître les réflexions de quelques personnes instruites issues des différentes communautés du Mali²⁰⁹.

Officier au sud du Mali à Koulikoro²¹⁰, ville où est formée actuellement la nouvelle armée malienne par les forces de l'European Union Training Mission (EUTM), ce Bambara²¹¹ défend l'unité du pays en préférant le terme de « peuple malien » à celui de « communautés du Mali ». Le processus démocratique qui a permis d'accorder au président IBK 77 % des voix montre qu'il a, selon notre interlocuteur, toute la légitimité du peuple pour résoudre les problèmes économiques, reconstruire l'État et trouver une solution politique au Nord. Il ne sous-estime pas l'ampleur de la crise que

traverse le Mali : « Les ressources (humaines et financières) pour mener à bien sa politique de développement au profit de la population malienne sont exsangues. » C'est la raison pour laquelle les aides que doit apporter la communauté internationale sont indispensables pour que le gouvernement d'IBK puisse reconstruire le Mali : « Mais l'espoir reste de mise, avec les promesses d'aides financières des partenaires du Mali et la capacité du gouvernement de les mobiliser. » Il ne critique pas le gouvernement en place, en raison du peu de temps qu'il a eu pour gérer le pays. Un Soninké²¹² directeur d'une institution financière explique qu'IBK est un « bon manager capable de s'entourer de cadres valables ». Il le considère comme déterminé à lutter contre la corruption. Comme ancien Premier ministre de 1994 à 2000, il dispose d'une solide « expérience dans la gestion de l'État », il veut mettre en valeur le potentiel économique du Mali. Un Songhaï de Gao²¹³ pense qu'IBK a « une vraie connaissance des problèmes du Nord » ; il est vrai qu'Ibrahim Boubacar Keïta s'est rendu à Kidal au moment des élections présidentielles, où il a pris le temps de rencontrer les chefs traditionnels touaregs²¹⁴. Dans le passé, il s'était impliqué pour faire signer des accords de paix aux rebelles touaregs et songhaïs à Bourem en 1995. Mais un Soninké²¹⁵ se méfie d'IBK pour régler les problèmes du Nord en raison de « sa trop grande implication dans les crises précédentes », il pourrait donc ne pas être l'arbitre incontesté pour servir de médiateur avec les groupes armés du Nord. Un Arabe de la région de Tombouctou²¹⁶ est encore plus sévère sur la personnalité du président IBK : « Je ne crois pas que l'homme connu pour son goût prononcé pour les mondanités, imbu de sa personne, soit approprié pour juguler la crise du Nord-Mali. La situation a besoin d'une personne capable d'écouter plusieurs points de vue souvent très éloignés et faire en sorte de les réconcilier. » Il ne voit pas le président malien arriver à réconcilier les frères ennemis, voire à comprendre leurs arguments.

Ambéry Ag Rhissa, porte-parole du MNLA à Kidal²¹⁷, connaît bien IBK et évoque le changement d'attitude depuis qu'il est devenu président : « Si on s'en tient aux propos actuels d'IBK, je n'ai pas confiance en lui pour régler les problèmes de l'Azawad. Il donne

l'impression dans ses propos, depuis qu'il est président du Mali, de ne pas maîtriser les problèmes de l'Azawad et de nier l'Accord de Ouagadougou [19 juin 2013]²¹⁸. Je suis donc très sceptique. Mais si IBK retrouvait les qualités qu'il avait dans le temps où il était Premier ministre d'Alpha Oumar Konaré (1994-2000), c'est-à-dire la loyauté, l'objectivité et l'équité qu'il affichait à l'époque, je pourrais avoir confiance en lui pour réussir ce que ses prédécesseurs n'ont pu réussir dans la résolution de ce problème qui n'a que trop duré parce que toujours mal posé. Depuis qu'il est au pouvoir, il tient un autre langage. » Le MNLA n'a donc pas confiance dans les capacités d'IBK de parvenir à une solution pacifique. Ces propos tenus par le porte-parole du MNLA sont d'autant plus intéressants à étudier qu'ils reflètent la paralysie des négociations entre Bamako et les groupes armés du Nord et qu'ils ont été tenus plus de trois mois et demi avant le déplacement de Moussa Mara à Kidal en mai 2014. Ce déplacement a été suivi d'une tentative de reconquête du Nord par l'armée malienne, entraînée par l'EUTM, qui s'est transformée en une humiliante défaite. L'armée malienne a eu une cinquantaine de morts, une cinquantaine de prisonniers et une soixantaine de blessés. Cette défaite à Kidal a entraîné la démission du ministre de la Défense et du chef d'état-major des armées, alors que tout le monde s'accorde à dire qu'il n'était un fusible. La responsabilité de cet échec en incombe-t-elle à l'état-major, dont les plans n'étaient pas prêts, au Premier ministre qui y voyait un moyen de montrer son volontarisme politique, ou, pire, au président, dont on ne peut imaginer qu'il n'ait pas été au courant ? En un an, IBK n'a pas réussi à trouver un dialogue constructif avec ses interlocuteurs arabes et touaregs. Quant au nouveau gouvernement de Moussa Mara, il a lamentablement échoué à rétablir la souveraineté du Mali sur le Nord. Auparavant, la souveraineté du Mali sur l'Azawad était théorique, elle est désormais devenue fictive aux yeux de toutes les communautés du Mali.

Un Arabe dénonce le fait que le clientélisme de la classe politique de Bamako a affaibli le pouvoir législatif au profit du pouvoir présidentiel : « Sur le plan institutionnel, le microcosme politique malien ne favorise pas l'avènement d'institutions fortes capables de jouer un rôle prépondérant. La propension de nos hommes

politiques et des magistrats à s'inféoder à l'exécutif ne permet pas la renaissance de ces pouvoirs. Une rumeur fait état de la "nomination" du fils du président à la tête du législatif²¹⁹. » Il n'y a pas de pouvoirs législatifs et judiciaires réellement indépendants qui arrivent à contrebalancer le pouvoir exécutif tout puissant. Un exemple vient confirmer les propos de notre interlocuteur : le fils d'IBK, Karim Keïta, a manœuvré pour faire désigner, le 22 janvier 2014, son beau-père, le député de Koulikoro, Issaka Sidibé, comme président de l'Assemblée nationale, le deuxième personnage de l'État. Un journaliste de *Maliactu* dénonçait cette nomination en détournant le slogan national, « Mali d'abord » en « Famille d'abord »²²⁰, formule que reprend d'ailleurs à son compte un Songhaï de Gao²²¹. Le népotisme de la famille Keïta ne devrait pas contribuer à rassurer les communautés du Nord, puisque le président a réussi à verrouiller le pouvoir sur le plan familial. Un Songhaï de la fonction publique de Gao²²² explique que le mal dont souffre le Mali lui semble si « profond », qu'il faudra « des années d'efforts inlassables ». Il ne faut donc pas espérer un changement rapide dans le pays, tant que les mœurs politiques n'auront pas changé à Bamako. Un Peul, employé d'une banque de Bamako²²³, est plutôt pessimiste sur la situation économique en raison d'« une hausse généralisée des prix des matières premières au niveau mondial ». Cette situation risque de freiner le démarrage économique du Mali initié par le gouvernement et donc de mettre à mal toute politique de redistribution aux autres régions et de développement du Nord.

Pour Ambéry Ag Rhissa, porte-parole du MNLA à Kidal²²⁴, c'est l'insécurité liée à la situation politique du Nord-Mali – l'Azawad – qui explique le sous-développement du Mali : « Le problème du Mali est avant tout un problème politique, un problème de fond qui dure depuis cinquante ans. Il n'y aura aucun développement économique à attendre pour le Mali tant que ce problème politique de fond ne sera pas réglé. » Ainsi, si une solution politique était trouvée par les autorités politiques pour résoudre le problème de l'Azawad, le Mali retrouverait sa stabilité et la confiance des investisseurs. En effet, le Nord-Mali partageant ses frontières avec le Niger, la Mauritanie et l'Algérie, celui-ci pourrait devenir un carrefour commercial, tandis

que le sous-sol pourrait être prospecté et exploité²²⁵. La paix passe par le développement économique du Nord-Mali, comme l'explique un Songhaï de Gao qui réclame « un plan Marshall pour le Nord pour créer les conditions basiques de développement (des routes, l'aménagement des terres agricoles, des universités, des hôpitaux, le développement de l'énergie, etc.) ». Ce Songhaï, qui travaille au ministère de l'Industrie, réclame avant tout la réalisation des « infrastructures de base », c'est-à-dire des routes entre les régions du Nord et vers les pays limitrophes (Niger, Algérie, Mauritanie), des écoles, et des industries²²⁶. Si la misère explique le basculement d'une partie de la jeunesse touarègue dans la contrebande ou les groupes armés, il ne faut pas oublier que le Mali connaît un sous-développement dans toutes ses régions et qu'un développement centré sur le Nord-Mali provoquerait automatiquement et légitimement des récriminations des autres régions. Il se pose également la question du financement de cette aide par les bailleurs internationaux, du remboursement de cette aide et de la rentabilité des investissements réalisés.

Le chemin de la paix au Nord-Mali passe par la justice, c'est à cette conclusion qu'arrivent spontanément deux de nos interlocuteurs de la région de Tombouctou, l'un Touareg, l'autre Arabe. Un Touareg de la région de Tombouctou²²⁷ dénonce l'existence d'une « justice à deux vitesses ». La campagne contre la corruption est détournée par le gouvernement en « un règlement de comptes plutôt qu'une volonté réelle d'assainissement ». Quant au conflit entre Maliens et Touaregs, l'interlocuteur dénonce l'impunité des militaires maliens lors des répressions des révoltes touarègues en 1963, en 1990²²⁸, et même le fait qu'en 2013, « aucun militaire malien n'a jamais été mis en cause ». Selon la Cour pénale internationale (CPI), en avril 2012, à Sévaré, quatre membres des forces armées maliennes d'origine touarègue ont été exécutés, ainsi que trois personnes accusées d'espionnage pour le MNLA²²⁹. Le défaut de l'argumentation de ce Touareg vient du fait qu'il ne dénonce pas non plus le massacre d'Aguelhok : en janvier 2012 entre « 70 à 153²³⁰ » rescapés militaires ou gendarmes ont été égorgés ou exécutés par les Touaregs du MNLA et d'Ansar Eddine.

Ce massacre a tellement traumatisé l'armée malienne qu'il l'a motivée pour prendre sa revanche en tentant en vain de reconquérir Kidal en mai 2014. Enfin, il ne faut oublier que la communauté arabe de Tombouctou a été, elle aussi, touchée par les exactions de l'armée malienne lorsque celle-ci a reconquis la ville²³¹. Certains soupçonnent la justice malienne de vouloir faire un amalgame entre les revendications nationalistes des groupes nationalistes du Nord et les actions des mouvements islamistes, comme le craint un Arabe de Tombouctou : « On ne peut en aucune façon, comme semble le faire IBK, confondre la situation des droits des populations de l'Azawad avec la question de la lutte contre le terrorisme et les trafics de tout genre. Cette confusion n'est pas dans l'intérêt de la paix²³². » Un Peul de Bamako²³³ craint également que l'on fasse l'amalgame « entre peau claire [comprendre Touaregs et Arabes] et terroriste », ce qui nécessite d'organiser une campagne de sensibilisation auprès de la population pour préparer une réconciliation. C'est en affrontant son passé sans tabou que le Mali devrait arriver à retrouver la paix, comme d'ailleurs l'affirme cette formule lapidaire d'un Arabe de Tombouctou : « Justice d'abord et pardon après²³⁴. »

Un officier, Bambara du Sud²³⁵, pense que les solutions doivent aller dans deux directions, l'instruction et la bonne gouvernance. On doit donc comprendre dans ses propos que la révolte vient de l'analphabétisme des peuples du Nord et qu'une instruction leur montrerait les bienfaits de l'État malien. « L'État malien doit impérativement mettre l'accent sur l'éducation de la masse pour qu'elle comprenne le fonctionnement du système. » La volonté de rétablir, en 2015, le service militaire – supprimé en 1991 – répond probablement à cet objectif d'éducation des jeunes. En juin 2014, le Premier ministre Moussa Mara a proposé aux jeunes un service national de deux ans basé sur le volontariat et divisé en deux périodes : une période de six mois d'instruction militaire et un an et demi de formation professionnelle. Mais cette initiative risque de susciter la méfiance des autres communautés. En effet, un Songhaï de Gao n'hésite pas à dénoncer la « colonisation culturelle » des Bambaras²³⁶. Un autre Songhaï de Gao craint aussi l'hégémonie

bambara dans les domaines culturel et linguistique et défend la diversité culturelle du Mali : « Il faut reconnaître la diversité ethnique et culturelle du Mali et ne pas construire le Mali à l'image d'une seule ethnie [bambara]. Que le français reste la principale langue de communication dans les affaires de l'État. Que toutes les langues et cultures du pays soient valorisées et traitées à égalité²³⁷. »

Notre interlocuteur bambara réclame aussi l'instauration d'un État de droit au Nord-Mali : « Pour avoir une démocratie, l'équité et la distribution impartiale de la justice, il faut une bonne gouvernance²³⁸. » Si l'État malien fonctionne correctement, la justice et l'égalité entre toutes les communautés seront respectées. Effectivement, comme nous le confie un Arabe de la région de Tombouctou²³⁹, « les frustrations cumulées, la non-participation des populations directement concernées par ce problème du Nord sont souvent les sources d'éternels recommencements ». L'État malien doit donc s'appuyer sur les populations locales pour renforcer ses actions, comme le dit l'officier bambara : « L'implication des communautés doit être la base de toutes les décisions concernant leur cadre de vie²⁴⁰. » Quelle forme doit prendre cette codécision ? L'officier bambara reste dans le flou. Un Songhaï de Gao demande clairement de « revoir en profondeur le mode de gouvernance au Mali ». Les deux Songhaïs proposent ainsi « une forte décentralisation ou une autonomie des régions, de toutes les régions du Mali²⁴¹ ». Un Arabe de Tombouctou souhaite « une régionalisation poussée et l'application du dernier découpage administratif prévoyant la création des régions de Ménaka et de Taoudeni favorisant une autogestion des populations locales et le développement des services sociaux de base et autres infrastructures²⁴² ». Un Touareg de Tombouctou²⁴³ défend la même idée de décentralisation ou de fédération : « Tout système permettant d'associer les populations autochtones à la gestion de leurs affaires en respectant leurs spécificités culturelles linguistiques et religieuses [sera accepté]. À condition que ça soit bien appliqué, tous les accords conclus dans ce sens n'ayant jamais été appliqués correctement²⁴⁴. » La non-application du Pacte national après la révolte de 1990 a rendu les Touaregs méfiants, c'est la raison pour

laquelle, le concept de décentralisation est formellement rejeté par Ambéry Ag Rhissa, représentant du MNLA de Kidal : « Il ne saurait être question de vivre avec le Mali dans un système de décentralisation mis en place depuis quinze ans et qui n'a jamais fonctionné. Il faut donc un statut politique et juridique particulier pour l'Azawad en échange d'une renonciation – pour le moment – à la sécession. Il faudrait un statut fédéral bien réfléchi et bien géré²⁴⁵. » L'État malien doit donc donner des gages concrets de sa bonne volonté. Ainsi les interlocuteurs des grandes communautés du Nord, arabe, touarègue et songhaï, se rejoignent-ils pour demander une plus grande autonomie politique de leur région. Le refus du Premier ministre Moussa Mara d'accepter l'autonomie et la mise en place d'une fédération au Mali explique la raison pour laquelle le MNLA réclame en juin 2014 sa démission avant toute négociation avec le gouvernement.

Un Touareg²⁴⁶ et un Songhaï²⁴⁷ ne croient absolument pas à la bonne volonté de l'État malien pour régler le problème de l'Azawad : la vigilance et la pression de la France et de la communauté internationale peuvent obliger IBK à trouver une solution. Une très forte attente vis-à-vis de la France et de la communauté internationale revient dans ces entretiens, on n'ose imaginer ce qui se passerait si elle était déçue... Néanmoins, si la France a bénéficié d'une popularité par son intervention, celle-ci demeure pourtant fragile, comme le montrent les manifestations à Bamako dénonçant la passivité des militaires français lors des incidents de Kidal. Si la France venait à faire pression, gageons que le nationalisme malien trouverait facilement les moyens de transformer la France en bouc émissaire à l'image de la campagne antifranaïaise menée par Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire. D'ailleurs, un des interlocuteurs, Soninké d'origine, plutôt favorable à IBK, le trouve « assez soumis à la position de l'Europe²⁴⁸ ».

Nos interlocuteurs des communautés du Mali sont conscients de la faillite de l'État malien qui s'est manifestée lors de la crise de 2012-2013 et espèrent la reconstruction d'une nouvelle administration. Ils veulent qu'on définisse de nouvelles règles de fonctionnement entre les communautés. Cependant, le passé reste encore prégnant et suscite des rancœurs. Toute politique de réconciliation passe avant

tout par une enquête de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation qui examine, sans tabou, les exactions des deux camps et en punisse les responsables. Jusqu'à maintenant, cette commission n'a pas fait preuve d'efficacité. Paradoxalement, si la justice malienne ou internationale venait à punir trop sévèrement les coupables dans les différents camps, elle risquerait de créer une défiance vis-vis de l'État et rallumerait la haine entre les communautés que l'État en pleine convalescence aurait du mal à éteindre.

Pour résoudre la crise du Nord-Mali, il faudrait que les communautés soient persuadées que les règles de fonctionnement de l'État sont égales pour tous et qu'elles ne se sentent en rien lésées. Pour éviter de favoriser l'ethnie la plus importante au Parlement, il faudrait créer une seconde assemblée, comme la Chambre des représentants aux États-Unis, dans laquelle chaque ethnie aurait le même nombre de voix. En donnant plus de pouvoir au Parlement et en tempérant le pouvoir de la majorité par celui de l'égale représentativité de toutes les communautés, peut-être arriverait-on à mieux faire cohabiter les communautés du Mali au sein du même État. Une structure fédérale pourrait séduire les différentes communautés tout en mécontentant les Bambaras qui percevraient une atteinte à l'intégrité du territoire malien en créant un grand Azawad. Or, il ne s'agit pas de créer un grand Azawad, mais de créer trois territoires de l'Azawad, comme le préconise d'ailleurs l'africaniste Bernard Lugan en s'appuyant sur les lieux où sont majoritaires les différentes communautés du Nord-Mali. À l'est du pays, l'Azawad serait dirigé par les Touaregs, l'ouest de l'Azawad pourrait être dirigé par les Arabes, tandis que l'Azawad de la boucle du Niger serait dirigé conjointement par les Songhaïs, les Peuls et les Touaregs²⁴⁹. Une partition fédérale du Mali ne lèserait aucune communauté et n'en favoriserait aucune en particulier ; elle obtiendrait de plus l'adhésion de tous car elle préserverait les frontières du Mali.

La communauté internationale pourrait appuyer cette transition politique en la soutenant par une aide financière massive. Ces ressources permettraient d'aider toutes les régions du Mali et pourraient servir à désenclaver le nord du pays. Le retour de la paix

permettrait de mener une campagne de prospection dans les régions du Mali et de découvrir des minerais. Les bénéfices pourraient être alors partagés à moitié entre la région d'exploitation et l'État fédéral, ce qui contribuerait à souder les communautés autour de la structure fédérale malienne. Cette politique audacieuse nécessiterait de dépasser l'orgueil nationaliste des communautés maliennes du Nord et du Sud, car il n'est pas sûr qu'il existe d'alternatives politiques à l'intégrité territoriale du Mali.

Conclusion

Au moment où le pessimisme gagne la population française sur la conjoncture économique, la crédibilité des élites, l'efficacité ou l'intérêt des réformes administratives, financières et sociétales, la politique extérieure de la France en Afrique semble redonner une place à la France dans le concert des nations. Selon Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères : « L'intervention au Mali nous a conféré un surcroît de crédibilité en Afrique – où la totalité des pays soutient notre action. Ces pays savent qu'il n'existera pas de développement durable et stable sans sécurité. Ils constatent que les pays capables de réaliser avec succès ce qu'a fait la France au Mali se comptent sur les doigts d'une main. Voire d'une demi-main²⁵⁰ ! » Ainsi se réalisent les réflexions prophétiques de François Mitterrand écrites il y a plus de cinquante ans : « Sans Afrique, il n'y aura plus d'histoire de France au ^{xxi}^e siècle²⁵¹. » Elles ont été rédigées dans le contexte de la création de l'Union française qui accordait aux anciennes colonies le suffrage universel tout en renforçant la décentralisation politique et administrative.

Mais ces interventions militaires reflètent également l'échec de la diplomatie française menée en Afrique francophone depuis les années quatre-vingt-dix. En voulant répandre et diffuser la démocratie sur le continent africain, on a fermé volontairement les yeux sur les conditions d'exercice de la démocratie de ces présidents élus. On n'a pas mesuré à quel point le processus démocratique favorisait le plus souvent l'ethnie majoritaire et ses clientèles. Le Mali était considéré comme une démocratie modèle par l'Occident, et par la France en particulier, alors que ses dirigeants étaient totalement corrompus, selon les témoignages d'Aminata Dramane Traoré²⁵² et de Laurent Bigot, ancien sous-directeur pour l'Afrique occidentale²⁵³. Cette apparente démocratie consensuelle dirigée par le président Amoudou Toumani Touré a affaibli toutes les structures de l'État malien, qui a éclaté en 2012, sous le coup de la sécession du Nord-Mali et des attaques djihadistes.

Laurent Bigot disait que « le Mali est assez emblématique de ce

qui se passe dans le Sahel²⁵⁴ ». Si le Mali a fonctionné sur un mode moins autoritaire que la Centrafrique, il a privilégié le levier de la corruption pour financer sa clientèle et corrompre ses opposants. Les États démocratiques du continent africain sont en réalité des régimes semi-autoritaires qui ont l'habileté de mettre en place tous les aspects de la démocratie – comme la liberté d'association, le pluralisme politique et la liberté des médias – pour plaire à la communauté internationale²⁵⁵. Mais ces régimes semi-autoritaires n'hésitent pas à utiliser tous les moyens pour gagner les élections et empêcher toute alternance au pouvoir – comme diviser l'opposition et multiplier les partis d'opposition, réduire leur accès aux médias publics nationaux et leurs moyens de faire campagne, reprendre à leur compte les critiques en les intégrant dans leur programme²⁵⁶, rallier leurs opposants les plus compétents en les nommant au gouvernement, éliminer physiquement ou pénalement leurs opposants les plus actifs, corrompre les électeurs ou ne pas les inscrire sur les listes électorales, jouer sur le levier ethnique et religieux pour influencer le vote des électeurs, modifier la Constitution pour se représenter, truquer le résultat des élections et le taux de participation, nommer des membres de leur famille à des postes de responsabilité politique ou économique et, enfin, se faire succéder au pouvoir par un membre de leur famille, si possible leur fils (Joseph Kabila en RDC, Ali Bongo au Gabon, Faure Eyadéma au Togo). On repère facilement la nature semi-autocratique de ces régimes par les résultats des élections : les semi-autocrates ou semi-démocrates gagnent les élections, pour les moins subtils, avec entre 70 à 85 % des voix dès le premier tour (l'Algérie d'Abdelaziz Bouteflika, le Burkina Faso de Blaise Compaoré, le Tchad d'Idriss Déby, le Congo-Brazzaville de Sassou Nguesso, le Mali d'Amadou Toumani Touré pour son deuxième mandat, la Mauritanie de Mohamed Ould Abdel Aziz, la République de Djibouti d'Omar Guelleh), ou, pour les plus habiles, en obtenant le double des voix par rapport au principal opposant (Ali Bongo au Gabon, Faure Eyadéma au Togo, Boni Yayi au Bénin). Les tensions politiques dans ces pays africains sont plus importantes dans la période de l'annonce du renouvellement ou non du mandat présidentiel plutôt que lors de la campagne électorale précédant leur réélection

triomphale. Cette nature semi-autocratique des États africains leur permet d'éviter les guerres civiles et de sombrer dans l'anarchie, mais elle les fragilise à long terme car elle laisse en suspens l'alternance politique.

Les milieux politiques français, en transposant dans ces deux pays en crise leurs propres modèles, ont fait des élections au Mali en 2013 et en Centrafrique en 2015 la clé du rétablissement de l'État de droit. En organisant à nouveau des élections sans changer en profondeur le fonctionnement de l'État, ne sommes-nous pas condamnés, après une aide financière importante et une assistance technique financière et militaire, à intervenir à nouveau dans le même pays dans dix ans ? À la suite d'une guerre civile, tel homme politique africain expliquait : « Nul n'ignore que nous sommes au fond du gouffre ! Tout est urgence ici ! Dans l'immédiat, nos deux priorités sont la sécurisation de la ville de Bangui, puis de l'arrière-pays, et le paiement de la fonction publique. [...] Nous avons un besoin vital d'aide. Il faut voler au secours de la République centrafricaine avant qu'il ne soit trop tard [...] Mon souci, c'est la réussite de la transition. Son échec serait une catastrophe pour la Centrafrique. » Ces paroles auraient pu être prononcées sans en modifier un seul mot par Catherine Samba-Panza, nouvelle présidente de transition de la Centrafrique en janvier 2014. Or elles ont été dites, il y a onze ans, par le général François Bozizé²⁵⁷. En 2014, Bangui est retourné à la même situation, en pire, qu'il y a onze ans. Au Mali, après vingt-trois ans de dictature militaire de Moussa Traoré, ce dernier avait été renversé, en 1991, par le lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré qui était devenu « l'élève modèle » de la démocratie car il n'avait conservé le pouvoir qu'un an pour organiser la transition et préparer les élections. Il fonda alors une ONG et fut envoyé par l'ONU en Centrafrique menacée par une énième mutinerie. En 2002, il se présenta aux élections et resta dix ans au pouvoir. En 2013, le Mali se retrouve à nouveau en crise après que l'expérience démocratique a échoué malgré vingt-deux ans de mise en pratique. Laurent Bigot, ancien sous-directeur de l'Afrique occidentale aux Affaires étrangères, affirmait que les Africains doivent chercher par eux-mêmes leur modèle d'État et que le rôle de la France et de la communauté internationale est de les

soutenir dans la voie qu'ils ont choisie. Sans cette remise en cause du système politique africain, la France sera condamnée à intervenir à nouveau pour maintenir la paix.

Par peur d'être accusée d'ingérence, la France a retardé son intervention en Centrafrique. Imaginons qu'en novembre ou en décembre 2012 la France soit intervenue par des frappes aériennes au nord-est de la Centrafrique et qu'elle ait décidé de faire occuper l'aéroport de Birao par les forces spéciales avant d'appuyer les forces armées centrafricaines pour sécuriser les frontières : elle aurait ainsi pu éviter de nombreuses violations des droits de l'homme, les pillages, les assassinats et l'explosion des violences-ethnico-religieuses en Centrafrique. À partir de janvier 2013, la rébellion de la Séléka s'était renforcée au fur et à mesure de son avancée dans le pays, à tel point qu'il n'était plus possible de l'arrêter par de simples frappes aériennes, une intervention au sol aurait été probablement nécessaire ; mais la crise du Mali est arrivée, mobilisant les ressources militaires françaises pendant plusieurs mois. En cas d'intervention militaire française précoce en Centrafrique, les critiques nationales et internationales auraient été nombreuses, accusant la France de défendre un dictateur et de faire renaître, contrairement aux discours du président François Hollande, « la Françafrique ». Si au Mali l'armée française est intervenue dans le bon *timing*, il est manifeste qu'en Centrafrique l'intervention est arrivée trop tard, non seulement dans la dernière période, par souci d'obtenir l'aval du Conseil de sécurité et d'inscrire l'opération Sangaris en Centrafrique dans la légalité internationale, mais parce qu'il aurait fallu barrer la route à l'offensive de la Séléka plusieurs mois auparavant. François Hollande n'a donc pas eu tort d'intervenir en Centrafrique, mais l'ampleur du nombre de réfugiés et de déplacés, de la crise humanitaire, et de l'insécurité démontre que l'intervention aurait dû se faire beaucoup plus tôt ; encore aurait-il fallu que les autorités françaises prennent au sérieux la menace pesant sur l'État centrafricain et mobilisent à ce moment-là les moyens de renseignement et les interventions diplomatiques. Si l'offensive de la Séléka ne correspondait à aucun modèle de déstabilisation, dans le passé « la Françafrique » en avait précisément trop fait en Centrafrique pour qu'une nouvelle

intervention unilatérale ne fût pas délibérément écartée par un gouvernement socialiste. Devant le Sénat, Laurent Fabius définissait la manière dont on pouvait évaluer la pertinence d'une opération militaire : « une opération a un coût, c'est en fonction de son coût, mais aussi du coût de la non-décision qu'il faut en évaluer l'opportunité²⁵⁸ ». Le peuple centrafricain aura été la victime innocente de « cette coupable indifférence²⁵⁹ » et de la conception multilatérale de l'intervention militaire invoquée par François Hollande pour se prémunir d'un retour de « la Françafrique » aux yeux de l'opinion française et de la communauté internationale.

Dans le domaine de l'aide française au développement (AFD), le multilatéralisme connaît également un échec. En 2014, 2,6 milliards d'euros sur un total de 4,2 milliards sont reversés par la France à l'Union européenne et aux grandes institutions financières mondiales (Banque mondiale, Banque africaine de développement) pour aider les pays en développement. Il ne reste plus que 1,6 milliard d'euros distribué par l'Aide française au développement par le moyen des ambassades, des ONG et des entreprises qui agissent par des projets économiques et humanitaires dans les pays en voie de développement. Mais « la majeure partie de son aide bilatérale est consentie sous forme de prêts inadaptés aux besoins de reconstruction du Mali²⁶⁰ », expliquent Olivier Lafourcade et Serge Michailof, anciens présidents de la Banque mondiale et anciens membres du comité exécutif de l'Aide française au développement, dans leur rapport sur la gestion efficace de l'aide au Mali. Selon eux, l'aide multilatérale ne peut pas être orientée par la France dans les régions considérées comme prioritaires par elle, c'est-à-dire, actuellement, le Sahel et l'Afrique centrale. De plus, les grandes institutions n'ont aucune expertise sur le plan régional (le Sahel) et dans les domaines du développement rural et du renforcement des institutions. Ces institutions internationales sont incapables de coordonner l'aide, comme l'ont montré leurs interventions en Afghanistan et à Haïti. « Le paradoxe est ainsi que la France, qui dispose, grâce à l'AFD et à ses instituts de recherche, de la meilleure expertise technique pour intervenir efficacement dans ces régions, ne dispose pas pour cela de ressources adaptées, alors que les multilatéraux qui disposent des milliards que nous leur

confions ont toutes les chances d'en faire un usage médiocre. » Ces institutions ont accordé depuis une dizaine d'années, chaque année, un milliard de dollars d'aide au Mali. Or cette aide a été mal coordonnée et mal utilisée par les institutions maliennes. Les auteurs du rapport préviennent qu'« un échec de l'aide au Mali serait de nature à mettre rapidement en péril le processus de stabilisation, tout comme l'échec de l'aide en Afghanistan a contribué au désastre en ce pays ». Ils proposent donc que l'aide multilatérale accordée par la France et d'autres pays soit réorientée sur un fonds géré par l'Aide publique au développement destinée à un pays en crise. Les crédits ne seraient accordés qu'à des acteurs ayant des domaines de compétence précis : la France dans le développement rural et hydraulique, l'UE dans les travaux routiers, la Banque mondiale dans les grandes infrastructures²⁶¹... Sans une réforme du système d'aide multilatérale destinée à le rendre plus efficace, jamais le Mali et la Centrafrique n'arriveront à se reconstruire durablement et ne parviendront à se stabiliser. Les succès militaires risquent alors de se transformer en échecs dans les deux pays.

Sur plan militaire, les interventions dans un cadre multilatéral africain sont devenues un véritable dogme. Depuis 1998, l'Occident prônait l'intervention de forces africaines par les organisations régionales (CÉDÉAO en Afrique de l'Ouest, CÉMAC et CÉÉAC en Afrique centrale, SADC en Afrique australe). Les interventions françaises au Mali et en Centrafrique en 2013 ont démontré que ce système reposant sur l'entraînement de forces africaines dans le cadre d'exercices RECAMP (Renforcement des capacités africaines au maintien de la paix) avait échoué. Pourtant, depuis 1998, les forces africaines dans un cadre régional ont eu des exercices tous les deux ans, tandis que du matériel a été prépositionné pour soutenir leurs exercices et leurs interventions. Jamais les forces africaines présentes en Centrafrique depuis 2002 (la CÉMAC) et 2008 (la CÉÉAC) n'ont réussi à stabiliser la situation dans leurs interventions militaires dans ce pays. Dans le même temps, la France a fait le choix de diminuer le nombre de coopérants militaires français en Afrique destinés à former ou à recycler les armées des pays africains francophones. Il existe donc, dans les pays africains, des armées pléthoriques, mal formées, mal armées, incapables de

remplir leur mission et qui peuvent être battues par des rebelles plus aguerris, mieux armés et mieux équipés. L'armée en Afrique est à l'image de l'État failli, elle semble plus apte à préserver les rentes de situation des dirigeants et à défendre leurs intérêts corporatifs qu'à défendre la souveraineté de son pays. La stabilisation du Mali et de la Centrafrique nécessite de revoir en profondeur notre coopération militaire en abandonnant la conception multilatérale qui a montré ses limites et en revenant à une conception bilatérale de la coopération militaire qui a montré ses réussites dans le passé.

Les interventions africaines de l'armée française se dessinent dès à présent comme le principal succès du début du quinquennat de la présidence de François Hollande. S'il est vrai que les objectifs ont été parfaitement atteints, les risques de sécession du Nord-Mali et de l'est de la Centrafrique, la gestion des autorités politiques de la reconstruction du Mali et de la Centrafrique, ainsi que le désarmement et la reconversion des groupes armés restent d'immenses défis à relever. Grâce à ces interventions, la France retrouve sa puissance d'initiative et son leadership en Afrique francophone. Elle le doit principalement à son armée. Aussi n'est-ce pas le moindre des paradoxes que le président de la République, acculé par les exigences de la réduction des dépenses publiques, puisse envisager de continuer, dans la droite ligne de son prédécesseur, à diminuer le personnel militaire du ministère de la Défense. Le chef des armées, promu chef de guerre, par ses deux expéditions militaires africaines, risque de couper les ailes de la seule institution qui aura pu lui éviter un désastre politique.

Notes

Toutes les références à des sites Internet ont été consultées le 21 juin 2014

1. Antoine Glaser, *AfricaFrance*, Paris, Fayard, 2014, p. 112-116.
2. « Benoît Puga sous le casque blanc de Hollande », *Bakchich.info*, 3 février 2014 [en ligne]. Disponible sur : <<https://www.bakchich.info/france/2014/02/03/benoit-puga-sous-le-casque-blanc-de-hollande-63074>>.
3. Vincent Jauvert et Sarah Halifa-Legrand, « Mali, histoire secrète d'une guerre surprise », *Nouvel Observateur*, 7 février 2013.
4. Jean-Christophe Notin, *La Guerre de l'ombre des Français en Afghanistan (1979-2011)*, Paris, Fayard, 2011, p. 752.
5. Jean-Christophe Notin, *La Vérité sur notre guerre en Libye*, Paris, Fayard, 2012, p. 70.
6. Isabelle Lasserre et Thierry Oberlé, *Notre guerre secrète au Mali. Les nouvelles menaces contre la France*, Paris, Fayard, 2013, p. 22-23.
7. *Ibidem*, p. 25 et p. 30-31.
8. Thomas Flichy, Véronique Mézin-Bourgninaud, Gregor Mathias, *Centrafrique, pourquoi la guerre ?*, Panazol, Lavauzelle, 2014, p. 65 et p. 95.
9. Isabelle Lasserre et Thierry Oberlé, *Notre guerre secrète au Mali*, *op. cit.*, p. 26.
10. Thomas Flichy, Véronique Mézin-Bourgninaud, Gregor Mathias, *Centrafrique, pourquoi la guerre ?*, *op. cit.*, p. 49.
11. Barry Lando, « Mali a Double Tale of Unintended Consequences », *The World Post*, 15 janvier 2013. Jérôme Pâris, « Les États-Unis sont-ils intéressés par le Sahel ? », in Thomas Flichy (dir.), *Opération Serval, l'intervention française décryptée*, Panazol, Lavauzelle, 2013, 123 p., p. 33-36.
12. Mark Moyar, « How Misguided US Aid Contributed to Mali's Coup », *Bloomberg View*, 11 mars 2013.
13. Adam Nossiter, « French Strikes in Mali Supplant Caution of US », *The New York Times*, 13 janvier 2013.
14. Grégory Giraud, « Cinquante ans de tensions dans la zone sahélienne », in Michel Galy, *La Guerre au Mali*, Paris, La Découverte, 2013, 198 p., p. 27-57.
15. André Bourgeot, « Des Touareg en rébellion », in Patrick Gonin, Nathalie Kotlok et Marc-Antoine Pérouse de Montclos (dir.), *La Tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire, 2013, p. 113-129. Gregor Mathias, « La troisième rébellion touarègue du Mali », in Thomas Flichy (dir.), *Opération Serval au Mali*, *op. cit.*, p. 40-48.
16. Rémi Carayol, « Gamou : la revanche dans la peau », *Jeune Afrique*, 4 mars 2013.
17. Grégory Giraud, « Cinquante ans de tensions dans la zone sahélienne », *op. cit.*
18. Serge Daniel, *Aqmi l'industrie de l'enlèvement*, Paris, Fayard, 2012, p. 31.
19. Selon les informations rapportées par l'agence russe RIA Novosti à propos de la prise d'otages du site gazier d'In Amenas du 13 janvier 2013 organisée par la *katiba* d'Aqmi de Mokhtar Belkhoukhtar.
20. Serge Daniel, *Aqmi l'industrie de l'enlèvement*, *op. cit.*, p. 43.
21. *Ibidem*, p. 17-25.
22. Gregor Mathias, « Le scénario du pire : l'ensablement au Mali », in Thomas Flichy (dir.), *Opération Serval au Mali*, *op. cit.*, p. 103-109.
23. Grégory Giraud, « Cinquante ans de tensions dans la zone sahélienne », *op. cit.*

24. Thomas Flichy, Véronique Mézin-Bourgninaud, Gregor Mathias, *Centrafrique, pourquoi la guerre ?*, op. cit., p. 33-40 et p. 59-70.
25. Adrien Jaulmes, « Le père Aurelio, homme de bien », *Le Figaro*, 30 janvier 2014. Nathalie Guibert, « Centrafrique : la France accélère le déploiement de ses forces », *Le Monde*, 6 décembre 2013.
26. Marie Lefebvre-Billiez, « Centrafrique : espérer contre toute espérance », *Réforme*, 8 janvier 2014 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.reforme.net/une/monde/centrafrique-espérer-contre-espérance>>.
27. Séminaire européen à l'ESM de Saint-Cyr-Coëtquidan, 20-22 mai 2014, « Conflits à venir en Afrique subsaharienne ».
28. Adrien Jaulmes, « Bangui en dix lieux », *La Revue des deux mondes*, avril 2014, p. 89-101.
29. Séminaire européen à l'ESM de Saint-Cyr-Coëtquidan, cité.
30. *Ibidem*.
31. Thomas Flichy, Véronique Mézin-Bourgninaud, Gregor Mathias, *Centrafrique, pourquoi la guerre ?*, op. cit., p. 47-52. Human Rights Watch, 18 septembre 2013, rapport *Je peux encore sentir l'odeur des morts. La crise oubliée des droits humains en République centrafricaine* [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.hrw.org/fr/reports/2013/09/18/je-peux-encore-sentir-l-odeur-des-morts>>.
32. Mgr Nestor Desiré, « Le diocèse de Bossangoa, témoin de la Bonne nouvelle », *Terre d'Afrique messager*, mars 2014, p. 8-9.
33. AED, « La nuit des témoins (2014) », *KTOTV*, 28 mars 2014, vidéo. Témoignage de Mgr Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui, 18'00-25'10 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.youtube.com/watch?v=80wYMVVMHwU#t=1547>>.
34. Adrien Jaulmes, « Bangui en dix lieux », op. cit.
35. Marie Lefebvre-Billiez, « Les protestants dans le chaos centrafricain », *Réforme*, 10 octobre 2013 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.reforme.net/une/monde/protestants-chaos-centrafricain>>.
36. Les Centrafricains sont francophones. Ils parlent le sango, la langue nationale et des dialectes locaux.
37. Père Aurelio Gazzera, « De la comédie à la tragédie », *En direct de Bozoum* (blog), 4 mai 2013 [en ligne]. Disponible sur : <<http://bozoumfr.blogspot.fr/2013/05/de-la-comedie-la-tragedie.html>>.
38. Human Rights Watch, 19 décembre 2013, *Ils sont venus pour tuer. Escalade des atrocités en République centrafricaine*, 9 p.
39. *Ibidem*, p. 6.
40. À Bangui, les quartiers sont numérotés en fonction de leur éloignement par rapport au centre, le point kilométrique (PK) zéro.
41. Père Aurelio Gazzera, « Problèmes et (tentatives) de solution », *En direct de Bozoum*, 17 mars 2014 [en ligne]. Disponible sur : <<http://bozoumfr.blogspot.fr/search?updated-max=2014-03-30T05:54:00%2B01:00&max-results=7&start=4&by-date=false>>.
42. Bertrand Badie, préface, in Michel Galy, *La Guerre au Mali*, op. cit., p. 7-15. Michel Galy, « Pourquoi la France est-elle intervenue au Mali ? in Michel Galy, *La Guerre au Mali*, op. cit., », p. 76-90, en faisant référence à l'article d'Adda Bekkouche sur le blog d'Attac France, 20 février 2013.
43. Stéphane Baudens et Anne-Sophie Traversac, « Une intervention militaire encadrée par le droit », in Thomas Flichy (dir.), *Opération Serval*, op. cit., p. 48-58.
44. *Ibidem*, Annexe II, Résolution 2085 (2012) adoptée par le Conseil de sécurité, p. 91-

45. Adda Bekkouche, « L'intervention militaire française au Mali et la légalité : brève analyse au regard des ordres juridiques international et nationaux », *Attac*, Groupe Afrique, 20 février 2013 [en ligne]. Disponible sur : <<http://blogs.attac.org/groupe-afrique/article/l-intervention-militaire-francaise>>.
46. Jean-Paul Laborde, préface, in Jérôme Pâris, *Mali, une paix à gagner. Analyses et témoignages sur l'opération Serval*, Panazol, Lavauzelle, à paraître 2014.
47. Stéphane Baudens et Anne-Sophie Traversac, « Une intervention militaire encadrée par le droit », in Thomas Flichy (dir.), *Opération Serval au Mali*, *op. cit.*
48. *Ibidem*, déclaration du président, 12 janvier 2013, p. 54.
49. *Ibidem*, déclaration du secrétaire général, Addis-Abeba, 27 janvier 2013, p. 56.
50. Michel Galy, « Guerre au Mali, une intervention bien française » in Michel Galy, *La guerre au Mali*, *op. cit.*, p. 17-25.
51. Stéphane Baudens et Anne-Sophie Traversac, « Une intervention militaire encadrée par le droit », *op. cit.*
52. *Ibidem*. Nathalie Nougayrède, « La lettre du président malien base légale de l'intervention française », *Le Monde*, 25 janvier 2013.
53. Stéphane Baudens et Anne-Sophie Traversac, « Une intervention militaire saisie par le droit », *op. cit.*
54. Christophe Guilloteau et Philippe Nauche, *Rapport d'information sur l'opération Serval au Mali*, Commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, 18 juillet 2013.
55. Grégoire de Saint-Quentin (général), « Premières leçons opératives de l'opération Serval », in Jérôme Pâris, *Mali, une paix à gagner*, *op. cit.* Après son commandement de l'opération Serval de janvier à juin 2013, le général de Saint-Quentin a été promu à la tête du commandement des opérations spéciales (le COS) en août 2013.
56. Olivier Tramond (général), « Leçons de guerre au Sahel : considérations tactiques », in Jérôme Pâris, *Mali, une paix à gagner*, *op. cit.*
57. *Ibidem*.
58. Bruno Bert (colonel), « Des régiments en première ligne », in Jérôme Pâris, *Mali, une paix à gagner*, *op. cit.*
59. Témoignage du colonel Gougeon, commandant le 3^e GTIA, colloque du CDEF, « Réflexions tactiques sur l'opération Serval », avril 2014, 84 p., p. 47-50.
60. Olivier Tramond (général), « Leçons de guerre au Sahel... », *op. cit.*
61. Jean-Philippe Rémy, « Mali : à Tessalit, "on a cassé le donjon d'Aqmi" », *Le Monde*, 7 mars 2013.
62. Christophe Guilloteau et Philippe Nauche, *Rapport d'information sur l'opération Serval au Mali*, *op. cit.*
63. Olivier Tramond (général), « Leçons de guerre au Sahel... », *op. cit.*
64. Séminaire européen à l'ESM de Saint-Cyr-Coëtquidan, cité.
65. Olivier Tramond (général), « Leçons de guerre au Sahel... », *op. cit.*
66. Une opération conjointe de l'armée française et algérienne, une première depuis l'indépendance de l'Algérie, a permis d'intercepter des djihadistes en mai 2014. Le 2^e REP implanté à Tessalit poursuivait une unité djihadiste qui s'était réfugiée en territoire algérien. Prévenue, l'armée algérienne a mené une opération lui permettant de tuer dix djihadistes et de détruire deux véhicules. Lors de l'affrontement, deux gardes-frontières algériens et trois autres ont été blessés. Le 2^e REP est déployé à Tessalit pour

surveiller la zone frontalière du Mali avec l'Algérie et empêcher les djihadistes de se réfugier derrière la frontière. Lors de cette opération, l'armée française a eu son huitième mort tué par une mine, le 7 mai. France Culture, journal de 18 heures, 8 mai 2014, interview de Gregor Mathias sur le décès d'un soldat français à Tessalit. Nathalie Guibert et Isabelle Mandraud, « Paris et Alger engagent un partenariat militaire », *Le Monde*, 22 mai 2014.

67. François Soudan et Rémi Carayol, « Jean-Yves Le Drian : "IBK doit négocier, Samba-Panza aussi" », *Jeune Afrique*, 14 avril 2014.
68. Nathalie Guibert, « Centrafrique : la France accélère le déploiement de ses forces », art. cit.
69. Marie Lefebvre-Billiez, « Centrafrique : espérer contre toute espérance », art. cit.
70. « Du Gabon à Bangui : l'opération Sangaris vue par la 1^{re} compagnie du 8^e RPIMa », *Béret rouge*, n° 54, p. 5-6.
71. Adrien Jaulmes, « Le père Aurelio, homme de bien », art. cit.
72. Père Aurelio Gazzera, « Assez, c'est assez ! », *En direct de Bozoum*, 6 septembre 2013 [en ligne]. Disponible sur : <<http://bozoumfr.blogspot.fr/2013/09/assez-cest-assez.html>>.
73. Christophe Boissouvier, « France-Afrique : comment l'armée a pris le pouvoir », *Jeune Afrique*, 10 mars 2014.
74. François Soudan et Rémi Carayol, « J.-Y. Le Drian : IBK doit négocier... », art. cit.
75. Père Aurelio Gazzera, *En direct de Bozoum*, 11 janvier, 21 janvier, 31 janvier, 12 février, 28 février, et 5 avril 2014 [en ligne]. Disponible sur
<http://bozoumfr.blogspot.fr/2014_01_01_archive.html> ;
<http://bozoumfr.blogspot.fr/2014_02_01_archive.html> ;
<<http://bozoumfr.blogspot.fr/2014/04/depart-et-voyage.html>>.
76. Cyril Bensimon, « L'attaque de l'hôpital de Boguila, symptôme d'une insécurité qui perdure en Centrafrique », *Le Monde*, 29 avril 2014.
77. Thomas Flichy, Véronique Mézin-Bourgninaud et Gregor Mathias, *Centrafrique, pourquoi la guerre ?*, op. cit., p. 33-39.
78. Anthony Saint-Léger, Cécile Khindria et Dorothée Kellou, « Centrafrique, l'impossible réconciliation, l'inévitable partition », *Le Débat*, France 24, 1^{er} mai 2014, avec Tanguy Berthemet, *Le Figaro*, Gervais Lokosso, coordinateur de la société civile de la Centrafrique, Vincent Mambachaka, responsable d'une ONG à Bangui, Maurice Ouamba, chargé de mission auprès de la diaspora centrafricaine.
79. Séminaire européen à l'ESM de Saint-Cyr-Coëtquidan, cité.
80. Marie Lefebvre-Billiez, « Centrafrique : espérer contre toute espérance », art. cit.
81. Père Aurelio Gazzera, *En direct de Bozoum* 18 mars et 30 mars 2014 [en ligne]. Disponible sur : <http://bozoumfr.blogspot.fr/2014_03_01_archive.html>.
82. Édouard Guillaud (amiral, chef d'état-major des armées), « Le Cadre politico-militaire », *Réflexions tactiques*, numéro spécial sur l'opération Serval, colloque du CDEF, avril 2014, 84 p., p. 27-35.
83. Christophe Guilloteau et Philippe Nauche, *Rapport d'information sur l'opération Serval au Mali*, op. cit.
84. Olivier Tramond (général), « Leçons de guerre au Sahel... », op. cit.
85. Mathilde Lemaire, « Armée "bout de ficelles" : la colère des Français en Centrafrique », France Info, 22 avril 2014 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.franceinfo.fr/monde/le-plus-france-info/la-colere-sourde-des-soldats-francais-en-centrafrique-1393055-2014-04-22>>.

- Philippe Chapleau, « L'ordinaire ne s'améliore pas à Bangui », *Lignes de défense*, 3 avril 2014 [en ligne]. Disponible sur : <<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2014/04/02/l-ordinaire-ne-s-ameliore-pas-a-bangui-11511.html>> ; « L'opération Sangaris, entre rusticité et indigence » ; 8 avril 2014, [en ligne]. Disponible sur : <<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2014/04/07/rca-entre-rusticite-et-indigence.html>>.
86. Mhq pao, « Début des exercices combinés pour Balanzan », *EUTM Mali*, 30 janvier 2014 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.eutmmali.eu/?cat=2&paged=4>>.
 87. Déclaration de Jean-Yves Le Drian, 20 mars 2014, et information de RFI, 22 avril 2014.
 88. Ces accusations ont été réfutées par le colloque « Le drame du Rwanda : la vérité des acteurs », Sénat, 1^{er} avril 2014. Bernard Lugan, *Rwanda, un génocide en questions*, Monaco, Le Rocher, 2014. Abdul Joshua Ruzibiza, *Rwanda, l'histoire secrète*, Paris, Panama, 2005. Témoignage d'un ancien officier de l'APR qui raconte la conquête du Rwanda par le bras armé du FPR.
 89. Pierre Péan, *Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, Paris, Fayard, 2010, p. 41-55.
 90. Thomas Flichy, Véronique Mézin-Bourgninaud et Gregor Mathias, *Centrafrique, pourquoi la guerre*, *op. cit.*, p. 36-37. Bernard Lugan, « Centrafrique : ces cycles ethniques qui expliquent l'instabilité », *L'Afrique réelle*, n^o 38, février 2013, p. 2-5.
 91. Clemens Zobel, « Le Mali postcolonial. Perspectives politiques », in Patrick Gonin, Nathalie Kotlok et Marc-Antoine Pérouse de Montclos (dir.), *La Tragédie malienne*, *op. cit.*, p. 57-81.
 92. Survie (association), *La France en guerre au Mali ; enjeux et zones d'ombre*, Bruxelles, Tribord, 2013, p. 12.
 93. *Ibidem*, p. 56-60.
 94. *Ibidem*, p. 69 ; Vincent Hugueux, « Mali : au-delà des apparences, la crise décryptée par des experts », *L'Express*, 12 février 2013.
 95. *Ibidem*, p. 69 ; Vincent Jauvert et Sarah Halifa-Legrand, « Mali, histoire secrète d'une guerre surprise », *art. cit.*
 96. *Ibidem*. Cette thèse est également celle d'Isabelle Lasserre et Thierry Oberlé, *Notre guerre secrète au Mali*, *op. cit.*, p. 34.
 97. Survie (association), *La France en guerre au Mali*, *op. cit.*, p. 73-74.
 98. WikiLeaks, Public Library of US Diplomacy, ambassadeur Gillian A. Milovanovic, câble diplomatique de l'ambassade américaine à Bamako n^o 815 portant sur la cérémonie de clôture de l'armée malienne ETIA 4 (Échelon tactique interarmée) à Gao, 17 décembre 2009 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.wikileaks.org/plusd/cables/09BAMAKO815_a.html>.
 99. Bruce Whitehouse [anthropologue], « How US Military assistant failed in Malia », Bridges from Bamako, 21 avril 2014 [en ligne]. Disponible sur <<http://bridgesfrombamako.com/2014/04/21/how-us-military-assistance-failed/>>.
 100. Survie (association), *La France en guerre au Mali*, *op. cit.*, p. 96-97.
 101. Léonard, « Centrafrique – Françafric », NPA 35, 20 décembre 2013 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.anticapitaliste-35.org/centrafrique-francafric.html>>.
 102. Grégory Giraud, « Cinquante ans de tensions... », *op. cit.*
 103. Jean-Louis Sagot-Duvaurox, « Quelques traits de la crise au Mali », in Michel Galy, *La Guerre au Mali*, *op. cit.*, p. 91-105.
 104. « L'intervention militaire française en Centrafrique », *Le Figaro*, 10 décembre 2013 [en

- ligne]. Disponible sur : <<http://www.lefigaro.fr/international/2013/12/05/01003-20131205LIVWWW00535-la-situation-en-centrafrique-avant-le-feu-vert-de-l-onu-a-l-intervention-francaise.php?pagination=2>>.
105. Clément Fayol, « Survie dénonce un Le Drian “va-t-en guerre” et les relations “louches” de Fabius », *Mond'Afrique*, 10 avril 2014 [en ligne]. Disponible sur : <<http://mondafrique.com/lire/international/2014/04/10/survie-denonce-un-le-drian-va-t-en-guerre-et-les-relations-louches-de-fabiu>>.
 106. Cyril Bensimon et David Revault d'Allonnes, « Faute de réseau africain, François Hollande met l'armée en première ligne », *Le Monde*, 15 octobre 2013.
 107. « Alain Juppé : l'opération au Mali a été réussie », *Le Parisien*, 3 février 2013.
 108. François Fillon, « Quand mon pays mène bataille, je le soutiens », *Le blog de François Fillon*, 21 janvier 2013 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.blog-fillon.com/article-quand-mon-pays-mene-bataille-je-le-soutiens-114595095.html>>.
 109. « Intervention française au Mali : large consensus autour de la décision de François Hollande », *Le Monde*, 11 janvier 2013.
 110. Raoul Girardet, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, Hachette, Pluriel, 1995, p. 326-327.
 111. François Mitterrand s'est rendu à Tombouctou en 1986, Jacques Chirac l'a visité en 2003 et François Hollande s'est rendu dans la ville libérée en février 2013.
 112. Christophe Châtelot, « “VGE” dénonce le risque d'une action “néocolonialiste” au Mali », *Le Monde*, 16 janvier 2013.
 113. Yves de Kerdrel, « Dans la tête de Nicolas Sarkozy », *Valeurs actuelles*, 7 mars 2013.
 114. Samuel Laurent et Jonathan Pariente, « Les positions changeantes de Nicolas Sarkozy sur l'intervention au Mali », *Le Monde*, 8 mars 2013.
 115. Bruno Duvic, interview de Dominique de Villepin, *Le 7/9*, France Inter, 18 janvier 2013.
 116. Déclaration du Premier ministre Jean-Marc Ayrault pour l'autorisation de la prolongation de l'intervention des forces françaises en Centrafrique, vote et débat sur cette déclaration à l'Assemblée nationale, 25 février 2014.
 117. Sophie Huet, « Centrafrique : Longuet ne croit pas à une mission de courte durée », *Le Figaro*, 10 décembre 2013.
 118. Emmanuel Galiero, « Centrafrique : Alliot-Marie dénonce “l'amateurisme” de Hollande », *Le Figaro*, 13 décembre 2013. Ruth Elkrief, interview de Michèle Alliot-Marie, « François Hollande a-t-il eu raison d'envoyer des troupes en Centrafrique ? », *BFMTV*, 10 décembre 2013.
 119. Bertrand Badie, préface, in Michel Galy, *La Guerre au Mali*, *op. cit.*
 120. Après des élections présidentielles gagnées en 2010 contre son concurrent Laurent Gbagbo qui refuse de lui céder la place, Alassane Ouattara reçoit l'aide militaire française de la force Licorne pour l'aider à le chasser du pouvoir.
 121. Antoine Glaser, *AfricaFrance*, *op. cit.*, p. 56 et p. 61-62.
 122. *Ibidem*, p. 100-102.
 123. Isabelle Lasserre et Thierry Oberlé, *Notre guerre secrète au Mali*, *op. cit.*, p. 31-32.
 124. « Les défis du Sahel ; focus sur la crise au Mali », colloque « Le Sahel en 2012 : évolutions, sécurité et développement », Paris, 22 juin 2012, IFRI, Programme Afrique, *MaliBuzz*, 2 juillet 2012, vidéo [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.youtube.com/watch?v=Rn67xaLPCBM&feature=kp>>.
 125. *Ibidem*.
 126. Antoine Glaser, *AfricaFrance*, *op. cit.*, p. 150, p. 156-157.

127. Thomas Hofnung, « La guerre au Mali frappe au Quai d'Orsay », *Libération*, 1^{er} mars 2013.
128. Alain Barluet, « Le Mali fait tomber des têtes au Quai d'Orsay », *Le Figaro*, 11 mars 2013.
129. B. S. Diarra, « Les dessous du limogeage de L. Bigot et de l'ambassadeur C. Rouyer... », *SlateAfrique*, 1^{er} avril 2013 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.slateafrique.com/135573/les-dessous-du-limogeage-de-laurent-bigot-et-de-l%E2%80%99ambassadeur-christian-rouyer-ibk-perd-un-al>>.
130. Antoine Glaser, *AfricaFrance*, *op. cit.*, p. 150, p. 156-157.
131. Tanguy Berthemet, « L'ambassadeur de France au Mali remercié par Fabius », *Le Figaro*, 21 mars 2013.
132. Sarah Halifa-Legrand et Vincent Jauvert, « Mali, les secrets d'une guerre éclair », *Nouvel Observateur*, 11 juin 2013.
133. « France-Mali, les raisons d'un chassé-croisé diplomatique », *Jeune Afrique*, 28 mars 2013.
134. Adrien Jaulmes, « Bangui en dix lieux », *op. cit.*
135. « La France rappelle son ambassadeur en Centrafrique », *Jeune Afrique*, 28 novembre 2013.
136. Alain Barluet, « Le Mali fait tomber des têtes... », *art. cit.*
137. Gregor Mathias, *David Galula. Combattant, espion, maître à penser de la guerre contre-révolutionnaire*, Economica, 2012, p. 133-135.
138. Aide française au développement, Togo, « Amélioration de la gestion des ressources humaines en santé et du médicament », août 2012 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-afr/togo/les-projets/la-sante-au-togo/gestion-des-rh-en-sante-et-du-medicament>>.
139. Aide française au développement, Burkina Faso, Agir en partenariat pour une croissance accélérée et un développement durable, mars 2012 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.afd.fr/webdav/site/afd/groups/Agence_Burkina_Faso/public/AFD_a_Burkina_Faso_FR_v04.pdf>.
140. Serge Daniel, *Aqmi, l'industrie de l'enlèvement*, *op. cit.*, p. 260.
141. Père Aurelio Gazzera, « Ciao, Bozoum », *En direct de Bozoum*, 30 mars 2014 [en ligne]. Disponible sur : <<http://bozoumfr.blogspot.fr/2014/03/ciao-bozoum.html>>.
142. Père Aurelio Gazzera, « Passion, Mort et Résurrection », *En direct de Bozoum*, 18 avril 2014 [en ligne]. Disponible sur <<http://bozoumfr.blogspot.fr/2014/04/passion-mort-et-resurrection.html>>.
143. P. A. Mvango, « Témoignage sur l'intervention en Centrafrique », *HIS News*, avril 2014 [en ligne]. Disponible sur <<http://www.ihsnews.net/?p=3151>>.
144. Ambassade de France au Mali, « Explorer les projets » [en ligne]. Disponible sur : <<http://transparence.ambafrance-ml.org/projects/index.html>>.
145. Ambassade de France au Mali, « Aide budgétaire » [en ligne]. Disponible sur : <<http://transparence.ambafrance-ml.org/projects/FR-3-CML1289/>>.
146. Ambassade de France au Mali, « Justice et sécurité en région sahélo-saharienne » [en ligne]. Disponible sur : <<http://transparence.ambafrance-ml.org/projects/FR-99-ML-34/>>.
147. Ambassade de France au Mali, « Programme spécial pour la paix, la sécurité et le développement des régions du nord du Mali » [en ligne]. Disponible sur :

- <<http://transparence.ambafrance-ml.org/projects/FR-3-CML1288/>>.
148. Agence française de développement, « L'AFD relance ses activités en Centrafrique », 26 février 2014 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.afd.fr/home/pays/afrique/geo-afr/republique-centrafricaine>>.
149. *Ibidem*.
150. Déclaration du Premier ministre Jean-Marc Ayrault pour l'autorisation de la prolongation de l'intervention des forces françaises en Centrafrique, vote et débat sur cette déclaration à l'Assemblée nationale, 25 février 2014.
151. Philippe Bernard, « La nouvelle politique de reflux de la France en Afrique », *Le Monde*, 6 décembre 2010, p. 126-128, in *Le Monde, Hors-série*, « Les rapports secrets du département d'État américain. Le meilleur de WikiLeaks », 2011.
152. Antoine Glaser, *AfricaFrance*, *op. cit.*, p. 12-13.
153. *Ibidem*, p. 105.
154. *Ibidem*, p. 113- 117.
155. Isabelle Lasserre et Thierry Oberlé, *Notre guerre secrète au Mali*, *op. cit.*, p. 202.
156. François Soudan et Rémi Carayol, « Jean-Yves Le Drian : "IBK doit négocier..." », art. cit.
157. Rupert Colville, « Point de presse sur la Centrafrique et la Somalie », rapport de l'UNHR, 4 avril 2014.
158. « Centrafrique : craintes d'une propagation de la crise au Tchad », RFI, 23 avril 2014.
159. Cécile Barbière « L'annulation de la dette revient en force dans l'aide au développement en 2014 », *Euractiv*, 4 novembre 2013 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.euractiv.fr/development-policy/annulation-de-la-dette-des-pays-news-531428>>.
160. Frédéric Pons, *Algérie. Le vrai état des lieux*, Paris, Calmann-Lévy, 2013, p. 219, p. 236-241. Lounis Aggoun et Jean-Baptiste Rivoire, *Françalgérie. Crimes et mensonges d'États*, Paris, La Découverte, 2004, p. 385-391, p. 464-465, p. 502-516.
161. François Gèze, « Le jeu trouble du régime algérien au Sahara », p. 147-168, in Michel Galy, *La Guerre au Mali*, *op. cit.* Arrêté en 2004 par des rebelles tchadiens, El-Para est proposé aux Algériens, aux Français ou aux Américains, qui se montrent peu empressés de le récupérer. Les Libyens le livrent aux Algériens : il disparaît. Il est condamné plusieurs fois par les tribunaux algériens par contumace.
162. Rémi Carayol, « Terrorisme - Iyad Ag Ghali : arrête-moi, si tu l'oses ! », *Jeune Afrique*, 15 avril 2014.
163. Sarah Halifa-Legrand et Vincent Jauvert, « Mali, les secrets d'une guerre éclair », art. cit.
164. Isabelle Lasserre et Thierry Oberlé, *Notre guerre secrète au Mali*, *op. cit.*, p. 198. Serge Daniel, *Aqmi, l'industrie de l'enlèvement*, *op. cit.*, p. 262.
165. Grégory Giraud, « Cinquante ans de tensions dans la zone sahélienne », *op. cit.*
166. François Gèze est directeur des éditions de La Découverte et a édité de nombreux ouvrages sur la guerre civile algérienne.
167. François Gèze, « Le jeu trouble du régime algérien au Sahara », in Michel Galy, *La Guerre au Mali*, *op. cit.*, p. 147-168.
168. Frédéric Pons, *Algérie, le vrai état des lieux*, *op. cit.*, p. 242-243.
169. François Gèze « Le jeu trouble du régime algérien au Sahara », *op. cit.*
170. Serge Daniel, *Aqmi l'industrie de l'enlèvement*, *op. cit.*, p. 176-182.
171. *Ibidem*, p. 263-265.
172. Olivier Chantriaux, « Le rôle du Maroc dans la stabilisation de la crise malienne ou le

- retour du roi sur la scène africaine », in Jérôme Pâris, *Mali, une paix à gagner*, *op. cit.* Bernard Lugan, « Sahel, le grand retour du Maroc », *L'Afrique réelle*, n° 52, avril 2014, p. 6-8. Ali Bensaâd, « L'Algérie, l'Afrique et le Maroc », *Le Matin dz*, 7 avril 2014 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.lematindz.net/news/14111-lalgerie-lafrigue-et-le-maroc.html>>. Le Maroc contrôle le petit commerce, les télécommunications et le secteur bancaire de Mauritanie. Les exportations marocaines sont plus importantes, depuis 2010, en Afrique subsaharienne qu'en direction du Maghreb.
173. Habib Souaïdia, « Révélation sur le drame d'In-Amenas : 30 otages étrangers tués par l'armée algérienne, au moins 9 militaires tués », *Algeria-Watch*, 11 février 2013 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.algeria-watch.org/fr/aw/souaidia_in_amenas.htm#sdfootnote15anc>.
174. *Ibidem*.
175. François Gèze, « Le jeu trouble du régime algérien au Sahara », *op. cit.*
176. Meziane Rabhi, « La baisse des exportations d'hydrocarbures se poursuit », *Liberté*, 22 avril 2014.
177. Isabelle Lasserre et Thierry Oberlé, *Notre guerre secrète au Mali*, *op. cit.*, p. 199.
178. François Soudan et Rémi Carayol, « Jean-Yves Le Drian : IBK doit négociier... », art. cit.
179. Rémi Carayol « Terrorisme - Iyad Ag Ghali : arrête-moi, si tu l'oses ! », art. cit.
180. Zineb A. Maïche, interview de Kader Aberrahim, chercheur à l'IRIS, « Que vient faire Jean-Yves Le Drian à Alger ? », 20 mai 2014 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.tsa-algerie.com/2014/05/20/que-vient-faire-jean-yves-le-drian-a-alger/>>.
181. Nathalie Guibert et Isabelle Mandraud, « Paris et Alger engagent un partenariat militaire », art. cit.
182. *Ibidem*.
183. Ambassade de France au Mali. « Réponse du Président de la République française François Hollande à S. E. Dioncounda Traoré lors de la remise de la décoration », 15 juillet 2013 [en ligne], mis en ligne le 19 juillet 2013. Disponible sur : <<http://www.ambafrance-ml.org/Reponse-de-S-E-Francois-Hollande-a>>.
184. Survie (association), *La France en guerre au Mali*, *op. cit.*, Postface d'Issa Ndiaye, 9 avril 2013, p. 219-221.
185. *Ibidem*, p. 219-221.
186. Boubacar Boris Diop et Aminata Dramane Traoré, *La Gloire des imposteurs. Lettres sur le Mali et l'Afrique*, Paris, Philippe Rey, 2014, p. 102-104.
187. Issa Fakaba Sissoko, « Aminata Dramane Traoré : "Le Mali n'a pas de leçon de démocratie à recevoir de la Cédéao !" », *JournalduMali.com*, 29 mars 2012 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.journaldumali.com/article.php?aid=4425>> ; et Forum des organisation de la société civile au Mali, « Réaction de Aminata Traore sur le putsch au Mali (29 mars 2012) », conférence de presse du 29 mars 2012 avec Aminata Dramane Traoré [en ligne], mis en ligne le 31 mars 2012. Disponible sur : <<http://www.youtube.com/watch?v=bn2C24KKISI>>.
188. Boubacar Boris Diop et Aminata Dramane Traoré, *La Gloire des imposteurs*, *op. cit.*, p. 126.
189. Pierre Cherruau, Abdel Pitroipa et Christian Eboulé, « Mali : nous sommes une démocratie de façade (2/3) », interview d'Aminata Traoré, *Slate*, 15 juin 2012.
190. Boubacar Boris Diop et Aminata Dramane Traoré, *La Gloire des imposteurs*, *op. cit.*, p. 19-23 et p. 41.

191. *Ibidem*, p. 51.
192. *Ibidem*, p. 104.
193. Survie (association), *La France en guerre au Mali...*, *op. cit.* p. 85, citant une interview d'Aminata Traoré à Abidjandirect.net, 14 avril 2012.
194. Boubacar Boris Diop et Aminata Dramane Traoré, *La Gloire des imposteurs*, *op. cit.*, p. 127 et p. 153.
195. Laure Adler, interview d'Abderrahmane Cissako, cinéaste et producteur mauritanien, *Hors-champs*, France Culture, 13 juin 2014.
196. Faustine Vincent, « Mali : "Pourquoi devrions-nous dire merci à la France ?" », interview d'A. Traoré, *20 min.fr*, 11 janvier 2014 [en ligne]. Disponible sur <<http://www.20minutes.fr/monde/mali/1271957-20140109-mali-pourquoi-devrions-nous-dire-merci>>.
197. Michael Bratton et Richard Houessou, « La demande de démocratie augmente en Afrique, mais la plupart des dirigeants politiques ne répondent pas aux attentes », document de politique générale, *Afrobaromètre*, n° 11, 23 avril 2014 [en ligne]. Disponible sur <http://www.afrobarometer.org/files/documents/policy_brief/ab_r5_policypaperno11_fr.pdf>.
198. *Ibidem*. Les dates exactes du sondage au Mali ne sont pas indiquées, contrairement aux autres études.
199. Boniface Dulani, « La démocratie malienne se rétablit, le régime militaire suscite encore de l'admiration », document de politique générale, *Afrobaromètre*, n° 12, 23 avril 2014 [en ligne]. Disponible sur <http://www.afrobarometer.org/files/documents/policy_brief/ab_r5_policypaperno12_fr.pdf>.
200. Sondage réalisé du 17 décembre 2013 au 4 janvier 2014 sur un échantillon de 2 486 personnes sur les 9 régions du Mali en respectant la proportion de la population. Un suréchantillonnage des personnes des régions du Nord (200) et des déplacés (396) permet de faire apparaître leur opinion. L'analyse a été réalisée en mars 2014.
201. *Ibidem*.
202. Michael Bratton et Peter Penar, « L'état d'esprit des Maliens reflète un regain d'espérance », document de politique générale, *Afrobaromètre*, n° 9, 29 mars-1^{er} avril 2014 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.afrobarometer.org/files/documents/policy_brief/mli_r5_5_policypaperno9_fr.pdf>.
203. Sondage réalisé du 17 décembre 2013 au 4 janvier 2014 sur un échantillon de 2 486 personnes sur les 9 régions du Mali en respectant la proportion de la population. Un suréchantillonnage des personnes des régions du Nord (200) et des déplacés (396) permet de faire apparaître leur opinion. L'analyse a été réalisée en mars 2014.
204. Jean-Étienne Bidou et Isabelle Droy, « Quelle économie pour sortir de la pauvreté ? », in Patrick Gonin, Nathalie Kotlok et Marc-Antoine Pérouse de Montclos (dir.), *La Tragédie malienne*, *op. cit.*, p. 247-271.
205. Michael Bratton et Peter Penar, « L'état d'esprit des Maliens... », *op. cit.*
206. Massa Coulibaly, « Perceptions populaires des causes et conséquences du conflit du Mali », Document de politique générale, *Afrobaromètre*, n° 10, 23 p. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.afrobarometer.org/files/documents/policy_brief/mli_r5_5_policypaperno10_f>

r.pdf>.

Sondage réalisé du 17 décembre 2013 au 5 janvier 2014 sur un échantillon de 2 486 Maliens avec un suréchantillonnage de 200 personnes originaires du Nord et de 396 déplacés.

207. *Ibidem*.

208. Depuis ce sondage, le gouvernement a été remanié, un nouveau Premier ministre, Moussa Mara, a été nommé.

209. Le Mali est composé de 38 % de Bambaras, 9 % de Soninkés, 8 % de Malinkés et 12 % de Peuls qui habitent le sud du pays. Les Songhaïs (6 %) sont localisés au niveau de la boucle du Niger. Les Arabes et les Touaregs (5 % à 10 % selon les statistiques) habitent au Nord.

210. Interlocuteur n° 1, Bambara, région de Koulikoro, cadre du ministère de la Défense, entretien par C. D.

211. *Ibidem*.

212. Interlocuteur n° 6, Soninké d'origine, mais Bambara de pratique, district de Bamako, directeur d'une institution financière, entretien par C. D.

213. Interlocuteur n° 4, Songhaï, Gao, professeur assistant à l'université, entretien par C. D.

214. *Maliactu*, 15 juillet 2013.

215. Interlocuteur n° 6, Soninké d'origine, mais Bambara de pratique, district de Bamako, directeur d'une institution financière, entretien par C. D.

216. Interlocuteur n° 3, Arabe, enseignant à la retraite, région de Tombouctou, entretien par C. D.

217. Entretien téléphonique du 6 février 2014 réalisé par Gregor Mathias, transcription relue et corrigée, le 11 février 2014, par l'intéressé.

218. Cet accord de 25 articles a été signé entre les autorités de transition maliennes et les deux mouvements touaregs du MNLA et du HCUA au Burkina Faso. Il prévoit des élections présidentielles, le retour de l'armée et de l'administration, un cessez-le-feu et un cantonnement des groupes armés dans le nord du pays et des négociations sur le statut politique et le développement économique de l'Azawad. L'ONU, l'Union africaine et l'Union européenne sont signataires des accords pour en garantir leur application.

219. Interlocuteur n° 3, Arabe, enseignant à la retraite, région de Tombouctou, entretien par C. D.

220. Youssouf Coulibaly, « Assemblée nationale : comment le fils d'IBK a imposé le père de sa femme », *Maliactu.net*, 23 janvier 2014.

221. Interlocuteur n° 5, Songhaï, Gao, fonctionnaire au ministère de l'Industrie, entretien par C. D.

222. *Ibidem*.

223. Interlocuteur n° 8, Peul, Bamako, employé de banque, entretien par C. D.

224. Entretien téléphonique du 6 février 2014 réalisé par Gregor Mathias, transcription relue et corrigée, le 11 février 2014, par l'intéressé.

225. *Le Courrier du Sahara*, 7 janvier 2014. Selon l'entretien accordé par Hama Ag Mahmoud, un des chefs du MNLA, au Nord-Mali : « Vous avez de l'or, vous avez du phosphate, du gaz, du pétrole et surtout vous avez de l'eau. C'est une ressource qui deviendra plus importante que le pétrole ou l'uranium. Le bassin de Taoudeni est une mer intérieure d'eau douce. »

226. Interlocuteur n° 5, Songhaï, Gao, fonctionnaire au ministère de l'Industrie, entretien

par C. D.

227. Interlocuteur n° 2, Touareg, région de Tombouctou, enseignant, entretien par C. D.
228. Pierre Boilley, *Les Touaregs Kel Adagh : dépendance et révoltes*, Paris, Karthala, 2012, p. 468. Lors de la révolte de 1990, 200 à 500 civils touaregs ont été tués par l'armée malienne.
229. Rapport de la CPI sur la situation au Mali, 16 janvier 2013, p. 22.
230. *Ibidem*, p. 21-22, p. 31. Ce massacre est qualifié de « crimes de guerre ».
231. Mohamed Ould Moydidi, « Ali Ould Kabbadi, 70 ans, Malien d'origine arabe, injustement arrêté à Tombouctou ! », *Sahara Media Agency*, journal électronique mauritanien, 18 février 2013 [en ligne]. Disponible sur : <http://fr.saharamedias.net/Ali-Ould-Kabbadi-70-ans-Malien-d-origine-arabe-injustement-arrete-a-Tombouctou-_a3827.html>. Information de France 24, reportage du 22 février 2013.
232. Interlocuteur n° 7, Arabe, Tombouctou, consultant en développement local, entretien par C. D.
233. Interlocuteur n° 8, Peul, Bamako, employé de banque, entretien par C. D.
234. Interlocuteur n° 3, Arabe, enseignant à la retraite, région de Tombouctou, entretien par C. D.
235. Interlocuteur n° 1, Bambara, région de Koulikoro, cadre du ministère de la Défense, entretien par C. D.
236. Interlocuteur n° 5, Songhaï, Gao, fonctionnaire au ministère de l'Industrie, entretien par C. D.
237. Interlocuteur n° 4, Songhaï, Gao, professeur assistant à l'université, entretien par C. D.
238. Interlocuteur n° 1, Bambara, région de Koulikoro, cadre du ministère de la Défense, entretien par C. D.
239. Interlocuteur n° 3, Arabe, enseignant à la retraite, région de Tombouctou, entretien par C. D.
240. Interlocuteur n° 1, Bambara, région de Koulikoro, cadre du ministère de la Défense, entretien par C. D.
241. Interlocuteur n° 4, Songhaï, Gao, professeur assistant à l'université, entretien par C. D.
Interlocuteur n° 5, Songhaï, Gao, fonctionnaire au ministère de l'Industrie, entretien par C. D.
242. Interlocuteur n° 7, Arabe, Tombouctou, consultant en développement local, entretien par C. D.
243. Interlocuteur n° 2, Touareg, région de Tombouctou, enseignant, entretien par C. D.
244. *Ibidem*.
245. Entretien téléphonique du 6 février 2014 réalisé par Gregor Mathias, transcription relue et corrigée, le 11 février 2014, par l'intéressé.
246. Interlocuteur n° 2, Touareg, région de Tombouctou, enseignant, entretien par C. D.
247. Interlocuteur n° 4, Songhaï, Gao, professeur assistant à l'université, entretien par C. D.
248. Interlocuteur n° 6, Soninké d'origine, mais Bambara de pratique, district de Bamako, directeur d'une institution financière, entretien par C. D.
249. Bernard Lugan, « Les guerres africaines de 1960 à 2013 », *L'Afrique réelle*, n° 39, mars 2013.
250. François Soudan et Malika Grogga-Bada, « Laurent Fabius : au Mali, nous avons gagné la guerre. Reste à gagner la paix », interview, *Jeune Afrique*, 8 mai 2013.

251. François Mitterrand, *Présence française et abandon*, *op. cit.*, p. 237.
252. Boubacar Boris Diop et Aminata Dramane Traoré, *La Gloire des imposteurs...*, *op. cit.*, p. 20-23, p. 218-219.
253. Laurent Bigot, « Les défis du Sahel : focus sur la crise au Mali », in « Les défis du Sahel ; focus sur la crise au Mali », colloque « Le Sahel en 2012 : évolutions, sécurité et développement », Paris, 22 juin 2012, IFRI, Programme Afrique, *MaliBuzz*, 2 juillet 2012, vidéo [en ligne]. Disponible sur : < http://www.youtube.com/watch?v=Rn67xaLPCBM&feature=youtube_gdata_player>.
254. *Ibidem*.
255. Mathieu Hilgers et Jacinthe Mazzocchetti, *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*, Paris, Karthala, 2011, p. 5-6. Les auteurs définissent le régime semi-autoritaire du Burkina Faso.
256. *Ibidem*. Quelques méthodes du régime semi-autoritaire du Burkina Faso citées par les auteurs.
257. Stephen Smith, « Général François Bozizé, président de la République Centrafricaine : interview », *Le Monde*, 20 mai 2003.
258. Déclaration de Laurent Fabius pour l'autorisation de la prolongation de l'intervention des forces françaises en Centrafrique, vote et débat sur cette déclaration au Sénat, 25 février 2014.
259. Déclaration du Premier ministre Jean-Marc Ayrault pour l'autorisation de la prolongation de l'intervention des forces françaises en Centrafrique, vote et débat sur cette déclaration à l'Assemblée nationale, 25 février 2014.
260. Olivier Lafourcade et Serge Michailof, « Comment gérer efficacement l'aide au Mali ? », *Les Notes de l'Iris*, novembre 2013.
261. *Ibidem*.

Bibliographie

Les bouleversements politiques et religieux au sud du Sahara

- Filakota, Richard. *Le Renouveau islamique en Afrique noire. L'exemple de la Centrafrique*. Paris : L'Harmattan, 2009, 207 p.
- Goerg, Odile et Pandopoulo, Anna (dir.). *Islam et société en Afrique subsaharienne à l'épreuve de l'histoire, un parcours en compagnie de Jean-Louis Triaud*. Paris : Karthala, 2012, 504 p.
- Gomez-Perez, Muriel (dir.). *L'Islam politique au sud du Sahara. Identités, discours et enjeux*. Paris : Karthala, 2005, 648 p.
- Hilgers, Mathieu et Mazzocchi, Jacinthe. *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*. Paris : Karthala, 2011, 313 p.
- Piga, Adriana (dir.). *Islam et villes en Afrique au sud du Sahara. Entre soufisme et islam*. Paris : Karthala, 2003, 422 p.

Banditisme, terrorisme et conflits en Afrique

- Aliou Barry, Mamadou. *Guerres et trafics d'armes en Afrique. Approche géostratégique*. Paris : L'Harmattan, 2006, 408 p.
- Augé, Axel et Klaousen, Patrick (dir.). *Réformer les armées en Afrique subsaharienne. En quête d'une nouvelle stratégie*. Paris : Karthala, 2010, 228 p.
- Daniel, Serge. *Aqmi, l'industrie de l'enlèvement*. Paris : Fayard, 2012, 290 p.
- Lugan, Bernard. *Les Guerres d'Afrique, des origines à nos jours*. Monaco : Le Rocher, 2013, 403 p.
- Tankeu, Mathieu. *Enquête au cœur du phénomène des coupeurs de route*. Paris : L'Harmattan, 2013, 134 p.

Les stratégies de l'Occident et des puissances régionales africaines (Algérie, Tchad...)

- Aggoun, Lounis et Rivoire, Jean-Baptiste. *Françalgérie. Crimes et mensonges d'États*. Paris : La Découverte, 2004, 665 p.
- Debos, Marielle. *Le Métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*. Paris : Karthala, 2013, 256 p.
- Glaser, Antoine. *AfricaFrance*. Paris : Fayard, 2014, 231 p.
- Péan, Pierre. *Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*. Paris : Fayard, 2010, 570 p.
- Pons, Frédéric. *Algérie. Le Vrai État des lieux*. Paris : Calmann-Lévy, 2013, 421 p.

La crise au Mali

- Boilley, Pierre. *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*. Paris : Karthala, 1999, 644 p.
- Flichy, Thomas (dir.). *Opération Serval au Mali. L'intervention française décryptée*. Panazol : Lavauzelle, 2013, 124 p.
- Galy, Michel (dir.). *La Guerre au Mali. Comprendre la crise au Sahel et au Sahara : enjeux et zones d'ombre*. Paris : La Découverte, 2013, 198 p.
- Gonin, Patrick, Kotlok, Nathalie et Pérouse de Montclos, Marc-Antoine (dir.). *La Tragédie malienne*. Paris : Vendémiaire, 2013, 343 p.

Lasserre, Isabelle et Oberlé, Thierry. *Notre guerre secrète au Mali : les nouvelles menaces contre la France*. Paris : Fayard, 2013, 247 p.

Notin, Jean-Christophe. *La Guerre de la France au Mali*. Paris : Tallandier, 2014, 656 p.

Pâris, Jérôme. *Mali, une paix à gagner. Analyses et témoignages sur l'opération Serval*. Panazol : Lavauzelle, à paraître 2014.

Perret, Thierry. *Mali. Une crise au Sahel*. Paris : Karthala, 2014, 240 p.

La crise en Centrafrique

Bigo, Didier. *Pouvoir et obéissance en Centrafrique*. Paris : Karthala, 1988, 337 p.

Flichy, Thomas, Mézin-Bourgninaud, Véronique, Mathias, Gregor. *Centrafrique, pourquoi la guerre ?* Panazol : Lavauzelle, 2014, 110 p.

Gourdin, Patrice. « République centrafricaine : géopolitique d'un pays oublié », *La revue géopolitique online, diploweb.com*, 1^{er} octobre 2013 [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.diploweb.com/Republique-centrafricaine.html>> (consulté le 21 juin 2014).

Jaulmes, Adrien. « Bangui en dix lieux ». *La Revue des deux mondes*, avril 2014, p. 89-101.

Kalck, Pierre. *Histoire centrafricaine des origines à 1966*. Paris : L'Harmattan, 1992, 353 p.

Saint-Victor, Florent de. « 45 ans d'opérations militaires françaises en République centrafricaine ». *Lettre du Retex*, n° 8, 9 décembre 2013.

Simiti, Bernard. *De l'Oubangui-Chari à la République centrafricaine indépendante*. Paris : L'Harmattan, 2013, 66 p.

—. *Le Dar-el-Kouti. Empire oubanguien de Senoussi (1890-1911)*. Paris : L'Harmattan, 2014, 140 p.

La critique des interventions françaises en Afrique

Diop, Boubacar Boris et Traoré, Aminata Dramane. *La Gloire des imposteurs. Lettres sur le Mali et l'Afrique*. Paris : Philippe Rey, 2014, 232 p.

Survie (association). *La France en guerre au Mali, enjeux et zones d'ombre*. Bruxelles : Tribord, 2013, 249 p.

Ce fichier a été généré
par le service fabrication des éditions de l'Aube.

Pour toute remarque ou suggestion,
n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse

num@editionsdelaube.com

La version papier de ce livre
a été achevé d'imprimer en juillet 2014
sur les presses de l'imprimerie Bussière
Groupe CPI, Saint-Amand Montrond (Cher)
pour le compte des éditions de l'Aube
rue Amédée-Giniès, F-84240 La Tour d'Aigues

Numéro d'édition : 1047

Dépôt légal : août 2014

pour la version papier et la version numérique

www.editionsdelaube.com